L.P.R. THIBODEAU
Courtier en Immeuble
Real Estate Broker
323, Blvd Charest,
Québec

L'ECLAIREUR

BEAUCEVILLE — ST-GEORGES — REGION

Ephrem Poulin
HORLOGER-BIJOUTIER
Futurs mariés venez me rendre une visite.
Montres, bagues, bijoux, plumes-fontaine, etc.
Vente et réparation
ST-GEORGES-EST
1ère Avenue
Tél. 249, c. p. 156

VOL. 42 — No 35 | Beauceville, Jeudi, 1er juin 1950 | Georges BONIN, Rédacteur

Le Dr Poulin s'oppose au divorce

Dans un discours prononcé à la Chambre des Communes vendredi dernier, le député de Beauce se déclare opposé aux bills de divorce. — "Québec ne reconnaît pas le divorce; il n'en veut pas."

A l'occasion de la présentation, à la Chambre des Communes, d'un bill ayant pour objet d'accorder à la cour d'Echiquier la compétence en matière de divorce pour les causes provenant de Québec ou de Terre-Neuve, plusieurs députés ont manifesté leur opposition, notamment celui de Beauce, le Dr Raoul Poulin. Voici copie de son texte tel que publié dans le journal des débats de la Chambre.

M. Raoul Poulin (Beauce) : Représentant d'une circonscription qui appartient à l'une des deux provinces dont fait mention le bill à l'examen, il convient que je fasse connaître ma pensée sur ce sujet. Je tiens à affirmer que je voterai contre la mesure, si elle est mise aux voix. Comme je veux m'exprimer aussi clairement et aussi précisément que possible, je continuerai dans ma propre langue.

A mon avis, monsieur l'Orateur, il n'est pas exagéré d'affir-

(suite à la page 4)

M. J.-O. GAGNÉ MEURT SUBITEMENT

Le défunt était chef de gare à Beauceville depuis un an et demi. — On devait célébrer son anniversaire de naissance le jour de sa mort.

M. J.-Ovila Gagné, chef de gare à Beauceville, est décédé subitement dimanche matin, le 28 mai, au moment où il s'apprêtait à se rendre à l'église paroissiale pour y entendre la messe. Il avait eu 58 ans le 26 mai, et la journée de son décès, les membres de sa famille devaient souligner l'événement dans l'intimité. En se levant dimanche, M. Gagné se mit en train de nettoyer le poêle quand il se sentit mal. Son épouse fit mander immédiatement un

(suite à la page 16)

Prélats domestiques

Parmi les nominations annoncées par l'Archevêché de Québec, en fin de semaine, on remarque celles de M. le chanoine Hilaire Chouinard, curé de Ste-Germaine de Dorchester, et de M. l'abbé Ernest Dubé, curé de St-Alphonse de Thetford Mines. Voici quelques notes biographiques se rapportant à ces deux nominations.

L'abbé H. CHOUINARD

Né à Ste-Claire, Dorchester, le 7 novembre 1879, de M. Joseph Chouinard, cultivateur, et de Dame Philomène Fradette, M. l'abbé Hilaire Chouinard fit ses études classiques au collège de Lévis et au Séminaire de Québec, où il était ordonné prêtre par Mgr Bégin, le 25 avril 1909. Il fut professeur au collège de Lévis pendant plusieurs années. Avant d'être curé à Ste-Germaine, Dorchester, M. l'abbé Chouinard avait dirigé les destinées spirituelles des paroisses de St-Octave de Dosquet et d'Etchemin.

L'abbé E. DUBE

M. l'abbé Ernest Dubé est né à St-Philippe de Néri, le 21 janvier 1895; il étudia à Ste-Anne-de-la-Pocatière et était ordonné prêtre le 21 mai 1921. M. l'abbé Ernest Dubé fut vicaire à St-Raphaël, à St-François d'Assise; en 1926, il était nommé directeur du Refuge Don-Bosco, de Québec. Avant d'assumer le poste de curé à Beaupré, M. l'abbé Dubé était nommé aumônier au Refuge de Notre-Dame-de-la-Merci. M. l'abbé Dubé est curé de St-Alphonse de Thetford depuis l'année 1944.

L'Amicale 1950 au Couvent de Beauceville

Toute la colline était en fête le dimanche de la Pentecôte : au Collège, jour des Parents, au Couvent, réunion des Anciennes.

Les Mères d'autrefois et celles d'aujourd'hui font l'accueil bienveillant, chaleureux, aux anciennes venues d'un peu partout, de Québec, de Sherbrooke, de Jonquière, et des paroisses environnantes. La fête s'ouvre par la bénédiction du T. S. Sacrement, suivie d'une fervente consécration à la Très Sainte Vierge.

La séance coutumière prend un cachet original :

La chorale des grandes chante avec âme "la fête de l'amour, de la joie, du souvenir, de l'au revoir".

Mlle S. Gilbert, présidente, salue M. l'abbé Henri Fortin, qui remplace M. le Curé, et lui dit combien

(suite à la page 12)

Du calcium

Les autorités municipales de Beauceville-Est et de Beauceville ont fait l'achat d'une certaine quantité de calcium destiné à abattre la poussière dans nos rues bouleversées par les travaux d'aqueduc. La première couche étendue mardi, après un lavage à la grande eau avec les pompes à incendie, a apporté un soulagement considérable.

Nous remercions nos édiles d'avoir apporté leur attention à un problème d'hygiène qui menaçait de prendre des proportions.

EN EUROPE

M. l'abbé Jean Mercier, professeur au Séminaire St-Charles de Sherbrooke, notre ancien concitoyen de Beauceville, s'est embarqué pour outre-mer hier sur le "Columbia". Il est accompagné de MM. les abbés Elzéar Brouillard et Alexandre Letendre, également du Séminaire, et M. l'abbé René Lefebvre, curé de St-Léon de Marston.

Les pèlerins visiteront plusieurs pays et ils seront reçus en audience par le Saint Père. Ils se rendront jusqu'en Palestine, visiter les endroits où Jésus a vécu. Ils reviendront au pays en septembre.

Nos voeux de bon voyage les accompagnent.

M. MARCEL POULIN ÉLU COMMISSAIRE

M. Marcel Poulin, voyageur de commerce, a été élu membre de la Commission scolaire de Beauceville-Est lundi soir, au cours d'une séance présidée par M. J.-P. Quirion marquée, à certains moments, par une discussion assez vive. M. Poulin a été nommé pour combler la vacance créée par le départ de M. J.-A. DeBlois, qui avait récemment donné sa démission après avoir consacré de nombreuses années à la cause de l'éducation, tant comme membre que comme président de la Commission.

Les commissaires ont profité de la même séance pour effectuer

(suite à la page 5)

• M. MARCEL POULIN, voyageur de commerce, élu membre de la Commission scolaire de Beauceville-Est, en remplacement de M. J.-A. DeBlois, démissionnaire.

Les enfants seront exclus comme visiteurs à l'hôpital

Les autorités de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville viennent de prendre à regret une décision qui s'imposait depuis longtemps, celle d'exclure comme visiteurs, à partir de dimanche prochain, tous les enfants âgés de moins de dix ans. Jusqu'ici, la tolérance en vertu de laquelle tout le monde était admis a causé de graves inconvénients aux autorités de la maison et principalement aux malades, dont plusieurs sont incapables de supporter les cris dans les chambres ou les corridors, le bruit des courses et des tiraillements, etc. De nombreux malades se sont plaints avec raison de cet état de chose, qui n'existe pas ailleurs, après tout. En effet, tous les hôpitaux, même ceux de St-Georges et de Thetford Mines, n'admettent pas les enfants en bas de dix ans, sauf dans un cas de nécessité absolue, par exemple, lorsqu'un patient est malade au point qu'il y a danger de mort. C'est donc la politique qui sera en force à l'hôpital local à l'avenir. Elle correspond d'ailleurs à une demande formelle exprimée par la Semaine Religieuse de Québec.

On nous fait également remarquer qu'aucun visiteur n'est admis dans l'avant-midi. Cette période de la journée est réservée aux traitements et aux pansements. L'affluence des visiteurs complique singulièrement le travail des médecins, fort ennuyés par cette pratique.

Ainsi donc, pour la bonne marche de l'institution et pour le plus grand bien des malades eux-mêmes, on voudra bien observer rigoureusement les nouveaux règlements. Tout le monde ne s'en portera que mieux.

Fin des cours le 6 juin

Les cours de préparation au mariage prendront fin le 6 juin par un grand ralliement populaire à l'hôtel de ville de Beauceville-Est.

Les cours de préparation au mariage donnés à Beauceville seront clos officiellement le lundi soir, 5 juin, à 8 heures, par une grande assemblée populaire au cours de laquelle il y aura forum. La réunion aura lieu à l'Hôtel de Ville de Beauceville-Est, sous les auspices de la J.A.C.F. et de la J.O.C.F. Les garçons et les filles qui ont suivi les cours, de même que les parents, sont invités d'une manière toute spéciale. L'entrée sera libre. Le R. P. M.-André Bouchard, o.p., sera le conférencier d'honneur. Il y aura, en plus, forum sur la famille et le mariage. M. le curé Gédéon Duval présidera la soirée.

Les cours tirent donc à leur fin. Les derniers conférenciers furent le Dr Ovide Gagné, de Beauceville, qui parla de la médecine et de la morale, de la physiologie;

(suite à la page 16)

Inspection des cadets

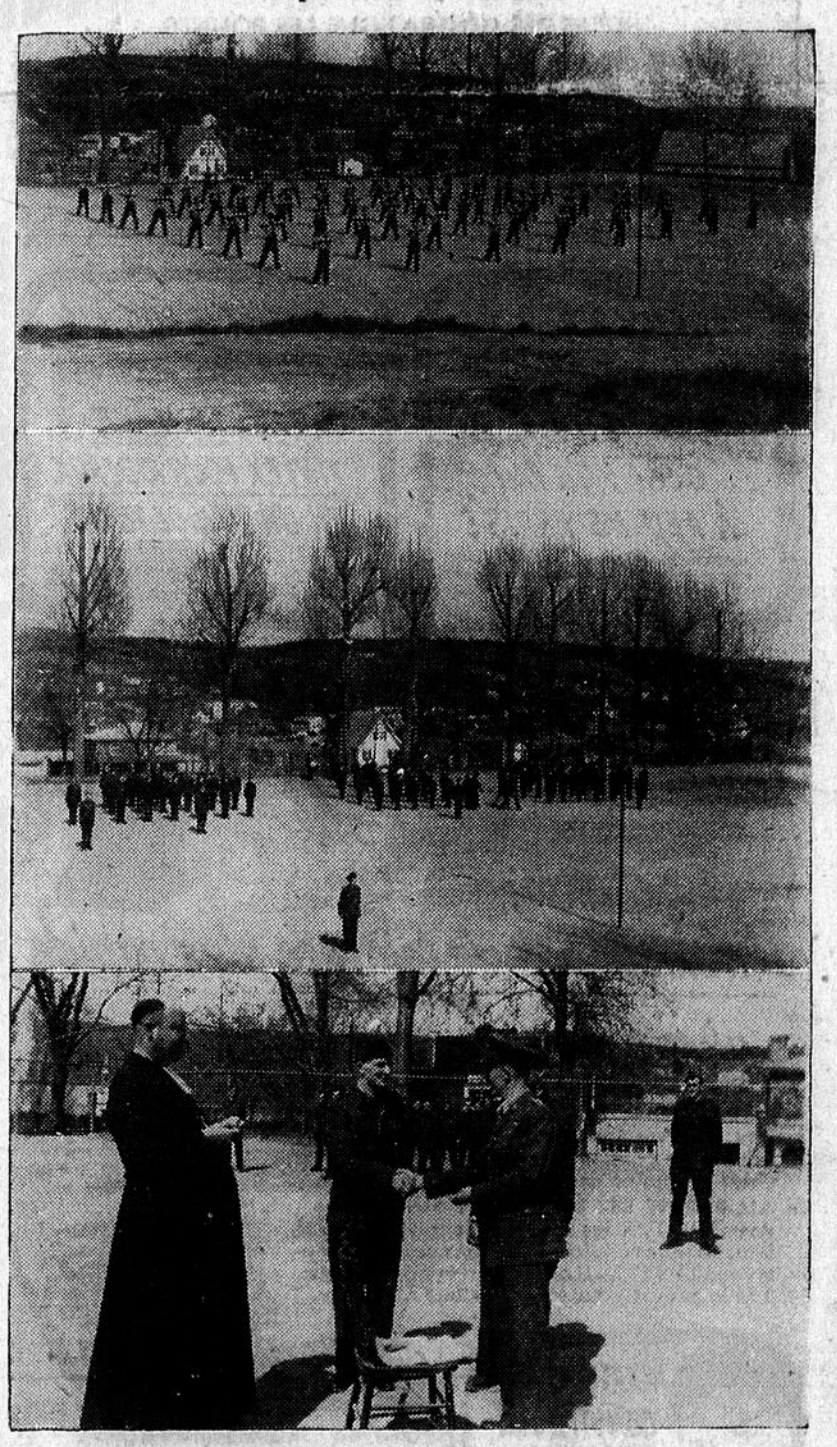

• L'inspection annuelle des cadets du collège de Beauceville a donné lieu à d'impressionnants déploiements mardi de la semaine dernière. Dans la photo du haut, les cadets donnent dans un exercice d'ensemble, une idée de la souplesse et du rythme acquis par une longue pratique de l'entraînement corporel. La photo du centre fait voir le lieutenant Boucher passant les cadets en revue. Enfin, le Frère Eloi-Gérard assiste avec contentement à la remise, par le lieutenant Boucher, de trois épingles (or, argent, bronze) au jeune Maurice Gilbert, de Beauceville, pour ses succès remportés dans le concours de tir de Dominion Marksmen.

(Photos l'Eclaireur)

Votre personnalité

Vous avez sans doute remarqué que depuis quelques jours les bourgeons des arbres, gonflés de sève, font éclater la carapace vernissée qui les protégeait jusqu'ici des gelées tardives du printemps. Dur effort pour cette pousse frêle que de briser cette enveloppe résistante!

Mais voici que le bouture apparaît au clair et chaud soleil de mai, et nous la voyons vite prendre vigueur; elle s'allonge, reverdit et tout à coup tend démésurément sa tige vers le ciel; un beau jour le jardinier tranche avec un sécateur cette tige trop effilée. La sève s'écoule de la blessure, mais bientôt tout se cicatrise et la branche gagne en force et en grosseur ce qu'elle a perdu en longueur.

Ainsi en est-il de votre personnalité. Tel le bourgeon à l'enveloppe vernissée, c'est une poussée intérieure qui demande à s'épanouir, mais au prix d'un grand effort: discipliner sa volonté, acquérir de bonnes et saines habitudes, se conformer fidèlement à ses décisions, dominer sa sensibilité, la cultiver et en tirer profit, autant d'actes qui réclament effort, vaillance et persévérance.

Un écueil survient: l'adolescent prend conscience de ses possibilités, de là, naît cet esprit d'indépendance qui le grise et le porte à s'affranchir de tout contrôle extérieur; la tige trop frêle ne résistera pas. C'est pourquoi, ceux qui vous aiment vraiment et qui vous comprennent sauront en temps opportun réfréner cette fougue, la maîtriser, l'orienter, la canaliser afin qu'elle devienne pour vous une source de joie et de rayonnement.

L'épanouissement de votre personnalité exige donc: effort et générosité ! Mais le résultat n'en vaut-il pas la peine ?

TANTE PASCALE

Avez-vous vos lunettes ?

Quand on les redoute

La coquetterie féminine a ses arguments : "Ça me vieillira; ça m'enlaidira."

Sans doute, un visage est davantage "lui-même" sans lunettes. Mais, en général, on n'a pas besoin de les porter constamment. Si vous les mettez pour lire, broder, assister à une représentation théâtrale, cinématographique, visiter un musée, vous ne passerez point pour "vieille". Renoncez donc à ce préjugé. Les yeux sont un trésor; ménageons-les.

C'est assez flatteur, évidemment, de se vanter à un certain âge "de lire son journal sans lunettes". Mais, très souvent, il serait plus raisonnable d'en porter.

Quant aux messieurs, ils ne ressentent guère cette appréhension. Les lunettes modernes siéent vraiment bien à leurs visages.

Quand on les aime

Parfois, c'est considéré comme une élégance. En été, les verres fumés donnent un genre à la mode. D'ailleurs, il y a là autre chose que du snobisme : le port de lunettes foncées empêche, quand la lumière est intense, les yeux de cligner, de se contracter, et les rides de se former alentour.

Seulement, on les porte quelquefois sans que le soleil soit éblouissant. Est-ce vraiment joli, seyant ? Les hommes aiment-ils cette disparition du regard féminin ?

Les enfants

Souvent, ils sont assez flattés de mettre des lunettes sur leur nez. Cela fait "grande personne". La peine est surtout pour les parents qui se désolent de voir un frais visage ainsi modifié. Souhaitons que la science amène au point certaines méthodes de massage, de gymnastique oculaire qui réforment les défauts visuels sans recourir aux verres.

En attendant, il ne faut pas hésiter à donner à un enfant les lunettes dont il a besoin. Bien des défauts de la vue se corrigent parfaitement quand on les soigne à temps. Et mieux vaut voir votre fille porter des lunettes à huit ans qu'à dix-huit.

Les lunettes vagabondes

"Où sont mes lunettes ?" Question fréquente et un peu inquiète quand on ne les porte pas constamment. Parfois, on les a tout simplement... sur le nez. Mais si elles se cachent vraiment, quelle gêne. Posez donc toujours vos précieuses lunettes au même endroit.

Ont-elles un étui protecteur ? Choisissez-le de préférence de couleur voyante : rouge, vert, jaune. Le noir et le brun sont plus discrets, mais disparaissent dans les coins et recoins.

Les lunettes de l'attention

"Vous n'aviez donc pas mis vos lunettes ? dit-on en plaisantant à ceux qui traversent le monde sans rien remarquer. Mais les lunettes de l'attention, ils ne les ont jamais. Ils se contentent d'un regard hâtif, superficiel. Les détails, parfois si importants, leur échappent.

Mettez vos lunettes (celles de l'attention) pour observer vos enfants. Mettez-les en société pour discerner la valeur des autres, reconnaître leurs intérêts, leurs besoins. Mettez-les pour examiner un contrat, lire une lettre d'affaires. Mettez-les pour faire votre marché, établir votre budget.

Et aussi pour vous connaître vous-même : la pratique de l'examen de conscience est salutaire. Mais ne le transformez pas en un épluchage minutieux. Et quand il s'agit des travers d'autrui, ne prenez pas de verres grossissants.

Roses ou noires ?

Qui juge, qui comprend le mieux la vie ? Les optimistes ou les pessimistes ?

L'excès d'optimisme peut amener bien des imprudences : on va parfois jusqu'au bord de l'abîme avec des lunettes roses. Mais avec des lunettes noires, on croit discerner partout des abîmes. Tout compte fait, le rose vaut encore mieux que le noir. Il est plus tonique et réconfortant.

Les lunettes et le bonheur

Gustave Droz a dit bien spirituellement : "Le bonheur, c'est comme les lunettes. On les cherche quand on les a sur le nez."

Je souhaite que vous n'alliez pas à la vaine recherche de lunettes qui sont bien bien en place. Ni à la vaine recherche d'un bonheur qui est là, peut-être simple, mais vrai, à la portée de votre main.

Berthe BERGERON

Lisez notre journal et faites-le lire à vos amis

Aujourd'hui, comme toujours, cette marque tient lieu de qualité supérieure.

THÉ "SALADA"

Pour les FEMMES

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES ROUGES

50¢ la boîte ou 3 pour $1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

CHAPEAUX PARFAITS

Laurette Dulac

9 RUE SAINT-JEAN TÉLÉPHONE 2-1971

Un autre grand succès 'MAGIC'

SHORTCAKES RENVERSÉS À LA CONFITURE

Combinez ensemble 1 c. à soupe beurre mou, ¾ tasse confiture épaisse, 1 c. à soupe jus de citron et, si désiré, ⅓ tasse amandes brisées, puis partagez entre 6 moules graissés. Mélangez et tamisez deux fois, puis tamisez de nouveau dans un bol 1½ tasse farine à pâtisserie tamisée une fois (ou 1⅓ tasse farine de blé dur tamisé une fois), 3 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic', ½ c. à thé sel, ⅛ c. à thé muscade râpée et ¼ tasse sucre granulé fin. Incorporez 5 c. à soupe shortening froid haché. Combinez 1 oeuf bien battu, ½ tasse lait et ½ c. à thé vanille. Faites un creux dans les ingrédients secs, versez-y les liquides et mélangez légèrement. Remplissez de pâte aux deux tiers les moules déjà préparés. Cuisez à four modéré (375°F.) environ 20 minutes. Renversez et servez chaud avec sauce ou crème. Recette pour 6 portions.

MAGIC BAKING POWDER

Il n'existe pas de teinture plus rapide, plus commode, plus satisfaisante!

- C'EST FACILE! VOUS AUSSI POUVEZ TEINDRE! Des résultats épatants en quelques minutes. Pas besoin de bouillir! Ravive les couleurs défraîchies et reteint de nouveau tous les tissus.
- ALL-FABRIC EST NETTEMENT SUPÉRIEUR! Avec TINTEX les sous font le travail des dollars. 30 jolies couleurs—et vous pouvez compter sur TINTEX. Il est garanti et ne coûte que 15¢ le paquet pour toute couleur All-fabric.

GARANTI! Teinte et teint TOUS vos tissus: "CELANESE"-NYLON RAYONNE-ACÉTATES ARALAC-COTON SOIE-LAINE-TOILE ET MÉLANGES Pas recommandée pour fibres en verre ou en métal

LES PLUS BAS PRIX — ENJOLIVEZ VOS FENETRES

STORES VENITIENS

"APEX" DE LA MEILLEURE QUALITE

NOUVEAU MODELE

- BOITE EN METAL, fini émail cuit incassable, plus joli.
- LATTES, RUBANS, CORDES DETACHABLES. Un bouton à pression au bas du store, permet d'enlever les lattes à volonté.
- LA BARRE DU BAS EST FINIE EMAIL CUIT de même que les lattes. Elles ne peuvent changer de couleur ni de forme. Bouts en plastique n'égratignent pas.

26 × 60, 28 × 64	6.60	38 × 74, 40 × 72	10.98	56 × 61, 60 × 60	13.48
34 × 64, 36 × 60	8.25	42 × 75, 44 × 72	11.98	60 × 72, 72 × 60	16.48
36 × 72, 38 × 70	9.90	46 × 75, 48 × 72	12.98	72 × 72, 60 × 84	19.98

Toutes grandeurs non indiquées ici seront faites sur mesure au même prix n 10 jours.

• 20 COULEURS DE GALONS • ENTIEREMENT GARANTIS •

WM. MORRIS & FILS

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES ACCEPTEES.

Notre nouvelle adresse: 36 St-Anselme (Coin St-Joseph), Québec

Un coin de rue du Terminus d'autobus Tél.: 2-5763

L'ECLAIREUR

Fondé en 1908
Edité et imprimé par
LA CIE DE "L'ECLAIREUR Ltée"
J.-P. QUIRION, gérant

Journal
entièrement dévoué
aux intérêts de la région

PRIX DE
L'ABONNEMENT

AU CANADA : 6 mois ... $1.25
1 an ... $2.00
EN DEHORS : 1 an ... $2.50

Autorisé comme envoi postal de 2ième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Beauceville, Jeudi, 1er juin 1950

La femme de demain

Le Divin Créateur a tracé une voie à chacun d'entre nous, puis il nous a donné les moyens d'atteindre à notre plein épanouissement. Même les êtres privés de raison ont ici-bas un rôle bien spécifique à remplir. Ainsi chaque être de chaque catégorie devient comme une pièce importante de la grande machinerie terrestre.

Si Dieu a donné à l'homme une constitution plus robuste qui le désigne à l'accomplissement des tâches plus rudes, il a à dessein nanti la femme d'une stature plus frêle et lui a assigné des travaux où le coeur et l'esprit ont plus de part que les bras. A la femme revient la tâche de former spirituellement et intellectuellement les membres de son petit univers. Elle est réellement à tous points de vue la reine de son foyer. Mais si, par sa nature, elle est toute désignée pour façonner le coeur et le caractère de ses enfants, elle ne pourrait, sans gravement manquer à son devoir, se soustraire à ses fonctions de mère nourricière. La préparation du menu de chaque jour, l'entretien du mobilier, l'habillement, bref, la tenue générale d'une maison, voilà autant de problèmes auxquels la maman doit faire face quotidiennement. Cela demande de sa part des aptitudes et de l'entraînement. Or l'aptitude se développe par voie de l'entraînement. Aucune femme ne naît cordon bleu ou parfaite ménagère.

Le travail et la pratique sont à la base du succès en tant que sont concernés les travaux de la maison. Nous sommes donc privilégiés (nos mères n'ont pas connu ça) d'avoir à nos portes des maisons d'enseignement ménager où la pratique, alliée à la théorie, rendent la jeune fille apte à remplir parfaitement ses devoirs d'épouse et de mère. J'ai eu, la semaine dernière, l'occasion de pénétrer dans un de ces foyers, l'Ecole Ménagère des religieuses du Bon Pasteur de St-Georges de Beauce. J'ai été renversé par la diversité des connaissances dispensées aux élèves, connaissances qui leur seront demain d'une très grande utilité, voire d'une nécessité absolue. L'art culinaire, la couture, l'artisanat, pour ne mentionner que ces domaines, sont autant de choses auxquelles s'initient les futures mamans sous la surveillance de monitrices compétentes. Une jeune fille a beau être cultivée et être très bien de sa personne, si elle est incapable de tourner un gâteau ou de coudre un bouton, elle courra tout uniment à un fiasco.

Nos lecteurs, nos lectrices en particulier, sont peut-être intéressés à savoir ce qui se passe dans une école d'art ménager, ce qu'on y enseigne, la vie que l'on y mène, l'atmosphère qui y règne ? Si oui, ils ne devraient pas manquer notre édition de la semaine prochaine alors que notre journal publiera un court reportage en marge de la visite de son représentant à cette maison de chez nous.

G. B.

L'Année Sainte

L'Année sainte aura bientôt atteint la moitié de son cours. De nombreux pèlerins, venus de tous les pays, se sont déjà rendus à Rome. Leur nombre dépasse jusqu'ici le demi-million. Il continuera à croître en juin, pour diminuer en juillet et août, mois de grandes chaleurs à Rome, puis reprendre avec intensité de septembre à décembre. Ceux qui ne pourront accomplir ce pèlerinage resteront toujours le plus grand nombre, mais le Pape ne les exclut pas des pratiques et des bienfaits de l'Année sainte. Il leur recommande la prière et la pénitence qui leur vaudront des grâces spéciales. Il leur demande, pour stimuler leur ferveur, de s'unir à ses intentions, de les avoir sans cesse à l'esprit, de tâcher de les réaliser d'abord en eux-mêmes. Ces intentions, si chères au coeur du Souverain Pontife, on peut les résumer en trois points: 1) Réveil des chrétiens. Combien ne le sont que par habitude, routine, de nom seulement; 2) Retour des pécheurs, des païens, des schismatiques, de toute l'humanité entière aux desseins de Dieu, soit sur le terrain social (justice, fin de la lutte entre classes), soit sur le terrain international (tous les peuples, dans la paix et non dans la guerre, dans la collaboration et non dans l'isolement, dans la justice et non dans l'égoïsme national, sont destinés à former la grande famille humaine); 3) Le grand pardon. C'est le moment de la douceur, de l'indulgence, du pardon d'homme à homme. C'est le moment aussi pour les chefs des Etats chrétiens d'exercer généreusement leur droit de grâce prévu par les lois de tout pays civilisé.

De quoi demain sera-t-il fait?

Demain... c'est-à-dire l'an 2,000, ce qui nous donne tout de même le temps de voir venir...

Sommes-nous à mi-chemin du siècle ? S'il faut en croire les calculateurs, nous sommes en avance d'un an, le siècle vingtième ayant commencé le 1er janvier 1901 : la première moitié ne viendrait donc à expiration que le 31 décembre 1950...

Quoi qu'il en soit, LE FIGARO LITTERAIRE s'est adressé à dix savants pour leur demander de quelles découvertes seraient jalonnées la deuxième moitié de notre siècle...

A lire les réponses qu'ils ont faites à M. Jean Duché, l'enquêteur, je dirais volontiers, à peu près comme dans la chanson :

Les savants sont de
braves gens...

car, dans toutes ces recherches auxquelles s'adonnent les hommes de sciences d'aujourd'hui pour le bonheur des hommes de demain, je ne sais trop ce qui me plaît le plus.

La télévision ? Nous sommes déjà un peu blasés sur cette invention et il ne paraît guère qu'elle soit de nature à mettre un terme aux flots de sottises que déverse la radio à longueur de journée...

Le journal qui s'imprime à domicile ? Il reste à craindre que le succès continue à couronner les valeureux efforts des entrepreneurs d'abêtissement public. Les titres sensationnels, les photographies plus ou moins indiscrètes des pin-up girls ne fourniront-elles pas, là aussi, le fonds intellectuel de certains lecteurs ?

Pour ma part, si je trouve un réconfort dans les déclarations de ceux qui dirigent leurs regards vers le vingt et unième siècle, c'est dans la bouche du professeur d'Allaines, de l'Académie de Chirurgie, et de M. Jean Lhermitte, de l'Académie de Médecine :

—On guérira le cancer. Le coeur artificiel permettra la chirurgie intracardiaque. Nous aurons des organes de rechange, fait le premier.

—La chirurgie guérira les pervers congénitaux. On supprimera la douleur. Les cerveaux mécaniques aideront à déterminer la part de l'esprit pur, ajoute le second.

Si l'on y joint les propos de M. Jean Rostand qui voit des enfants sans père et des "types d'hommes nouveaux", il n'y aurait, somme toute, que d'assez déconfortantes promesses dans les perspectives d'avenir.

Mais il y a aussi M. Joseph Lefèvre, professeur à l'Institut national agronomique, pour qui l'an 2,000 se résume en un mot : famine ! Et M. Alfred Sauvy, directeur de l'Institut national d'études démographiques, est tout aussi rassurant : dans cinquante ans, il y aura vingt pour cent de vieillards... Même M. Jacques Fath, le grand couturier qu'il nous serait difficile de ranger dans la catégorie des savants, mais à qui l'on a demandé comment les femmes s'habilleront en l'an 2,000, craint que la chirurgie esthétique ne réduise nos compagnes à une série de "petites filles modèles au nez retroussé"... !

Rien que des nez retroussés pour apprécier tout ce que les savants nous promettent, non vraiment, ce n'est pas drôle.

BURIDAN

LE SAVIEZ-VOUS...

L'élection d'Abraham Lincoln à la présidence des Etats-Unis en décembre 1860 déclencha la guerre de Sécession.

•

Sédécias fut le dernier roi de Juda. Il régna immédiatement avant la captivité de Babylone, de 597 à 587 avant J.-C.

L'espion le mieux payé de tous les temps

L'espion le mieux payé de tous les temps est probablement un individu du nom de Diello qui a vendu à Hitler, au prix d'un demi-million de dollars, des photographies des documents les plus secrets concernant les conférences de Moscou, de Téhéran et du Caire. Le bruit court qu'il a émigré dans un pays de l'Amérique latine où, sous un nom d'emprunt, il mène l'existence confortable d'un riche rentier. L'attaché commercial allemand qui a payé l'argent a volontairement raconté les faits à Robert M. W. Kempner, procureur général américain au procès des chefs nazis, à Nuremberg. Ce dernier en fait le récit dans le numéro de juin de SELECTION du Reader's Digest.

Ancien chanteur d'opéra manqué, Diello était devenu le butler de Sir Hughe Knatchbull-Hugessen, ambassadeur d'Angleterre en Turquie. Enchanté de la façon dont Diello savait interpréter certains airs d'opéra, l'ambassadeur en fit son valet de chambre. Un matin de 1943, Diello trouva dans la poche d'un pantalon qu'il était en train de brosser la clef du coffre-fort de l'ambassadeur. Comprenant que cette trouvaille pouvait lui rapporter une fortune, il en fit fabriquer un double et étudia les méthodes de photographies des documents. Les Allemands lui versèrent d'abord $80,000 pour les photographies de quatre documents ultra-secrets. Le premier était une liste des agents secrets anglais résidant en Turquie. Le second était le résumé d'un rapport américain donnant une liste précise quantitative et qualitative des armements fournis jusque-là par les Etats-Unis à la Russie. Le troisième était la copie d'une note que Sir Hughe Knatchbull-Hugessen venait d'envoyer à Londres. Le quatrième était un rapport préliminaire des décisions prises par Hull, Eden et Molotov à la conférence de Moscou. Les Allemands étaient à ce point anxieux d'obtenir la neutralité de la Turquie qu'ils consentirent à payer 15,000 livres à Diello, lorsque ce dernier les menaça de traiter avec les Russes, pour chaque série de 20 documents. Ils lui donnèrent le nom de "Cicéron."

Soupçonnant une fuite de secrets officiels à l'ambassade, Londres envoya un appareil avertisseur des plus compliqués. Cicéron participa à l'installation de cet appareil et apprit à empêcher sa sonnerie de fonctionner. Il put ainsi continuer son travail d'espionnage sans risquer de se faire prendre. Il fut finalement dénoncé par une jeune fille qui travaillait au secrétariat de l'ambassade d'Allemagne et qui était antinazie. Selon l'attaché allemand, Cicéron était un petit homme grisonnant à la figure repoussante qui, fermé à tout sentiment et indifférent à l'issue de la guerre, ne vivait que pour gagner le plus d'argent possible.

Nehru restera-t-il toujours démocrate?

Jawaharlal Nehru, chef du gouvernement et le premier citoyen de l'Inde, aime discuter en toute bonne foi et sans un sou de malice de ses propres faiblesses et de ses erreurs avec le plus humble paysan. C'est ce qu'on peut lire dans le numéro de juin de SELECTION du Reader's Digest. Il a même été jusqu'à rédiger et à faire paraître un pamphlet anonyme dirigé contre lui-même, dans lequel il demandait si "un homme comme Jawaharlal n'est pas un danger pour une démocratie. Il se dit démocrate et même socialiste. Mais en un tournemain il pourrait bien se changer en dictateur." L'auteur de l'article prétend que cette éventualité n'est pas à craindre. Nehru parcourt l'Inde en tout sens pour catéchiser son peuple. Récemment, à un croisement de routes, mécontent d'avoir une police de la circulation aussi incapable, il sauta de sa voiture et dirigea lui-même le flot grouillant des pousse-pousse, des chars à boeufs et des automobiles.

Nehru est un sexagénaire, d'apparence délicate et sensible, dont les manières détachées, le parler académique et l'absence totale de rouerie font penser à un académicien plutôt qu'à un politicien. Les Hindous le suivent non seulement parce qu'il est le successeur de leur vénéré Gandhi, mais parce qu'ils voient en lui un homme dont l'existence est calquée sur la vie de Bouddha.

Par sa naissance, Jawaharlal est un aristocrate. Il a reçu son éducation à Harrow et à Cambridge. En 1912, lorsqu'il retourna aux Indes après un séjour de sept ans en Europe, il était un dandy, fumait de gros cigares, parlait avec le plus pur accent anglais et portait d'impeccables complets, achetés chez les meilleurs tailleurs de Londres. En 1916, il adopta le marxisme et joignit le mouvement révolutionnaire de Gandhi dont il admirait la personnalité sans s'empêcher toutefois d'être sceptique à l'égard de son mysticisme. Au cours des années qui suivirent, il dirigea une succession d'émeutes et de manifestations "pacifiques" contre les Anglais. Puis, en 1947, les Hindous reconquérirent leur liberté, et l'agitateur, qui s'enorgueillissait d'avoir passé treize ans en prison, devint le chef responsable du nouveau gouvernement hindou. Depuis son arrivée au pouvoir on peut cependant constater que ses appels à la réforme sont beaucoup plus modérés.

La Bible vous parle...

Après cela, j'entendis dans le ciel comme une grande voix d'une foule immense qui disait : "Alleluia ! le salut, la gloire et la puissance appartiennent à notre Dieu, parce que ses jugements sont vrais et justes...

Il a vengé le sang de ses serviteurs répandu par ses mains". Et ils dirent une seconde fois : "Alleluia !"

Et les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux se prosternèrent et adorèrent Dieu assis sur le trône, en disant : "Amen. Alleluia !"

Et il sortit du trône une voix qui disait : "Louez notre Dieu, vous tous ses serviteurs, et vous qui le craignez, petits et grands !"

Et j'entendis comme la voix d'une foule immense comme le bruit des grandes eaux, comme le fracas de puissants tonnerres, disant : "Alleluia ! car il règne, le Seigneur notre Dieu, le Tout-Puissant. Réjouissons-nous, tressaillons d'allégresse et rendons-lui gloire; car les noces de l'Agneau sont venues, et son épouse s'est préparée, et il lui a été donné de se vêtir de lin fin, éclatant et pur". — **Apoc 19, 1, 3-8**

(Texte choisi par la **Société catholique de la Bible**).

LE DR POULIN . . .

(suite de la première page)

mer que si les citoyens de la province de Québec étaient appelés à se prononcer directement sur la valeur du bill No 13, ils s'y opposeraient à une majorité écrasante.

Les gens du Québec sont profondément convaincus de l'indissolubilité du mariage et, conséquemment, de l'inutilité des tribunaux qui pourraient en sanctionner la dissolution et accepter le divorce. Cette conviction profonde leur vient de deux sources principales : d'abord, notre code civil, ensuite notre religion officielle, la religion catholique.

1) Le code civil de Québec, article 185 :

Le mariage ne se dissout que par la mort naturelle de l'un des conjoints, tant qu'ils vivent l'un et l'autre, il est indissoluble.

Tous les membres de la Chambre savent sans doute que, dans le Québec, nous sommes régis par le vieux droit civil français, qui a sans doute subi des variations, des changements, mais qui, autrefois, du moins, n'admettait pas le divorce.

Jusqu'au moment de l'Acte d'Union des deux Canada, en 1840, jamais, ni en fait ni en droit, le divorce ne fut reconnu par les législatures du Haut et du Bas Canada.

En 1857, le parlement impérial à Londres adopta une loi de divorce et Lord Stanley, alors ministre des Colonies, pressa le gouvernement canadien de voter une loi semblable. Une proposition visant à établir une cour de divorce a même été présentée au parlement canadien en juin 1858, mais elle ne fut pas acceptée.

En 1860, une pétition dans laquelle on réclamait l'adoption d'une loi de divorce, était présentée au parlement canadien. Cependant, elle n'a pas été agréée. Aucune autre mesure du genre ne fut présentée, pendant tout le régime d'Union du Canada. C'est donc dire que jusqu'au moment de la Confédération, en 1867, le parlement du Canada, qui comprenait alors l'Ontario actuel et le Québec refusait de reconnaître le principe du divorce.

Cependant, cela n'est pas essentiellement vrai, car sous le régime de l'Union, de 1840 à 1867, le parlement canadien, sans vouloir consentir à insérer dans ses statuts une loi concernant le divorce, consentait à adopter quatre bills privés accordant le divorce.

Et nous en arrivons à la Constitution de 1867. Pour la première fois, le divorce était reconnu en principe. En vertu de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, une loi donnait au Parlement le droit exclusif de légiférer en matières de mariage et de divorce.

Qu'on le veuille ou non, — c'est bien à regret que je fais cet aveu, — le parlement fédéral a donc un droit strict de légiférer en matière de divorce pour le Québec, et pour Terre-Neuve, comme pour toutes les autres provinces. On a cru, pendant un certain temps, particulièrement dans la province de Québec, que l'article 129 de la Constitution du Canada pouvait sauver Québec de cette situation extrêmement périlleuse en matières de divorce et de mariage : cependant, l'article 91 nous ramène forcément à la triste réalité.

Evidemment, tout ceci n'a pas été accepté sans quelques protestations de la part d'une partie de l'autorité religieuse catholique du Québec. Cependant, on passa outre à ces protestations.

On parle même d'un certain compromis, qui aurait eu lieu dans le temps, entre certains représentants des autorités religieuses et civiles du Québec, d'une part, les auteurs de la Confédération d'autre part. On prétendait alors que ces compromis pouvaient être avantageux pour l'élément minoritaire et les protestants du Québec.

De plus, en 1888, ce droit que possédait le parlement fédéral de légiférer en matière de divorce, se concrétisait par l'établissement d'un comité sénatorial qui devenait, en fait, une véritable cour de divorce et devait, dorénavant, entendre les causes qui lui venaient du Québec et de l'Ontario.

C'est pourquoi, tout en combattant aussi vigoureusement que possible le projet de la loi actuellement à l'étude, je n'en suis pas moins très indulgent à l'endroit de ceux qui proposent de changer le mode pratique d'application d'un principe qui, malheureusement, a été clairement reconnu lors de la naissance de la Confédération et qui, lors de la mise en vigueur de la loi, en 1888, détruisait l'indissolubilité du mariage chrétien dans toutes les provinces canadiennes, y compris le Québec.

Le parlement fédéral, dans le temps, décidait de maintenir en vigueur les lois de divorce qui existaient lors de l'entrée des provinces dans la Confédération. La Colombie - Britannique, dès 1858, avait fait sienne la loi du divorce adoptée par le parlement impérial l'année précédente. Les provinces maritimes avaient déjà leur propre loi. En 1886 et 1888, le parlement canadien adoptait deux lois (49 Victoria, chapitre 25 et 51 Victoria, chapitre 33) par lesquelles il remettait à la Cour Supérieure des trois provinces des prairies l'autorité en matière de divorce.

En 1930, par la loi 20-21 George V, chapitre 14, du parlement fédéral, c'était la province d'Ontario qui voyait sa Cour suprême nantie du pouvoir de régler les divorces.

Québec et Terre-Neuve sont les seules provinces qui n'ont pas leur Cour propre pour juger les divorces.

Le parlement canadien a-t-il le droit de leur en imposer une ? J'hésite à répondre et je laisse aux membres de la Chambre qui sont plus qualifiés que moi, le soin de défendre une cause qui, au strict point de vue légal, me semble perdue d'avance.

Dans la note explicative du bill à l'étude, on lit qu'il ne tend pas à établir des cours de divorce dans Québec ou Terre-Neuve. Très bien, mais je voudrais bien qu'on nous explique quelle différence pratique ou de principe il peut y avoir entre établir une cour de divorce dans Québec ou pour la province de Québec. Les époux n'en seront-ils pas tout autant séparés et les foyers également brisés avec les conséquences que l'on connait ?

Si le bill No 13, actuellement à l'étude, devait être accepté par cette Chambre, je préférerais et de beaucoup garder le système actuel, que je déteste pourtant de tout mon coeur, parce qu'il est disgracieux et irraisonnable. Disgracieux par la façon dont l'enquête est faite et irraisonnable par le temps qu'il fait perdre à des officiers qui ont pourtant bien d'autres choses à faire.

D'ailleurs, n'est-il pas étrange de constater que ce sont généralement des représentants d'autres provinces qui s'évertuent à découvrir des moyens pour régler les différends matrimoniaux du Québec ? C'est pour en débarrasser le parlement fédéral, a-t-on dit ? Si les causes de divorces du Québec ennuient le Parlement, il n'a qu'à les laisser de côté, à ne pas s'en occuper et le Québec sera satisfait.

Si les quémandeurs de loi spéciale, visant à faciliter le divorce éprouvaient autant de difficulté à se faire entendre au Parlement que certains solliciteurs, parfois raisonnables, en ont, le nombre de ceux qui, dans le Québec tentent d'accaparer le temps précieux et les fonctions sacrées des législateurs pour obtenir l'adoption de lois qui viennent en conflit avec notre code civil propre et les principes immuables de notre foi catholique diminuerait rapidement.

Autant je me sens inquiet quand je songe que peut-être, au strict point de vue constitutionnel, il nous serait difficile d'empêcher le parlement du Canada de légiférer pour le Québec en ce qui concerne le divorce, autant je me sens rassuré quand je fais appel à la droiture, au bon sens, à l'intelligence et à la bonne volonté des membres de cette Chambre !

Je ne mets aucunement en doute ici les intentions du proposeur de ce bill; bien au contraire, je le crois sincère et désireux de régler un problème épineux par le meilleur moyen possible. En conséquence, monsieur l'Orateur, je lui demande s'il croit sage de proposer une mesure qui s'attaque directement aux convictions religieuses de l'immense majorité de la population du Québec. Cette population croit à l'enseignement du Christ, qui lui a dit par son Evangile, je cite l'évangile selon saint Marc :

Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point.

On trouve d'ailleurs un énoncé à peu près identique, dans Saint Mathieu. Conséquemment, non seulement on n'a pas le droit, comme catholique, de reconnaître le divorce, ni de reconnaître les tribunaux chargés de juger ces causes, mais on n'a pas non plus le droit, en tant que catholique — c'est mon humble opinion — de prendre part à la rédaction ou à l'adoption de projets de loi qui instituent, de fait, le divorce chez les personnes unies dans le mariage catholique.

C'est pourquoi, chaque fois que des projets de loi spéciaux ou bills privés tendant à accorder un divorce seront présentés, je prendrai le moyen que nous avons actuellement à notre disposition, — dont s'est servi il y a un instant l'honorable député de Québec-Montmorency (M. LaCroix), — et je manifesterai mon opposition.

D'ailleurs, qu'est-ce que l'institution du divorce et l'augmentation alarmante du nombre de divorcés chez nos époux peut représenter pour nos concitoyens et

(suite à la page 13)

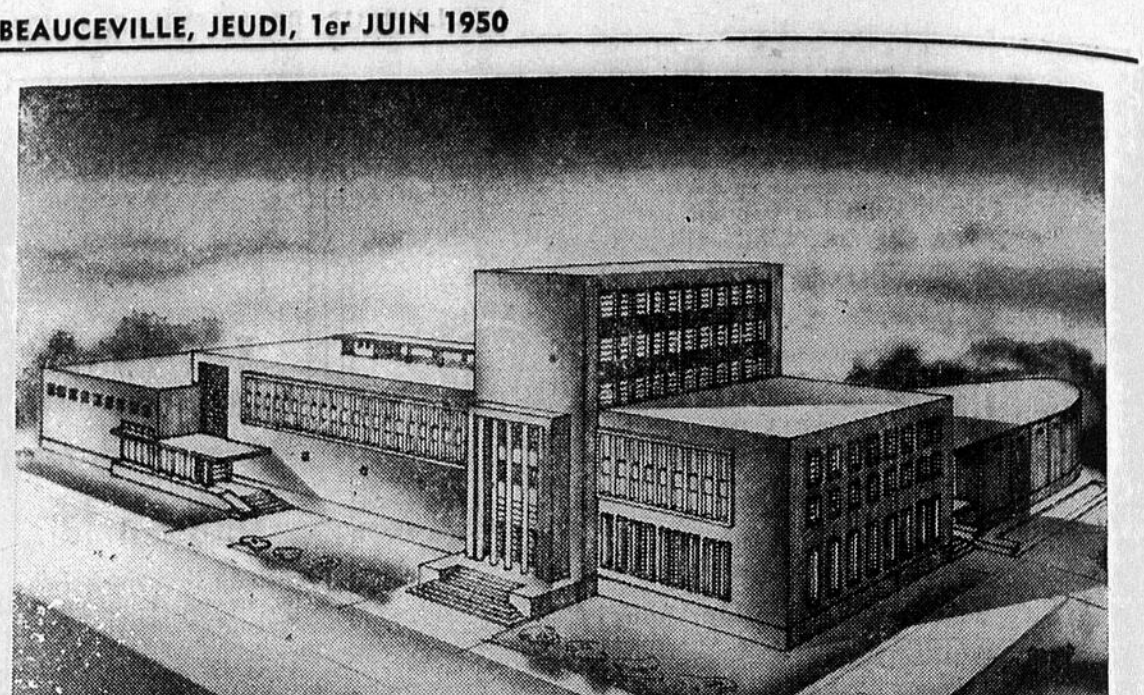

• Les fonds recueillis à l'occasion de la campagne de souscription qui vient d'être lancée officiellement aujourd'hui en faveur de l'Ecole de Commerce de Laval serviront à la construction et à l'ameublement du pavillon moderne dont une esquisse apparaît ci-dessus. Le pavillon du Commerce, dont on projette la construction dès l'automne dans la Cité Universitaire, comprend un immense corps de bâtisse de 328 pieds de longueur, terminé à gauche par une aile d'environ 136 pieds de profondeur et à droite par un vaste amphithéâtre de cinq cents sièges. Cet immeuble, d'une superficie d'environ 100,000 pieds carrés de plancher, logera des bureaux, salles de cours, bibliothèques, laboratoires de comptabilité et autres, amphithéâtres et salles de réunion tant à l'usage des étudiants que des associations d'hommes d'affaires pour la tenue de réunions ou de congrès. On peut imaginer, sur cette esquisse, quatre sections principales qui sont, de gauche à droite: la bibliothèque et le centre de recherche, les salles de cours et les laboratoires, les bureaux de l'administration et des professeurs et, à l'arrière, le vaste auditorium. Les plans de la future Ecole de Commtrce ont été préparés par monsieur Lucien Mainguy, architecte, et approuvés par le Bureau des Gouverneurs de l'Ecole de Commerce de Québec Inc. qui aura charge d'administrer les $2,000,000. recueillis durant la campagne.

1000

AUXILIAIRES BENEVOLES

sont présentement

AU TRAVAIL!

Ils recueillent les SOUSCRIPTIONS

pour

l'AIDE à L'ECOLE de COMMERCE de LAVAL

LEUR OBJECTIF:

$2,000,000.00

Hotel Château Normandie

50 CHAMBRES MODERNES

EN FACE DU CHATEAU FRONTENAC

J. A. L. BILODEAU & FILS

Poseurs licenciés de paratonnerres

DEMANDEZ NOS PRIX

Tél. 63 — STE-MARIE, Bce — 44-46, rue Notre-Dame

Voyez la nouvelle
MONTRÉ-CALENDRIER
"Automatique"
CHEZ
PATRICK DOYON
Horloger-Bijoutier
Ave DeLéry, Beauceville-Est
B. P. 32 — Tél. 36

L'ECLAIREUR

THE OLD HOMESTEAD
HOTEL ET RESTAURANT
BIERE ET VIN
20, Ste-Anne, QUEBEC

VOL. 42 — No 35 Beauceville, Jeudi, 1er juin 1950 Page 5

CÉLÉBRATION DE LA PENTECÔTE AU RANG FRASER

Dimanche, le 28, en la chapelle de l'Immaculée-Conception, une grand'messe a été organisée. La chapelle portait ses plus belles parures. Le célébrant, M. l'abbé Quirion, a donné le beau sermon de circonstance. Avant la messe, le cantique "O Saint Esprit, venez en nous" : premier solo, "Sans Vous, Seigneur", par M. Valère Cloutier; 3ème solo, "Enseignez-nous la Divine Sagesse", par M. Athanase Doyon. A l'Offertoire, M. Cloutier interpréta le Salve Regina, et à l'Elévation, "Esprit Saint, Dieu de lumière" fut joué à l'harmonium par Mme Viateur Turgeon. Au moment de la communion, qui fut nombreuse, M. Viateur Turgeon chanta les soli du Veni Creator. Au dernier évangile, M. Turgeon se joignit à l'assistance pour chanter à pleine voix en ce dernier dimanche de mai :

"C'est le mois de Marie
C'est le mois le plus beau !"
R. D.

COMMISSIONS SCOLAIRES RÉUNIES EN CONGRÈS

Deuxième Congrès de la Section Urbaine de la Fédération des Commissions Scolaires de la province de Québec, 5 et 6 juin.

PROGRAMME GENERAL

Lundi, 5 juin :

7 h. p.m. — Inscription des congressistes, formation des comités et première réunion des comités.

Mardi, 6 juin :

9 h. a.m. — Deuxième réunion des comités, première séance plénière.

Midi. — Dîner libre.

2 h. p.m. — Deuxième séance plénière, rapports des comités, voeux de l'assemblée, etc.

7 h. p.m. — Banquet des congressistes au Château Frontenac, sous la présidence d'honneur de l'honorable Maurice Duplessis.

Les dames sont admises au banquet.

A VENDRE

Epicerie-Restaurant avec café pouvant asseoir 40 personnes. Situé près des industries à Beauceville-Est. A vendre avec stock et ameublement. Résidence privée sur même plancher ainsi que loyer rapportant bon revenu. Offre très intéressante. Cause de vente: autre occupation. S'adresser à L'Eclaireur.

Feu Ernest Veilleux de Lewiston, Me

M. Ernest Veilleux, de Lewiston, Maine, autrefois de Beauceville et St-Alfred, a succombé à une crise cardiaque mardi soir, vers 5 heures, alors qu'il quittait la demeure de son fils, René, à Waterville, pour retourner chez lui. M. Veilleux se préparait à prendre l'autobus quand il s'affaissa et mourut. Il était âgé de 59 ans et 10 mois. Ses funérailles auront lieu probablement samedi matin, à Lewiston.

M. Veilleux était bien connu à Beauceville, d'où il n'était parti que depuis quelques années. Il laisse ici et à St-Alfred de nombreux parents et amis.

Le défunt était l'époux de Dame Phébée Gilbert. Il laisse quatre fils : René, de Waterville, Wallis et Wilbrod, de Lewiston, et Pamphile, de Québec; six filles : Mme Léo Boucher (Carmelle), de Beauceville, Mme Rémi Poulin (Jeanne), de St-Alfred, Mme Dorilas Fortin (Jacqueline), de Lewiston, Yolande, Germaine et Charlotte, de Lewiston également; ses gendres : MM. Léo Boucher, Dorilas Fortin et Rémi Poulin; ses belles-filles : Madame René Veilleux (Mathilda Rodrigue), Mme Wilbrod Veilleux (Juliette Mathieu); ses frères, M. Napoléon Veilleux, de St-Alfred, et M. Jean Veilleux, de St-Benoît; ses soeurs, Mme Majorique Poulin (Désilda), de St-Alfred, Mme Vve Alphonse Busque (Célina), de Beauceville; ses beaux-frères, M. Majorique Poulin, de St-Alfred, M. Majorique Gilbert, de Beauceville, MM. Georges et Athanase Gilbert, de St-Alfred, M. Arthur Gilbert, de Waterville; ses belles-soeurs, Mme Napoléon Veilleux,de St-Alfred, Mme Jean Veilleux, de St-Benoît, Mme Alfred Poulin, de Lewiston, Mme Vve Odilus Poulin, Mme Majorique Gilbert, de Beauceville, Madame Rosaire Breton, de Waterville, Mme Joseph Gilbert, de Notre-Dame, Mme Jos. Veilleux, de Waterville. Le défunt laisse encore plusieurs petits-enfants, de même que de nombreux neveux et nièces.

L'**Eclaireur** offre ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. MARCEL POULIN . . .

(suite de la première page)

l'engagement des instituteurs et institutrices pour la prochaine année scolaire. Les titulaires sont, à l'Ecole Normale : Mlles Candide Rodrigue, Simone Drouin, Thérèse Laflamme et Etiennette Boucher. A l'école No 3, M. Lauréat-H. Veilleux. A l'école No 2, Mlles Simone Poulin et Jeanne Poulin, cette dernière en remplacement de Mlle Jeanne d'Arc Toulouse, qui abandonne l'enseignement après avoir obtenu de nombreux succès. Au collège, M. Lionel Veilleux.

MOT POUR RIRE

Le maître. — On veut partager 7 pommes entre trois enfants. Que faudra-t-il faire ?

Un tout-petit. — Une compote, m'sieu.

"LA BERGERE AU PAYS DES LOUPS"

Cette pièce de Henri Ghéon sera jouée à l'Ecole Normale, mardi, le 6 juin, par les élèves de cette institution.

PRIX D'ENTREE : 50 CENTS

Espérant ne voir se dresser aucun obstacle qui entrave au dernier moment la réalisation de ses projets, l'Ecole Normale offre de nouveau au public une soirée récréative qui promet d'être fort intéressante.

Les auditeurs ne resteront pas cette fois sous le charme de l'harmonie musicale, mais bien sous l'impression indéfinissable que laisse dans l'âme le spectacle d'actions vertueuses, présentées sous le manteau d'une amitié limpide et ingénue. Cette jolie pièce d'Henri Ghéon ne relate pas un récit purement fictif, mais elle est l'histoire authentique et véridique d'une petite bergère, Sainte Germaine Cousin, qui vécut au pays de Toulouse vers la fin du seizième siècle.

Les Normaliennes ne prétendent pas posséder l'habileté des actrices de profession, leurs aspirations d'ailleurs ne sont pas dirigées de ce côté; mais leur façon d'interpréter la pièce vous assure d'avance une très agréable soirée.

Le prix d'entrée est fixé à cinquante sous. Les cartes sont en vente chez Mademoiselle Gilbert, à la Pharmacie Garon et à l'Ecole Normale.

La levée du rideau se fera à 8h 30 précises, et les retardataires ne devront pas pénétrer dans la salle à un autre moment que pendant un entr'acte.

L'autobus circulera dans la ville pour faciliter l'accès à l'Ecole Normale.

Notre concert annoncé pour le 25 mai, et remis à plus tard à cause de la maladie soudaine d'un des artistes, aura lieu mardi, le 13 juin, à l'endroit et dans les conditions déjà portées à votre connaissance.

ACTIVITÉS DE L'UNITÉ SANITAIRE

Semaine du 4 juin

Lundi, le 5 :

Ste-Clotilde. — Clinique de BCG (vaccin contre la tuberculose).

Mardi, le 6 :

A.M. — St-Georges-O. — De 10 h. à 11h 30, à la salle paroissiale (local J.O.C.), clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

P.M. — St-Georges-Est. — De 2 h. à 4 h., à la salle de l'Hôtel de Ville, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

Beauceville. — De 10 h. à midi et de 1h 30 à 3 h., aux bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique antituberculeuse (examen des poumons) par le Dr A. Beauchesne, clinicien.

Mercredi, le 7 :

St-Honoré. — De 10 h. à 11 h., à la salle publique, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

St-Victor. — De 2 h. à 3 h., au soubassement de l'église, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

St-Ephrem. — Clinique dentaire au Couvent.

Ste-Clotilde. — Clinique de BCG (vaccin contre la tuberculose).

Jeudi, le 8 :

St-Théophile. — De 10 h. à 11 h., au soubassement de l'église, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

St-Côme. — De 2 h. à 3 h., à la salle du Conseil, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

Vendredi, le 9 :

Ste-Clotilde. — Clinique de BCG (vaccin contre la tuberculose).

Dr F. GUIMONT, D.P.H.
Médecin hygiéniste

NAISSANCE

M. et Madame Henri Lacombe (Madeleine Goulet), de Beauceville, annoncent la naissance d'un fils, né à l'hôpital de Beauceville le 16 mai et baptisé le 18, sous les prénoms de Louis, Jacques. Parrain et marraine, Louis et Yvonne Goulet, g.m.g., oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Thérèse Goulet, soeur de l'enfant.

Nos félicitations.

La gent ailée

Le hibou des granges est le meilleur ami de l'homme et l'on devrait toujours le considérer comme tel. Des ornithologues disent que l'un de ces oiseaux, se nourrissant surtout de rongeurs, mange en une seule nuit son propre poids de petits animaux déprédateurs.

ÉTAT CIVIL

BAPTEMES

Le 21 mai, Rolande, Pierrette, née l'avant-veille, fille légitime de Noël Daigle et d'Aline Busque. Parrain et marraine, Ls-Omer Veilleux et Marie-Reine Busque.

—Le 21, Ginette, née la veille, enfant de Paul-Eugène Busque et d'Yvette Poulin. Parrain et marraine, Ls-Poulin (Lazi) et Georgianna Cliche.

—Le 21, Henri, Claude, Rénald, né l'avant-veille, fils de Frs Giroux et de Marguerite Roy. Parrain et marraine, Henri et Cécile Roy.

—Le 23, Marc-André, né le même jour, fils d'Adalbert Giroux et de Marie-Louise Bernard. Parrain et marraine, Léonard Gagnon et Irène Bernard, oncle et tante de l'enfant.

—Le 24, André, Bertrand, né le même jour, fils de Gérard Veilleux et de Marie-Reine Jacques. Parrain et marraine, Wilfrid Jacques et Thérèse Poulin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 28, Laurette, Carmen, Jacinthe, née la veille, fille d'Albert Poulin (barbier) et de Monique Lessard. Parrain et marraine, P.-Emile Lessard et Lauretta Gilbert, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE

Le 20, entre Hervé Bourbeau, de Drummondville, et Carmelle DuSault, fille de Benoît DuSault et de Virginie Roy.

CHASSE AUX RENARDS ET AUX LOUPS

La meilleure façon pour les sportsmen de contribuer à abaisser le nombre des animaux déprédateurs et, de ce fait, augmenter les réserves en gibier, serait de consacrer une partie de leurs expéditions de chasse à la chasse au renard, au loup et aux autres animaux nuisibles, disait récemment M. Benoît Bertrand, président de la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec. Ces animaux, ajoutait M. Bertrand, détruisent chaque année une quantité de beaucoup supérieure à celle abattue légalement par les sportsmen.

Le Ministère de la Chasse et des Pêcheries a récemment fait adopter un Ordre-en-Conseil abolissant la clôture de la saison de chasse au renard roux. Cet ani-

(suite à la page 13)

A VENDRE
Chaise roulante, glacière, poêle, clavigraphe, chesterfield, bureau, garde-robes, set à déjeuner et dîner. Neufs et d'occasion, etc.
L.-J.-A. Demers & Cie
183, de la Couronne Tél. 2-2685
QUEBEC

PIERRE GAGNÉ
Creuseur de puits artésiens
Demandez nos prix avant de confier vos travaux. Ouvrage garanti.
ST-ZACHARIE, Tél. 12-s-2
Beauce

VENDEURS DEMANDES
AVEC AUTO
DANS CHAQUE LOCALITE
pour distribuer
LES FAMEUX TRAITEMENTS
ANDAL
Conditions des plus intéressantes
S'adresser en personne à nos bureaux
ANDAL LABORATOIRE LIMITED
SAINT-ROMUALD

ATTENTION — AVICULTEURS
DINDONNEAUX A VENDRE
Pour livraison aux dates suivantes :
15 juin $55.00 le 100
22 juin $50.00 le 100
29 juin $45.00 le 100
4 juil. $40.00 le 100
Avons aussi poussins d'un jour à $12.00 le cent
RACES : PLYMOUTH ROCK BARREE, LIGHT SUSSEX ET HYBRIDES
Commandez immédiatement
COUVOIR COOPERATIF Certifié
WILFRID DROUIN, Gérant
ST-MALACHIE, - - - Cté Dorchester

POILS SUPERFLUS
Formule ultra-rapide pour détruire les poils superflus pour la VIE. Traitement sans douleur sans aiguille électrique, sans cicatrice, n'affectant aucunement votre épiderme. Pour poils superflus (faible) $15.50 Formule améliorée (plus fort) $25.50, formule ultra-rapide pour poils actifs $35.50. Envoyez mandat de poste pour le montant de format que vous désirez et adressez à Produits R. M., C. P. 324, St-Joseph de Beauce.

CONFIEZ vos achats et réparations de fourrures à une maison de confiance
20 ans d'expérience
Confection et réparation
Entreposage de fourrures
Voûte à l'épreuve du feu et du vol.
Assurance à 1%
ALBERT PARENT
MARCHAND DE FOURRURES
109, rue Garnier, St-Sacrement, Québec — Tél. 7-4303

EN FEUILLETANT LES LIVRES

OEUVRE DE CHOIX

L'Histoire du Canada Français (Tome I), du chanoine Lionel Groulx, que les Editions de l'Action Nationale viennent de lancer, s'adresse à tous les groupes de lecteurs. Son intérêt est général.

Tous les Canadiens français trouveront avantage à lire ce texte dense et aéré, où revit la Nouvelle-Ecosse. C'est une résurrection du passé, tracée de main de maître, à partir de la savante érudition d'un historien de carrière.

Les spécialistes en tireront le même profit. Car cette synthèse provient d'une connaissance personnelle des archives et d'une élaboration nouvelle. Les collégiens et grands écoliers en feront un instrument d'études.

L'édition ordinaire se vend $2. L'édition spéciale, sur papier Byronic, numérotée de 1 à 1,000, autographiée par l'auteur : $3.50. C'est une édition de **l'ACTION NATIONALE, 422 est, rue Notre-Dame, Montréal. MA-2837.**

FEU NAPOLÉON DROUIN DE ST-HONORÉ SHENLEY

St-Honoré (DNC) — Le 23 mai, s'éteignait pieusement dans le Seigneur, muni de tous les sacrements, M. Napoléon Drouin, époux de Dame Joséphine Bilodeau, à l'âge de 72 ans et 2 mois. Il laisse, pour le pleurer, son épouse, huit fils et deux filles : P.-Emile, de Collinsville, Conn., Philippe, de St-Honoré, Gédéon, de Sault Ste-Marie, Armand, de Nipigon, Ont., Cléophas, de Lachine, Raoul et Jacob, de Saint-Honoré, Roméo, de Nipigon, Ont., Mme Napoléon Drouin (Desneiges), de St-Benoît, Mme Gaston Morin (Yvonne), de St-Georges; ses belles-filles, Mme Paul-Emile Drouin (Exélia Goulet), Madame Philippe Drouin (Léa Fortier), Mme Gédéon Drouin (Lucille Gareau), Madame Cléophas Drouin (Bernadette Gaboury), Madame Raoul Drouin (Rita Fortier), Madame Jacob Drouin (Blanche Perron); ses gendres, MM. Napoléon Drouin, Gaston Morin; ses frères, Siméon, de Lac Mégantic, Cléophas, de St-Prosper, Adolphe, de Beauceville, Béloni, de Valleyfield, Ernest, de Lewiston, Maine.

LAFONDINN
Tourist rooms
MONTREAL
Chambres pour touristes, voyageurs, à proximité des gares. Centre des grands magasins. Maison tranquille, propre, confortable. Eau chaude et froide, bains, douches.
Adressez-vous à :
University Rooms Reg'd
2058-64, rue University
PL. 0015
Attention spéciale aux réservations.

LES ACCIDENTS TROP NOMBREUX

Dans une lettre envoyée à 17,000 employeurs de la province à l'occasion du mois de "JUIN SANS ACCIDENT", M. Arthur Gaboury, gérant général de l'Association du Québec pour la Prévention des Accidents industriels, souligne qu'au cours du mois de juin dernier, alors qu'une campagne similaire avait été lancée, les accidents d'usines se sont élevés à 4,128, dont deux furent mortels.

"C'est là un fait tragique qu'aucun industriel ne saurait ignorer", dit M. Gaboury qui demande l'entière collaboration de tous les employeurs et les incite à participer à la campagne.

A la clôture de cette dernière, l'Association remettra à chaque employeur dont l'établissement n'aura à rapporter aucun accident à chômage durant le mois de juin, un certificat spécial attestant de ce fait. Plusieurs milliers de certificats ont été ainsi remis l'an dernier. Par accident à chômage, on entend celui qui entraîne la perte de plus d'une journée entière de travail.

"Il est bon de rappeler que les accidents ne se produisent pas seuls", dit M. Gaboury à la fin de sa lettre. "Ils ont une cause : la prévention consiste à éliminer cette cause."

Saint-Benjamin

MARIAGE :

Mardi matin, 23 mai, en l'église St-Benjamin, a été béni le mariage de Mlle Gabrielle Lessard, fille de M. Adélard Lessard, à M. Roland Veilleux, fils de M. et Mme Joseph Veilleux (fils Charles).

Nos voeux de bonheur.

PROFESSION DE FOI :

Trente-six enfants de la paroisse, dont seize garçons et vingt filles, ont fait leur communion solennelle, suivi de leur profession de foi, mercredi matin, 24 mai, en l'église Saint-Benjamin, après avoir suivi pendant quinze jours les instructions religieuses de M. le vicaire A. Langlois.

Nos félicitations.

BAPTEMES :

Marie, Jeanne d'Arc, enfant de M. et Mme Irénée Poulin (Julienne Bolduc). Parrain et marraine, M. et Mme Eleucipe Veilleux, de Morisset Station, oncle et tante de l'enfant.

—Marie, Aline, enfant de M. et Mme Roland Rancourt (Raymonde Mathieu). Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Rancourt, oncle et tante de l'enfant.

St-Jean de la Lande

NOTES SOCIALES :

Un groupe de jacistes de Québec et de St-Martin sont venus rencontrer M. l'abbé Quirion, ancien aumônier jaciste, la semaine dernière.

—M. et Mme Théophile Guenette, de St-Benoît, Mme Léontine Doyon, de Springhill, ont rendu visite à M. et Mme Cléophas Doyon.

—Mme Sévère Champagne, de St-Georges, chez M. et Mme Léon Lachance.

—M. et Mme Fernand Nadeau, à St-Martin, visitant M. et Mme Jules Frenet.

LA OÙ IL Y A Coca-Cola IL Y A DE L'HOSPITALITÉ

—M. et Mme Carmel Veilleux et leurs enfants, de Carleton, en promenade chez Madame Georges Veilleux.

—M. le curé Tanguay, de St-Thomas de Villeneuve, et Mlle Marguerite Caron, de passage dans notre paroisse.

—Mme Vve Joseph Dulac, M. et Mme Evangéliste Dulac, Patrick, Joséphine et Jacqueline Dulac, chez M. et Mme Odilon Rodrigue.

—M. et Mme Camille Poulin ont rendu visite à M. et Madame Jean Poulin, de St-Benoît .

—M. et Mme Albert Perron, chez M. O. Rodrigue.

—M. Paul Pageau, de L'Ancienne-Lorette, a visité M. Jean-Paul Harris.

—M. Omer Beaumont, de Québec, et sa fillette, également chez M. et Mme Odilon Rodrigue.

—M. et Mme Odilon Rodrigue, Angéline Rodrigue et Jean-Paul Harris, chez Mme Joseph Dulac.

—M. et Mme Joseph Quirion, de St-Prosper, ont rendu visite à M. Olivier Quirion.

Saint-Benoît

CONFIRMATION :

Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a confirmé 156 enfants. M. l'abbé Léon Bernard, curé de la paroisse, assistait Monseigneur Roy dans ses fonctions. M. Louis Lachance et son épouse représentaient les parrains et marraines.

VA-ET-VIENT :

M. Lucien Cloutier, à Saint-Georges, par affaires.

—M. Cléophas Roy, de Stratford, a passé quelques jours chez des parents et amis.

—MM. Florian Vallée, Clément Binet et Lionel Gonthier, à Detroit Michigan.

Pour les
HOMMES
DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES
PILULES MORO
50¢ la boîte ou 3 pour $1.35
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

PRENEZ SOIN DE VOTRE SANTE
Le fameux "COMPOSE SAPIN FORTIN" contient sous une forme agréable au goût certaines propriétés médicinales pour traiter les maladies, telles que : RHUME, GRIPPE, COQUELUCHE, BRONCHITE, etc.
Exigez toujours de votre pharmacien ou de votre épicier le "COMPOSE SAPIN FORTIN" et vous serez persuadé d'être satisfait après l'avoir employé.
CHS FORTIN ENR.,
MANUFACTURIER
Robertsonville, - Cté Mégantic, P. Q.

VINAIGRE LION
(VIEILLI DANS DES FÛTS POUR QU'IL SOIT MEILLEUR)
Il relève le goût d'une salade!
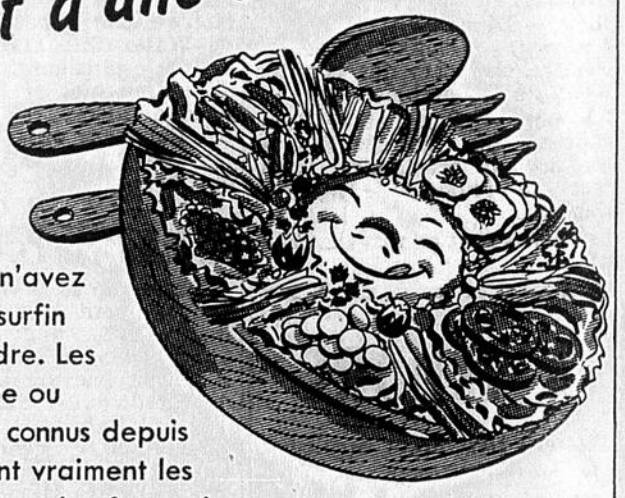

Vos salades peuvent être des régals dont tout le monde parlera chez-vous et en dehors. Vous n'avez qu'à employer le vinaigre surfin Blanc, de Malt ou de Cidre. Les vinaigres LION de l'une ou l'autre marque sont connus depuis un siècle et ce sont vraiment les meilleurs et les plus économiques que vous puissiez acheter. Pour plus de saveur, pour plus de goût, employez un vinaigre de qualité supérieure, LION! Et si vous faites des sauces variées, Lion est aussi ce qu'il y a de mieux, ne l'oubliez pas!
Demandez-nous notre nouveau livre de recettes GRATUIT. Vous le trouverez fort utile pour préparer sauces et salades de très bon goût.
VINAIGRE LION
74, Ave Renaud — Québec
L.50-1F

LE PAIN *Diana*
EST UN ALIMENT COMPLET
En vente chez votre épicier

La Farine Robin Hood
Moulue de Blé Lavé

FRANK GUARRERA À RADIO-CARABIN

FRANK GUARRERA, baryton du Metropolitan, sera l'invité d'honneur à Radio-Carabin le 7 juin.

Frank Guarrera est un gradué du Curtis Institute. En 1948, il était le vainqueur des "Metropolitan Auditions of the Air" et il obtint immédiatement un contrat avec le Metropolitan Opera Company. Il eut également l'honneur d'être choisi comme soliste au programme anniversaire de La Scala de Milan, sous la direction d'Arturo Toscanini. Ses succès, en Europe aussi bien qu'en Amérique, sont resplendissants. Au Philadelphia Pops Concerts, au New York City Center, partout on le reçoit avec un enthousiasme délirant. Il fut soliste avec les orchestres symphoniques les plus réputés des principales villes américaines et à la radio avec la N.B.C. Symphony.

Pour varier, l'as comique, Roger Garand, ira avec son épouse chez un marchand de disques afin de renouveler sa provision musicale. Au deuxième plan, l'amour toujours l'amour à travers les professions et en troisième lieu, un grand romancier qui fait sa publicité aux coins des rues Bleury et Ste-Catherine.

Pour l'écoute de Radio-Carabin, chaque mercredi soir, à 9 h., le réseau français de Radio-Canada et les postes affiliés.

Décès de M. Dominique Morin

St-Benjamin (DNC) — La population de St-Benjamin a été cruellement frappée ces jours derniers par la mort de M. Dominique Morin, citoyen hautement estimé de tous ceux qui l'ont connu.

Monsieur Morin est décédé subitement à Montréal, jeudi, le 18 mai, à l'âge de 44 ans et 10 mois.

Le défunt laisse, pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Marie-Anne Rancourt, son père, M. Alfred Morin; une soeur, Mme Joseph Rancourt (Marie-Ange), et quatorze enfants en bas âge : Carmen, Maurice, Réjeanne, Claudette, Léandre, Bernice, J.-Nicole, Lise, Guimont, Gilles, Micheline, Jovette, et deux petits jumeaux, Paul-André et Paul-Roger; aussi plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Ses funérailles ont eu lieu le 22, à 10 heures, en l'église Saint-Benjamin, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. La Maison Giguère & Frère de Beauceville avait la direction des funérailles.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus vives sympathies et sur la tombe du regretté disparu nous déposons l'hommage de nos ferventes prières et de notre vibrant souvenir.

A la famille en deuil, nos plus vives condoléances.

Ce qui compte dans l'argent que vous gagnez ...c'est ce que vous épargnez!

Une *banque* vraiment "*Royale*"

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Fixez un rendez-vous avec une Six ou une Huit!

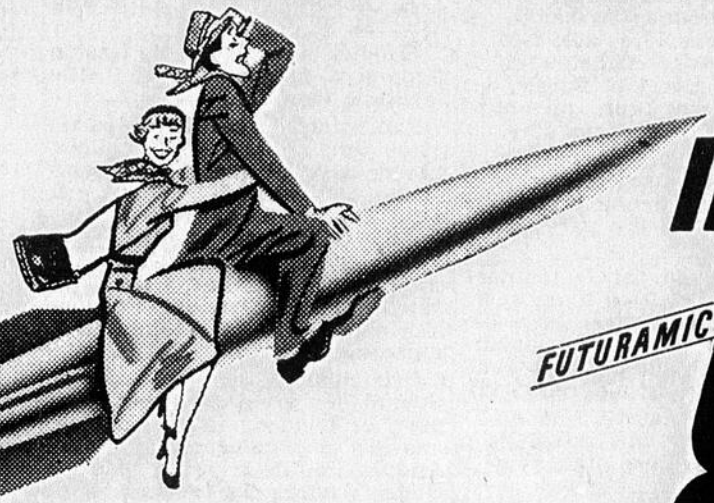

"76" FUTURAMIC

"88" FUTURAMIC

Un rendez-vous avec une belle voiture élégante qui a l'habitude palpitante de tenir les devants! C'est l'Oldsmobile—la voiture qui fut première à offrir la commande hydraumatique*—la première à présenter le style futuramic. Et voici que l'Olds est première encore une fois—en performance, beauté, sûreté et durabilité! De nouveaux perfectionnements de son style futuramic déjà célèbre, de nouveaux intérieurs encore plus beaux ... de brillantes nouvelles couleurs ... une carrosserie Fisher nouvellement renforcée! C'est de beaucoup la plus belle Oldsmobile jusqu'ici! Quelle que soit la caractéristique principale de votre estimation d'une voiture, vous trouverez que l'Oldsmobile vous en offre une mesure abondante. Prenez rendez-vous aujourd'hui—avec la voiture qui atteste votre bon goût aussi bien que votre bon jugement. Voyez *votre* marchand Oldsmobile!

*Equipement régulier de la "88" à moteur Rocket; facultative à coût additionnel sur la "76".

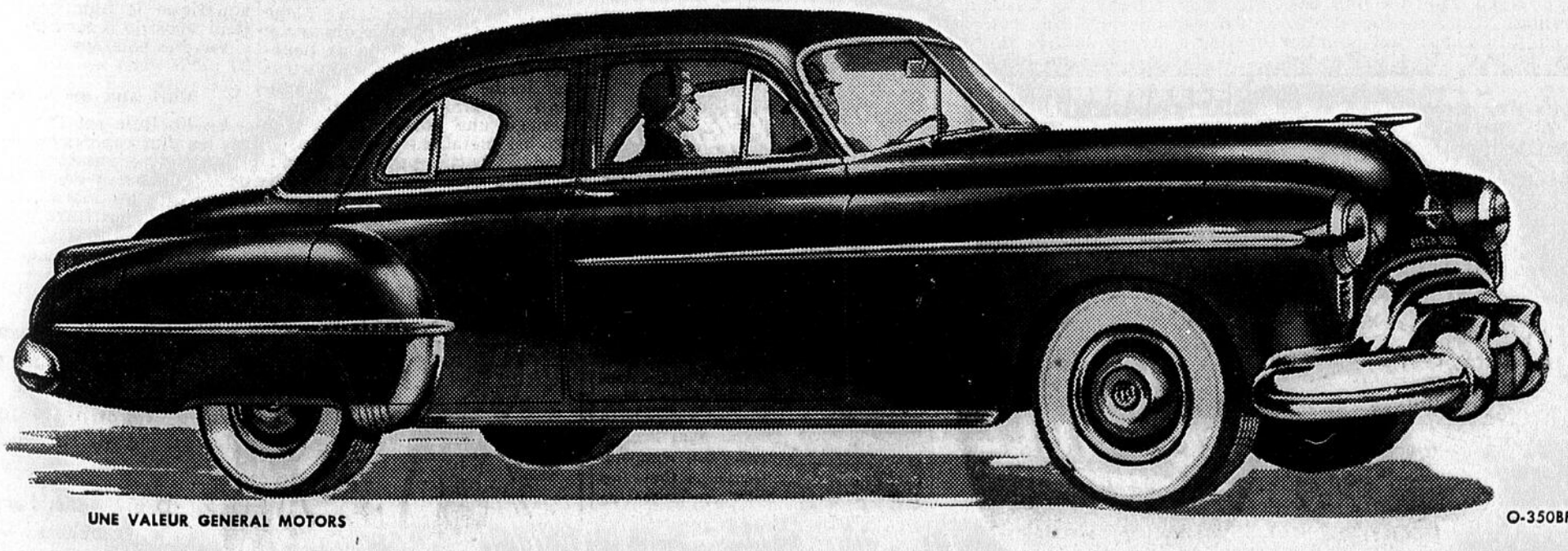

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

O-350BF

Prenez les devants avec une OLDSMOBILE

Roy Automobile Enrg.
Beauceville-Est, Beauce

Garage National
St-Georges-Est, Beauce

C.-E. Dallaire
St-Evariste Station, Frontenac

... SPORT ...

Saint-Georges en tête de la Ligue

Il dispose difficilement du Lévis et divise avec Plessisville. — Du renfort attendu.

VICTORIAVILLE DANS LA LIGUE

Le Lévis s'est révélé un sérieux aspirant au championnat de la ligue Laurentienne et un dangereux adversaire pour le club local quand il força les nôtres à jouer dix manches, jeudi dernier, avant de gagner 10-9.

Les visiteurs eurent l'avantage durant toute la partie et ce n'est qu'à la dixième manche que les locaux prirent les devants quand ils comptèrent sur un mauvais lancer du lanceur de relève lévisien alors que Peters était au troisième but et qu'il n'y avait qu'un homme de retiré.

Dans cette rencontre, le club vaincu montra une grande amélioration sur l'an dernier en ne commettant que deux erreurs. Boynton lança pour St-Georges et se distingua de nouveau en retirant onze frappeurs au marbre.

En plus de cette brillante performance, il frappa trois coups sûrs, dont un double. Pete Gosselin se signala aussi avec trois coups sûrs, dont un formidable triple dans le champ centre.

Jacques Plante, du Lévis, se révéla le meilleur cogneur de son équipe en récoltant trois coups sûrs, y compris un double.

Lévis	Pts	Cs	E
2 0 2 3 1 1 0 0 0 0—	9	12	2
St-Georges			
0 0 3 0 2 0 1 0 3 1—	10	11	6

Dimanche, le 28 mai, le Saint-Georges se rendait à Plessisville dans la première partie d'un programme double. Les nôtfres conservèrent l'avantage jusqu'à la fin de la septième manche, après quoi Claude Morin faiblit à la huitième pour remplir les buts avant de céder sa place à Boynton qui ne put arrêter l'élan des vainqueurs. Ceux-ci comptèrent deux points sur deux erreurs de Simonson et gagnèrent la partie par 6 à 5.

Pour les vainqueurs, J. Wilson, ex-joueur de l'équipe locale, Laliberté et Daigle récoltèrent chacun deux hits. Pour les vaincus, Gosselin se montra le plus régulier en obtenant trois coups sûrs sur quatre apparitions.

St-Georges	P	Cs	E
3 1 0 0 1 0 0 0 0—	5	5	4
Plessisville			
1 0 0 0 3 0 0 0 2—	6	11	7

Le soir, les locaux avec Vigue au monticule remportèrent une brillante victoire au compte de 6-4, devant une belle assistance.

Le brillant lanceur retira neuf frappeurs au marbre et n'accorda que sept coups sûrs espacés durant les sept manches qu'il lança.

Mais, d'autre part, le vétéran Roy Sutton, lanceur de couleur âgé de 42 ans, se révéla un artiste de la balle sous-marine en retirant 13 hommes au bâton et n'accordant que 7 hits aux locaux.

Les meilleurs cogneurs de la soirée furent Berry et Daigle, des visiteurs, et Simonson, qui obtinrent chacun deux coups sûrs.

Après ces quelques parties, il est une chose assurée, c'est que la ligue Laurentienne présentera au cours de l'été des parties très intéressantes.

Si on en juge par le pointage des parties disputées à date, les équipes semblent très bien balancées et possèdent des joueurs qui sauront rendre le baseball populaire dans les différentes villes du circuit :

Plessisville	P	Cs	E
1 0 0 2 0 0 0 0 1—	4	8	2
St-Georges			
0 1 2 2 0 1 0 0 x—	6	7	3

(R)

Courses sous harnais le 11

L'ouverture de la nouvelle piste de St-George aura lieu le 11 juin avec un programme de grande classe. — $1,400 en bourses au cours de l'après-midi.

L'ouverture de la piste de St-Georges de Beauce aura lieu le 11 juin prochain, par un programme de grande envergure au cours duquel on présentera le stake 2.22 amble pour une bourse de $600. Le total des argents sera de $1,400. répartis dans les trois courses à l'affiche.

L'organisateur, M. J.-E. Darveau, nous a fait connaître qu'il y avait onze partants d'inscrits dans le stake, l'un des plus considérables. Un free for all trot sera aussi très captivant pour une bourse de $500. La classifiée trot qui complète le programme qui surprendra tous les amateurs de l'endroit, de la région et même de plusieurs villes éloignées, sera de $300.

Au nombre des chevaux en lice, on peut relever les noms de Carl B. Herbert, Pat Patch, Hooney Hanover, Nottingham Adam, Rex Volo, Volo Frisco, Even Up, Oueenie Grattan, Teddy McKillop, Jungle Moon, Prince Lee, Rico Boy, Cherry Pie, Claudia.

Au cours de la saison d'été, les amateurs seront assurés de voir

(suite à la page 16)

Tournoi régional de quilles

Les quilles

GÉNÉREUX DONATEURS ET HEUREUX GAGNANTS

Trophée "Henri Lacroix", Championnat Masculin. — Trophée symbolique du tournoi régional à être disputé annuellement, gracieusement offert par M. Henri Lacroix, de St-Georges, gagné pour la première année par M. Réal Carrier, de St-Georges.

Trophée "Chez Julienne", Championnat Féminin. — Trophée symbolique du tournoi régional à être disputé annuellement, gracieusement offert par la Maison "Chez Julienne" de St-Georges, gagné pour la première année par Mlle Jeannine Gendron, de St-Georges.

Trophée offert par la Maison J.-A. Roberge & Fils au champion, M. R. Carrier.

Trophée offert par M. Gaston Gagnon à la championne, Mlle Jeannine Gendron.

Prix pour la meilleure partie jouée sur chacune des allées, offerts par les maisons de commerce suivantes : Maheux & Veilleux, Andréa Thibaudeau, G.-M. Deschênes, Veilleux & Veilleux, gagnés par Guy Brochu, de St-Anselme, Dr P.-A. Morin, de St-Evariste, Philippe Morin, Ph. Gilbert et Mme G.-E. Thibaudeau, de St-Georges.

Prix pour le meilleur score de chacun des groupes ayant pris part au tournoi, offerts par les maisons de commerce suivantes : Andréa Poulin & Fils, Maison Davis, Andréa Thibaudeau, J.-T. Cliche & Fils, Nouveautés Parisiennes, Mlles Jacob, Arsène Morin, Maheu & Veilleux, A. Sévigny et P.-E. Papillon, gagnés par M. G. Morin et Mlle C. Poulin, de St-Joseph, M. R. Dulac et Mlle F. Lehouillier, de Ste-Marie, M. J.-P. Tremblay et Mlle Thérèse Veilleux, de Beauceville, Dr P.-A. Morin et Mlle Marie-Claire Beaudoin, de St-Evariste, M. Lionel Bilodeau, de St-Anselme, et Mlle R. Demers, de Ste-Marie, MM. R. Fortier, W. Lessard, R. Carrier, Mlle Jeannine Gendron et Mme André Poulin, de Saint-Georges.

La direction remercie de nouveau tous ces généreux donateurs qui ont permis de faire un succès de ce premier tournoi régional et félicite les heureux gagnants.

(R)

Voici le classement final des 20 meilleurs quilleurs et sur les 213 quilleuses qui ont évolué sur les magnifiques allées du Centre Social de St-Georges pendant le premier tournoi annuel du genre pour les comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac. Ce tournoi se disputera tous les ans, et ceux qui ont eu un classement inférieur à leurs espérances sauront certainement se reprendre l'an prochain. Quant au très grand nombre de joueurs qui ont participé au tournoi par esprit sportif, plutôt que par ambition de se classer parmi les premiers, les organisateurs les en remercient très sincèrement et les invitent à revenir aussi nombreux l'an prochain. A tous, un cordial merci.

	Moy
1—Réal Carrier — St-Georges	149.0
2—Gaston Gagnon — Saint-Georges	145.5
3—Armand Poulin — St-Georges	144.6
4—Maurice Davis — Saint-Georges	141.5
5—Gérard Morin — Saint-Joseph	140.8
6—Adrien Lessard — Saint-Joseph	139.5
7—Lionel Bilodeau — Saint-Anselme	137.6
8—Jean-Paul Audet — Saint-Anselme	136.8
9—Dr P.-A. Morin — Saint-Evaristes	135.8
10—Wenceslas Lessard — Saint-Georges	133.2
11—Roland Dulac, — Sainte-Marie	133.0
12—Henri Garant — Saint-Joseph	132.6
13—Gérard Drouin — Saint-Joseph	131.2
14—Jacques Doyon — Sainte-Marie	129.2
15—Guy Brochu — Saint-Anselme	129.0
16—S. Karsh — Sainte-Marie	129.0
17—J.-P. Gilbert — Saint-Georges	127.1
18—Ls-P. Gilbert — Saint-Georges	126.7
19—Wallace Rancourt — Saint-Joseph	126.6
20—Grégoire Poulin — Saint-Georges	125.6

CHEZ LES DAMES

	Moy
1—Mlle Jeannine Gendron — Saint-Georges	121.3
2—Mlle Rita Demers — Sainte-Marie	119.3
3—Mme Geo.-E. Thibaudeau — Saint-Georges	116.3
4—Mlle Jeannine Demers — Sainte-Marie	108.3
5—Mlle Charlotte Poulin — Saint-Joseph	107.3
6—Mlle Hélène Paquet — Saint-Georges	107.0
7—Mlle Edith Morin — Saint-Georges	106.0
8—Mlle Françoise Lehouillier — Sainte-Marie	105.3
9—Mme Jos. Morissette — Saint-Georges	105.0
10—Mlle Louise Fecteau — Saint-Georges	104.3
11—Mlle Suzanne Gendron — Saint-Georges	104.0
12—Mme J.-T. Giguère — Sainte-Marie	103.0
13—Mlle Madeleine Lebel — Sainte-Marie	101.6
14—Mlle Yolande Thibaudeau — Saint-Georges	101.6
15—Mlle M.-Claire Beaudoin — Saint-Evariste	101.3
16—Mlle Flore Gingras — Saint-Evariste	101.0
17—Mlle Claire Lesage — Saint-Evariste	100.3
18—Mlle Rolande Houde — Saint-Georges	99.0
19—Mme Arthur Poulin — Saint-Joseph	99.0
20—Mme Rodolphe Laflamme — Saint-Georges	98.6

(R)

A la Plage Vallée

Les propriétaires de la Plage Vallée de St-Benoît de Beauce, dont la réputation n'est plus à faire dans le domaine des amusements, annoncent au public que l'ouverture de ce populaire lieu de rendez-vous se fera le 11 juin prochain, si la température le permet. Il y aura à cette occasion une grande séance de lutte.

Mais, en attendant, les nombreux visiteurs du lac Poulin pourront se rendre à la plage avec leurs familles dès dimanche prochain, le 4 juin, afin de bénéficier des améliorations apportées sous forme de jeux et d'amusements divers. La direction a aménagé une sorte de parc où tous les membres de la famille, grands et petits, pourront s'amuser à des conditions très modiques dans un décor considéré à juste titre comme le plus beau de toute la région. Tout le monde est donc bienvenu à la plage à partir de dimanche prochain et tous les jours de la semaine, car le parc en question sera constamment à la disposition du public. Qu'on en profite.

GLANURES

La baleine est le mammifère aquatique le plus gros; elle détient aussi le record du saut. On a vu des baleines sauter jusqu'à 20 pieds dans les airs.

Mort aux maringouins

La libellule est l'un des insectes les plus rapides au monde. On la considère aussi comme l'amie des pêcheurs et des villégiateurs, parce que les maringouins constituent sa nourriture préférée.

LA VIE SOCIALE

Nous avons été favorisés par la température de ces derniers temps mais la chaleur que nous avons eue et l'absence de pluie occasionnent une sécheresse qui est loin de faire l'affaire de nos cultivateurs. De plus, le prolongement de la sécheresse affectera sans doute les approvisionnements d'eau. Espérons que les travaux d'aqueduc seront poussés avec plus de célérité afin que la population soit exempte de cette calamité qu'est l'absence d'eau.

—Le Centre Récréatif de Beauceville prépare une grande journée sportive pour le 24 juin. Des tennismen de réputation nous visiteront probablement à cette occasion. Quoi qu'il en soit, notre journal sera en mesure de fournir plus de détails la semaine prochaine.

—Environ deux cents personnes ont assisté, vendredi soir dernier, à l'hôtel Beauceville, à la fête organisée en l'honneur de M. Alex. Banville, comptable à la Banque Canadienne Nationale, à l'occasion de son prochain mariage. Il y eut discours par le Dr J.-H. DesRochers, M. Marc Landry, le héros, M. A. Banville, et M. J.-Viateur Turgeon, qui agissait comme maître de cérémonie.

—M. l'abbé Henri Fortin a passé quelques jours dans sa famille, à St-Jean Port-Joli.

—Me Carrier Fortin, de Sherbrooke, a passé le dimanche à Beauceville, chez des parents.

—M. et Mme Lauréat Fortin, de Québec, accompagnés de leurs enfants, à Beauceville, dimanche, à l'occasion de la réunion des Anciennes au Couvent.

—Mlle Etiennette Mathieu, de Québec, chez ses parents, M. et Mme Albert Mathieu, à la même occasion.

—M. Jean-Luc Quirion, étudiant en notariat à l'Université Laval, est maintenant de retour dans sa famille. Il se prépare pour ses examens d'admission, qui auront lieu en juillet.

—Le notaire et Mme Jean-Marie Bonin, de Montréal, chez des parents, en fin de semaine. Madame Bonin et ses enfants passe la semaine parmi nous.

—Le Dr C. Pomerleau et sa famille, de Québec, ont visité des amis, en fin de semaine.

—M. et Mme Alfred Poulin et M. et Mme Gérard Poulin, de Waterville, chez des parents de Beauceville et St-Alfred, dimanche dernier.

—M. et Mme J.-P. Quirion, M. Omer Dancose, grand chevalier du conseil 2910 de Beauceville, et Mme Dancose, à Granby, en fin de semaine, à l'occasion du 15e congrès provincial de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

—MM. Syllas et Armand Berberi se sont rendus à Arthabaska, dimanche, pour assister à la réunion des anciens du collège de l'endroit. Plus de deux cents anciens avaient répondu à l'appel de l'Alma Mater.

—M. et Mme Rodolphe Moreau, M. et Mme John Maillet, de Waterville, de passage chez M. et Mme Jos. Roy, dimanche dernier.

—Mme Raymond Landry et sa fillette, de Montréal, de passage chez des parents, à Beauceville.

—M. Eugène Boucher est actuellement à l'hôpital de Saint-Georges; il est gravement malade.

—M. Alphonse Fortin, président de la Cie des Publications Provinciales de Montréal et président de la Cie de l'Eclaireur Ltée, se remet à l'Hôtel-Dieu de Montréal, des suites d'une grave opération. Nos meilleurs voeux de prompt et complet rétablissement l'accompagnent.

—M. et Mme Ernest Haché et Mlle Annette Rodrigue, de Waterville, visitaient la famille Georges Poulin, dimanche.

—M. l'abbé Jean Duval, curé de St-Ferdinand d'Halifax, ainsi que M. l'abbé Duclos, curé de Kinnear's Mills, chez M. et Mme Louisda Grondin, dimanche.

—Parmi les Anciennes de l'extérieur qui ont assisté à l'Amicale du Couvent, dimanche dernier, nous avons noté: Mme Louis Roy, de St-Philibert, Mme (Dr) Eugène Fortin et Mlle Germaine Lacoursière, g.m.g., de St-Victor, Mlles Maude et Yvette Tremblay, de Jonquière, Mlle Françoise Veilleux, de St-Georges, Mlle Annie Veilleux, de Notre-Dame des Pins, Mme Henri-Paul Poulin, de Christ-Roi, Lévis, et plusieurs autres dont les noms nous échappent malheureusement.

Avez-vous renouvelé votre abonnement à l'Eclaireur?

Venez visiter

notre département de chaussures pour enfants. Grand choix, belle qualité, prix modérés.

MAGASIN 5c 10c 15c
BEAUCEVILLE-EST

MESDAMES

vous êtes cordialement invité à venir visiter mon salon de lingerie à ma maison privée.
BEAU CHOIX DE NOUVELLES ROBES, LINGE D'ENFANTS, très bel assortiment de ROBES DE TOILETTE A DES PRIX TRES BAS.

Une visite est sollicitée
Mme Félix Poulin,
BEAUCEVILLE-OUEST, Tél. 248

TRANSPORT

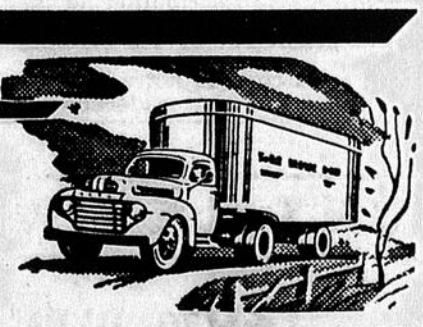

BEAUCEVILLE TRANSPORT ENRG

Tél. Bureau : 115-W — Gérant LEONCE ROY, — Tél. Résidence: 115-J

SERVICES

Tous les jours à Québec — Entrepôts : 250, 2e rue — Tél. 2-4368
2 fois par semaine à Montréal — Entrepôts : 692, Williams St. — Tél. UN. 1935-36.

Service prompt — Prix modérés — Couvert par assurance

A Beauceville — Tél. Rural 94
Dr Alonzo JOLICOEUR
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau: 8h.30 a.m. à 5h. p.m.
Les Mercredi, Jeudi et Samedi

FAITES PARTIE DE LA CROIX-BLEUE

Afin de faciliter le travail des organisateurs, la Croix Bleue a fixé au 9 juin inclusivement la limite du délai demandé pour fermer la liste des sociétaires.

Ceux qui désirent s'inscrire dans cette association et jouir de la protection accordée en cas de maladie pourront s'adresser en tout temps, même dans la soirée, chez Mme FELICIEN VEILLEUX, soit personnellement ou par téléphone 340.

Une personne se tiendra à la disposition des intéressés et se fera un plaisir de leur fournir tous les détails concernant les précieux avantages offerts par l'Association d'Hospitalisation du Québec (Croix Bleue).

Une visite n'engage à rien et peut devenir une Providence.

Les cartes seront remplies et expédiées gratuitement.

M. ROCH GAGNÉ FÊTÉ

Demain soir vendredi, à l'hôtel Beauceville, les nombreux amis de M. Roch Gagné, typographe à l'**Eclaireur,** se réuniront afin de lui offrir un témoignage d'estime à l'occasion de son prochain mariage avec Mlle Aline Shields, de Québec. On est prié de faire parvenir sa souscription à l'une ou l'autre des personnes suivantes: MM. J.-P. Quirion, Geo. Bonin, King Poulin, Jos.-C. Loubier, François Fortin, Armand Rancourt, secrétaire.

UNE RÉCEPTION D'ENFANTS DE MARIE

Dimanche dernier, après la grand'messe, plusieurs jeunes filles furent reçues dans leur congrégation d'Enfants de Marie. La prochaine réception se fera le 8 décembre, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception.

On remercie les jeunes filles de la chorale qui, pendant tous les soirs du mois de Marie, ont fait les frais du chant. La Sainte Vierge les récompensera au centuple.

Que toutes les Enfants de Marie de Beauceville donnent le bon exemple pendant la saison de l'été; qu'elles soient dignes de leur congrégation.

L'ÉCLAIREUR VS SÉMINAIRE

Dimanche prochain, le 4 juin, à 2 heures p.m., le club de balle-molle de l'"Eclaireur" ira rencontrer l'équipe du Petit Séminaire de St-Georges. L'entrée sera gratuite. Les amateurs de balle-molle sont invités à assister en grand nombre à cette partie. Les jeunes étudiants ont eu l'occasion de pratiquer tant et plus mais l'expérience des imprimeurs, même si ces derniers manquent de pratique, devrait être un facteur important. De toute façon, les fervents sont assurés d'assister à un beau duel.

Autrefois, le mot acre désignait la surface qu'une paire de boeufs pouvait labourer en un jour.

SALON de COIFFURE

Pour votre permanente ou toute autre ondulation, coupe de cheveux, etc.

Voyez
MLLE GERTRUDE POULIN
chez M. Féréol Poulin, coin Ave Chaudière et rue Veilleux, Beauceville-Est, Tél. 290.

Satisfaction assurée
Prix populaires

Grande fête le 10 juin au soir

• Le Panorama Québec, propriété de M. Roland Drouin, où aura lieu samedi soir, 10 juin, une grande fête à l'occasion de la distribution des prix aux meilleurs quilleurs et quilleuses de Beauceville.

La saison de quilles finie à Beauceville

La cérémonie de la distribution des prix aura lieu au kiosque de Panorama Québec le 10 juin. — M. Jean-Paul Tremblay et Mlle Colette Poulin en vedette.

La saison de quilles de Beauceville s'est clôturée la semaine dernière par un grand tournoi qui a groupé les meilleurs quilleurs et quilleuses de notre ville.

Au cours des parties disputées, Mlle Colette Poulin a remporté les honneurs des quilleuses, tandis que M. Jean-Paul Tremblay se classait premier chez les hommes.

Le 10 juin prochain, tous les quilleurs et quilleuses, ainsi que tous les sportifs, sont cordialement invités à la distribution de prix offerts par diverses maisons commerciales locales et étrangères. Cette cérémonie aura lieu au PANORAMA QUEBEC. L'invitation est lancée par M. Clément Roy, propriétaire du Beauceville Bowling.

Pour les sportifs, le prix d'entrée est de $2.00 du couple.

Les membres de Beauceville Bowling désirent exprimer ici même leurs profondes condoléances à la famille Gagné à l'occasion du décès subit de M. J.-O. Gagné, un sportsman accompli.

Voici ci-dessous les derniers rapports:

	Moy
Jean-Paul Tremblay — Atelier Mécanique	135.3
Armand Pomerleau — Roy Auto	119.5
Roland Fontaine — McColl Frontenac	118
Jean-Paul Duval — Atelier Mécanique	117.6
Guy Mathieu — Gilbert Atelier	115.7
Roland Drouin — Panorama Québec	109.1
Isidore Genest — Gilbert Atelier	104.2
Clément Roy — Beauce Bowling	102.9
Raynald Daigle — Gilbert Atelier	101.3
Jean-Marc Latulippe — Beauce Bowling	100.5
Jean-Marc Fortin — Canada Broom	99.3
Albert Martineau — Banque Canadienne Nationale	97.7
Gédéon Roy — Roy Auto	96.3
FEMMES	
Colette Poulin — Beauce Bowling	135.2
Réjeanne Lacasse — Roy Auto	123.1
Marguerite Rancourt — Coopérative	110
Jacqueline Cloutier	
Huguette Bolduc	
Jacqueline Lamontagne — Beauce Bowling	98.2
Mme Georges Roy — Théâtre	97
Victoire Dion — Gilbert Atelier	94
Mme Jos. Gilbert — Théâtre	86.3

Dr RENE DESJARDINS

Yeux, Oreilles, Nez, Gorge — Lunettes, Amygdales

HOPITAL BEAUCEVILLE

Tous les jeudis de 10h. a.m. à 4h. p.m.

EPARGNEZ — EPARGNEZ — EPARGNEZ

SI VOUS VOULEZ EPARGNER DE L'ARGENT — RENDEZ-VOUS CHEZ

ET PREVENIR LES TROUBLES DE MOTEUR — RENDEZ VOUS CHEZ

VENTE — MATHIEU RADIATOR SHOP — SERVICE

C'est une mauvaise chose que de "FLUSHER" votre radiateur ou d'employer des ingrédients qui bouchent les cellules. De cette manière vous ne pouvez pas dire si votre radiateur est bouché ou s'il coule.
Le meilleur moyen est d'apporter votre automobile à "MATHIEU RADIATOR SHOP". (Diplômé avec 15 ans d'expérience). Nous sommes équipés pour faire le travail comme à la Manufacture.
Quand nous nettoyons ou réparons votre radiateur, nous nettoyons gratuitement les chambres à eau du moteur ainsi que la chaufferette.

TOUT TRAVAIL GARANTI
MATHIEU RADIATOR SHOP
MAURICE MATHIEU, prop.
RESIDENCE — Tél. 274-J
Avenue de la Chaudière — BEAUCEVILLE-EST

JUJU — à Beauceville bientôt

Millions épargnés

De récentes enquêtes sur la qualité des semences que les cultivateurs mettent en terre ont fait voir que les grains portent un nombre considérable de spores de charbon. La quantité des spores trouvées dans le grain est très variable, à partir de simples traces jusqu'à plusieurs milliers par grain. Des déclarations recueillies, nous déduisons que la pratique de la désinfection est loin d'être générale, puisque moins de 23% des cultivateurs interrogés ont désinfecté leur semence de céréales. Les inspections que nous faisons occasionnellement dans les champs d'avoine ainsi que les examens microscopiques de l'hiver démontrent que la désinfection des grains de semence est plus nécessaire que jamais. Il se perd encore des millions de dollars dans la province à cause des maladies des céréales, dont celle du charbon est reconnue comme la plus importante parmi les maladies de nature parasitaire. Tous les agronomes, qui de près ou de loin s'occupent de la production et de l'amélioration des céréales, admettent qu'une campagne de désinfection s'impose pour engager les cultivateurs à protéger leurs cultures de céréales, surtout celle de l'avoine. Nous avons aujourd'hui des moyens efficaces pour arrêter le mal.

Il y a d'abord la désinfection à la FORMALINE qui est efficace contre les charbons de l'avoine et le charbon couvert de l'orge. La méthode par vaporisation est d'application facile. Le CERESAN, dont l'emploi se vulgarise de plus en plus, prévient non seulement les charbons mais encore la nourriture des grains et des semis. Son emploi exige certaines précautions: l'opérateur doit se protéger et porter un masque. Mais lorsque les précautions voulues sont prises, les bons résultats obtenus compensent largement cet inconvénient.

Ceux qui veulent se renseigner sur les différents détails relatifs à l'une ou l'autre désinfection pourront recevoir gratuitement la circulaire spéciale préparée à ce sujet, en s'adressant au Bureau de la Protection des Plantes, Ministère de l'Agriculture, Québec. Le texte de cette circulaire est cependant le même que celui du Guide de Protection publié il y a trois ans; ceux qui possèdent encore ce Guide pourront s'en servir.

EGOUTTEZ VOTRE FERME

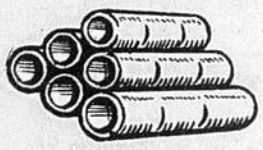

AU MOYEN DU FAMEUX DRAIN AGRICOLE AMELIORE

La dernière découverte : DRAIN fait de ciment, plus résistant, plus efficace et moins coûteux.

Fabriqués dans les diamètres de 4 — 6 — 8 pouces

DOUBLEZ VOTRE PRODUCTION PAR LE DRAINAGE

Fabriquons aussi des tuyaux en béton pour égouts et ponceaux de toutes dimensions.
Nous avons disponible la quantité qu'il vous faut.

Ecrivez-nous sans retard :

LES TUYAUX VIBRES Enrg.

JOS. ASSELIN, prop.

370, rue Dorchester — QUEBEC — Tél. 5-6325

BUVEZ Coca-Cola
Travaillez rafraichi

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PORCS

Le Québec a été cité à l'honneur lors d'une récente réunion de l'Association des éleveurs de porcs de la province d'Ontario. En fait on y a souligné dans un rapport présenté sur la classification des porcs au Canada durant l'année 1949, et que publie le "Farmer's Magazine" de Toronto, que, sur 628,823 porcs provenant de nos fermes, classés dans les catégories exportables, 29.2 sujets sur 100 sont allés à la catégorie A par rapport à 28.2% l'année précédente et 44.9% à la catégorie B-1 par rapport à 44.3% en 1948. Avec les provinces maritimes dont les consignations ne représentent qu'environ le cinquième des nôtres, ce sont lesseules provinces dont le pourcentage de porcs qualifiés pour l'exportation montre une augmentation.

On a précisé, cependant, qu'une forte quantité des porcs classés B-1 aurait facilement été portés au compte des A s'ils n'avaient pas été surengraissés. Il nous paraît nécessaire de rappeler que les porcs devraient être consignés lorsqu'ils ont atteint le poids de 215 livres debout. Pourvu qu'il soit du type désiré, l'animal de ce poids se classera généralement dans la première catégorie.

ANIMAUX DE BOUCHERIE VENANT DU QUÉBEC

Les expéditions d'animaux de boucherie sur les marchés publics provenant du Québec montrent une augmentation pour toutes les espèces depuis le début de l'année.

En février, les expéditions de bêtes à cornes s'élevaient à 7,178 têtes à rapprocher de 3,416 pour la même date de 1949; les veaux 6,365 contre 4,103; les moutons, 1,171 par rapport à 885, et les porcs 80,663 sujets en regard de 61,479.

Au département des viandes abattues, les exportations canadiennes pour la même période sont de l'ordre de 13,857,446 livres de boeuf et de 56,010 livres d'agneau, chiffres à mettre en regard de 9,590,858 livres de boeuf et 118,451 livres d'agneau.

Au secteur des vaches laitières de race ou de sang croisé les exportations ont été de 15,783 contre 15,519 pour la même période de l'année dernière.

VRAIMENT

L'Australie et l'Afrique Sud tentent de bannir le communisme. Ottawa y pense aussi. Mais la difficulté réside dans la définition du communisme. Car on ne peut chasser ce qu'on ne peut définir clairement. Il est aisé de réduire au silence quiconque manifeste le désir de prendre fait et cause pour la Russie, advenant la guerre. Mais que faire des 50% de cécéefistes canadiens qui applaudissent à la politique du Soviet à l'endroit de la bombe atomique? Comment traiter avec nos prosélytes à outrance de la paix à tout prix, qui s'objectent à ce que les démocraties, en cas de conflit, se servent des armes nouvelles trouvées dans leur génie inventif?

NOTRE HISTOIRE, telle qu'elle est!

Mémoire de l'Association des Distributeurs de Lait de la province. — Importance économqiue de cette organisation trop peu connue du public.

Les laiteries de la province emploient en permanence 4,758 personnes. Ce nombre dépasse 5,000 en certaines saisons. Les plus fortes concentrations de main-d'oeuvre se trouvent à Montréal et à Québec et forment un noyau de près de 3,000 employés. Une partie de cette main-d'oeuvre, au nombre de 2,648, fait partie du personnel de l'extérieur : vendeurs ou livreurs, qui commandent 53% de la liste de paye. Cette liste de paye annuelle de notre industrie est actuellement de $8,999,264., dont $5,945,656.12, pour la région de Montréal seulement. Il faut tenir compte, en plus de ces employés inscrits sur nos listes de paye, des milliers d'individus qui reçoivent des millions de dollars en salaires, en marge des opérations spécifiques de notre industrie. Tels sont les employés préposés au camionnage, au remplacement d'outillage, à la fabrication de machineries ou au maintien des services nécessaires à notre industrie.

Dans quatorze de nos entreprises, les employés sont groupés dans des unions nationales ou internationales. Dans neuf autres, il y a des associations ouvrières indépendantes. Enfin, toutes les laiteries de la région de Québec sont partie à une convention collective avec extension juridique et comité paritaire. C'est un cas unique dans notre industrie. Par suite du développement de l'organisation ouvrière et de la négociation de nouveaux contrats de travail, nos entreprises de distribution du lait ont eu à faire face, depuis trois ans surtout, à des augmentations de salaire de 25% à 40%. Dans certains établissements unionisés, ces augmentations se sont chiffrées par $60,000., et même par $139,000.

La pression inflationnaire

Le coût de l'équipement, des accessoires et des services, qui représente normalement 14.8% de la marge d'opération, s'est accru, dans certains cas, beaucoup plus vite que celui des salaires. Des statistiques établies à la fin de 1949 démontrent que dans quinze mois, le coût d'opération, par rapport à la valeur des ventes, a augmenté de près de 2c le gallon, ou $0.192 les cent livres. Ceci représente l'engloutissement total, et même plus, de l'augmentation de marge de $0.18¾ du cent livres, obtenue par les laiteries, le 17 janvier 1948.

Nous n'hésitons pas à affirmer que par suite de l'accroissement des charges inflationnaires et des baisses dans le volume des ventes, en face d'une marge d'opération qui n'a pas varié depuis quatre ans, un nombre grandissant de nos entreprises sont réduites à mettre à contribution les réserves et les dépréciations pour subsister. Des commerces connexes, dans certains cas, servant à renflouer les bilans déficitaires de la distribution du lait.

Les problèmes de ses marchés

Les marchés de notre industrie sont aussi très considérables et suscitent plus d'un problème.

Ainsi, 85% de la population de nos centres de 1,000 âmes et plus, et 95% de la population de nos grandes villes, sont desservies par nos entreprises. Dans 22 municipalités, où la pasteurisation est obligatoire, notre industrie assure en exclusivité les approvisionnements de cet aliment essentiel à la population. Sur les 60 principaux marchés de notre province, les 1,932 véhicules de livraison de nos établissements distribuent quotidiennement entre 1,200 à 450,000 pintes de lait; soit un total d'environ 800,000 pintes livrées chaque matin à la porte de nos 585,929 clients, à travers toute la province. Le marché de Montréal absorbe à lui seul près de 50% du lait consommé en nature dans la province.

Il faut faire remarquer ici combien les laiteries s'efforcent de réduire au minimum le nombre des voitures de livraison, afin d'abaisser le plus possible le coût de la distribution. Des enquêtes économiques et des expertises comptables ont démontré que pour opérer économiquement, une voiture de livraison de lait doit distribuer un minimum de 1,800 à 2,200 unités par semaine. Or, des chiffres donnés plus haut sur le volume de la distribution quotidienne prouvent que les véhicules de nos établissements distribuent en moyenne au delà de 2,480 unités par semaine. Voilà qui répond péremptoirement aux critiques qui attribuent le prix élevé du lait au trop grand nombre de voitures de livraison, sur les routes.

On ne saurait trop souligner les graves problèmes que pose la nécessité des approvisionnements sûrs et réguliers. En effet, la laiterie doit fournir le lait de la meilleure qualité à tout le monde qui en demande et en tout temps de l'année sans exception. Voilà qui a pris l'importance d'un dogme. Il faut donc à notre industrie balancer la production avec la consommation, en tenant compte du cycle des hausses et des baisses dans le rendement des troupeaux et ajuster le tout avec les hausses et les baisses toujours difficiles à prévoir dans la consommation du lait. On ne saurait croire comme celle-ci est sensible au moindre déplacement de la population, au moindre changement dans les prix, ou variations dans le niveau général des salaires sur un marché, aux changements de température, etc. Il faut en tout temps, envers et

(suite à la page 11)

HOTEL LOUIS XIV
H. LAUZON, prop.
2, Place Royale, Québec
Tél. 2-0228
Vis-à-vis l'Eglise N.-D. des Victoires
Cuisine canadienne-française
50 CHAMBRES
GRILL, COLBERT
Bière — Vin — Liqueurs
SALON DE BARBIER, 2 CHAISES
SALON DE CIRAGE

LES MOULEES BALANCEES AVARD SONT LES MEILLEURES

MOULEES pour VOLAILLES

TANCREDE AVARD LTEE — 36 rue Henderson, Québec

20% DEBUT POUSSINS
18% DEBUT POUSSINS
15% CROISSANCE POULETS
18% PONTE grains moulus
PONTE grains broyés
PONTE REPRODUCTION
20% PONTE grains moulus

MOULEES BALANCEES FAITES DE GRAINS DE PREMIERE QUALITE

Notre histoire...

(suite de la page 10)

contre tous les éléments, assurer à la consommation des approvisionnements sûrs et réguliers. Seulement, de par la nature même du produit, et de par les exigences des autorités de la santé, il n'est pas possible de songer à maintenir des réserves de lait pour faire face à l'imprévu.

Ces complications dans le domaine des approvisionnements ont leur incidence sur les salaires de la main-d'oeuvre de notre industrie. On le comprendra facilement si l'on songe que notre industrie, en butte à des hausses et des baisses imprévisibles, à la fois dans ses sources d'approvisionnements et sur son marché de consommation, n'en doit pas moins garder et maintenir un personnel, une main-d'oeuvre régulière, dont les salaires ne souffrent pas d'instabilité.

Le commerce de lait est peut-être celui qui est le plus sensible aux variations des prix. Ainsi, à la suite de la disparition des subsides du temps de guerre, sur le lait, et l'augmentation progressive de 5c la pinte, en moyenne dans les prix, les volumes de ventes de nos entreprises ont enregistré des baisses de 10 à 15%, sur certains marchés. Ces baisses dans le volume des ventes ont considérablement rogné la marge d'opération de la distribution du lait. Il a été établi, d'après l'expérience de plusieurs années de variations dans les prix, que notre industrie perd, sur sa marge d'opération, environ $0.26 par cent livres de lait, pour chaque baisse de 10% dans la consommation du lait et le volume des ventes. En fait, la baisse dans le volume des ventes enregistrée depuis 1946, représente une perte de 9% sur le 14% de gain réalisé dans la marge octroyée aux laiteries, depuis la fin de la période des subsides.

L'existence et la stabilité de l'industrie de la distribution du lait sont à la merci du volume de la consommation du lait. Le profit d'une fraction de sou par pinte indique clairement que le volume des ventes est essentiel à notre industrie. Ici, plus qu'ailleurs, c'est le gros débit qui fait le profit. Il faut que la consommation soit considérable pour que ce soit intéressant. Par contre, les frais essentiels d'opération, les hausses dans les charges fixes forcent nos entreprises à demander aux consommateurs, avec la permission de la Commission de l'industrie laitière, des prix qui leur assurent une marge d'opération raisonnable. Malheureusement, à la moindre hausse dans le prix aux consommateurs, le volume de la consommation baisse et provoque des répercussions, parfois très graves, comme c'est le cas dans le moment, dans les états financiers de nos entreprises. D'où l'on voit la complication que créent les exigences du volume des ventes dans tout réajustement susceptible de donner à notre industrie une marge d'opération plus raisonnable. C'est ici qu'il faut chercher aussi la raison de l'opposition généralisée de la distribution du lait aux augmentations de prix.

Secteur industriel trop ignoré

C'est pourquoi, devant tous ces faits, l'Association des distributeurs de lait de la province de Québec Inc. regrette-t-elle qu'un secteur aussi important de l'industrie du Québec soit ignoré, comme facteur de progrès économique.

Précisément parce que ce secteur industriel n'a jamais reçu une reconnaissance officielle, parce que son statut juridique n'a jamais été déterminé, l'utilité de son existence a souvent été mise en doute. La distribution du lait a été l'objet de sévères critiques parce que, en effet, ne lui reconnaissant pas le caractère d'une industrie économiquement utile, on ne lui permettait pas de mettre en ligne de compte, dans toute discussion ou négociation, la précarité de ses opérations, entre les limites d'une marge rigidement contrôlée par un organisme gouvernemental.

Après avoir ainsi établi et démontré, d'une manière factuelle, l'importance économique de l'industrie de la distribution du lait, au point de vue organisation technique, capitalisation et volume d'opération; son statut juridique d'industrie la plus réglementée de la province; ses difficultés d'opérations financières, entre les limites d'une marge dangereusement comprimée; ses problèmes de marchés causés par l'incidence du niveau des prix sur le volume de la consommation. L'Association des distributeurs de lait de la province de Québec Inc. se croit justifiée de solliciter pour cette industrie une meilleure compréhension de nos sphères économiques et administratives du public en général.

Léonard ROY, Sec.
Assoc. Dist. Lait P.Q.

Nouveautés littéraires

L'ENFANT DES SABLES

Des quatre nouvelles qui composent ce recueil de M. H.-R. Lenormand (Ed. de la Couronne littéraire) la première est presque parfaite. Il aurait suffi de lui ôter quelques complaisances destinées à obtenir l'émotion du lecteur. Aux confins du Sahara un blanc a eu un enfant d'une femme targuie, une fille. Il la reprend pour la faire élever par les soeurs blanches. C'est la psychologie de cette petite sang-mêlé que M. Lenormand a décrite avec une connaissance sûre et beaucoup de tendresse retenue. L'enfant est impatiente, orgueilleuse, révoltée et tout à coup jetée dans des crises d'amour éperdu. Le personnage le plus saisissant de cette étude est la soeur Félicité, âgée déjà et qui a l'expérience complète de ces âmes mal équilibrées encore qu'il faut diriger sans les contraindre, en les déconcertant au contraire par l'indifférence apparente que l'on porte à leur refus. Il y a plus de science des hommes chez cette religieuse qui sert en plein désert que chez des grands personnages à notre façon. La petite Ourida (j'allais écrire Ourika) épousera grâce aux soeurs un jeune sang-mêlé comme elle. Ils toucheront la dot de 5,000 francs que l'on donne aux nouveaux chrétiens, et avant de mourir soeur Félicité saura du moins que sa protégée est sauvée des promiscuités de ses semblables.

Les autres nouvelles (l'**Agent double**, la **Fièvre des eaux noires**, la **Dernière Nuit**) rappellent, l'**Agent double** surtout, les personnages bourrelés du théâtre de M. Lenormand.

FAITES VOS RÉSERVATIONS

pour l'été prochain

Commencez aujourd'hui à déposer de l'argent dans votre "compte de vacances" B de M. L'été prochain, que vous fassiez un grand voyage ou que vous alliez simplement à votre camp, vous passerez des vacances exemptes de tout souci.

Pour tous détails: la plus proche succursale de "Ma Banque".

C28F

TOUTES PETITES CHOSES

Ce texte fait partie d'une série d'anecdotes recueillies et publiées par M. P.-G. Roy, qui fut pendant bien des années archiviste de la province de Québec. Les illustrations sont de René Chicoine.

QUAND ON "pêchait" L'ORIGNAL DANS LE LAC ST-PIERRE

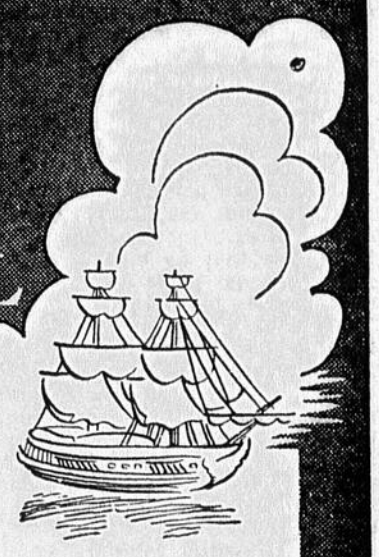

Un voyageur raconte, dans la *Relation des Jésuites* de 1662-1663, une chasse — ou plutôt une pêche — à l'orignal peu banale. Il montait de Québec à Montréal en barque. Rendus au beau milieu du lac St-Pierre, les marins aperçurent un orignal qui traversait le lac à la nage. Nous laissons la parole au voyageur:

"Nous détachâmes aussitôt après lui un petit canot d'écorce conduit par deux Français et par deux Sauvages Algonquins qui nous accompagnaient qui, étant encore plus habiles à la nage que cet animal, lui firent faire quantité de tours et de détours dans ce grand lac où il se maniait comme un cerf qui serait poursuivi par les chasseurs en pleine campagne. C'était un plaisir de voir comme à force d'élancements et de secousses, il tâchait de gagner la terre, et comme les chasseurs en même temps qui voltigeaient sur l'eau dans leur canot, lui bouchaient le passage et le conduisaient malgré lui du côté de la barque où on l'attendait pour lui donner le coup de mort qui ne lui manqua pas."

Le voyageur raconte que le même jour et dans le même lac on tua trois autres orignaux d'égale manière.

PUBLIÉ PAR

Molson's

POUR FAIRE MIEUX CONNAÎTRE LA VIE PITTORESQUE DES CANADIENS D'AUTREFOIS

ENSEIGNES

- NEON -

Luminaire

"COLD CATHODE"

CIE

NATIONAL SIGN

LIMITEE

60, St-Agnès,
QUEBEC,

Tél. 5-5189

L'AMICALE 1950 . . .

(suite de la première page)

nous apprécions son sourire et ses bonnes paroles. Puis elle remercie Mère Supérieure de nous avoir préparé une si belle fête dont le cachet d'intimité réjouit le coeur. "Tout à l'heure, dit Mlle Gilbert, quand nous visiterons les salles où nous avons étudié, le souvenir qui primera sera celui de nos anciennes maîtresses qui nous ont faites ce que nous sommes, au prix d'innombrables sacrifices que nous sommes en mesure d'apprécier davantage maintenant que nous avons vécu." Aussi, c'est avec reconnaissance, qu'au nom des anciennes, elle salue les chères Mères absentes ou disparues et celles qui sont aujourd'hui venues de l'Ecole Normale et de Sillery, se réjouir avec nous : Mère S. Irénée, M. S. Sébastien, M. S. Jean de Brébeuf, M. S. Laurent Justinien, M. M. Héléna, M. M. Eustelle, M. S. Jérôme, M. M. Bernard, M. M. Bénigna, M. S. Jeanne de Domrémi, et autres. Dans l'assemblée, Mlle la Présidente est heureuse de voir quelques anciennes Institutrices laïques ayant enseigné au couvent : Mmes F. B. Veilleux et Amédée Bolduc, Mlles Lucienne Poulin et B. Larochelle.

Après un mot aimable aux Jubilaires de l'année, Mlle Gilbert annonce un numéro tout particulier qui sera présenté à la fin de cette séance : c'est une gracieuse danse de folklore organisée par Mlle Luce Cloutier, et illustrant bien cette innovation qui, dans le domaine de l'éducation, fait contrepoids aux danses modernes, comme au cinéma, on remplace par de bons films très intéressants, les films peu recommandables.

Et c'est le tour de la secrétaire de l'Amicale, qui parle de Mère S. Albert, décédée le 28 avril dernier, à l'âge de 92 ans, et qui, en plus d'être une des sept fondatrices de notre couvent, s'y est dépensée pendant de longues années, rayonnant dans sa vieillesse, comme dans l'ardeur de ses vingt ans, un enthousiaste amour de Dieu, un débordant amour du prochain. La dernière poésie adressée aux Amicalistes de 1941, révèle combien M. S. Albert portait toujours dans son coeur les anciennes de Beauceville.

L'appel des Jubilaires soulève ensuite de nombreux applaudissements.

Finissantes de 1900, fêtant leurs Noces d'Or au ciel ou sur la terre:

R. S. S. Fortunat, des SS. de la Charité, née Exorina Veilleux, décédée en 1935.

Mme Archelas Rodrigue, née Catherine Mathieu, décédée en 1947.

Mme David Veilleux, de St-Benjamin, née Josephine Bolduc, mère de la Supérieure des SS. de Ste-Famille, au séminaire de St-Georges.

Mlle Annie Duval, institutrice, qui s'est dévouée pendant de longues années auprès des jeunes de chez nous.

Mmes ou Mlles Finissantes de 1925, célébrant leurs Noces d'Argent :

Claire Fortier, Mme Lauréat Fortin, de Québec.

Marguerite Poulin, institutrice.

Marguerite Bolduc, Mme Raymond Lachance.

Emérentienne Bolduc, M. M. Héléna, R.J.M.

Etiennette Mathieu.

M.-Anne Doyon, décédée.

Marguerite M. Charette, Mme G. A. Lavallée, de Québec.

Georgette Poulin, M. M. Eustelle, R.J.M.

Jeanne Landry, Inst. de Ste-Hénédine.

Alice Poulin, Mme Florian Veilleux de St-Alfred.

Claire-Hélène Carrier, M. Ste Claire de l'Eucharistie, C.N.D.

Angélina Cormier, M. S. Jérôme, R.J.M.

Adélaïde Dallaire de Ste-Rose.

Jeanne d'Arc Naud, de Neuville, Mme Jos Béland.

Bernadette Quirion de St-Gédéon.

Gabrielle Latulippe, Inst. de Beauceville.

Marguerite-Marie Bolduc, Mme Edmour Laroche, de Val d'Or.

Maria St-Hilaire, Mme Adolphe Perreault, de Sts-Anges.

Agathe Jolicoeur, Sr Elise, des SS. de St-Louis de France.

M.-Reine Veilleux, Mme Ernest Poulin.

Charlotte Lemieux, Mme Paul Bégin, de Montréal.

Amélia Poulin, Mme Josaphat Plante.

Florence Mercier, Mme Vénère Cliche.

Blanche Landry, Mme Mathias Brochu, de Ste-Hénédine.

M.-Louise Thibodeau, G.M., de Québec.

M.-Reine Bolduc, décédée.

Yvonne Caux, Mme Jos Labonté, de St-Narcisse.

Madeleine Thivierge, Mme Gérard Rodrigue, de Farnham.

Josephine Veilleux, Mme Albert Poulin.

Jeannette Plante, décédée chez les Filles de Jésus, Sr Marie-Alice.

Olivette Lessard, Mme Henri Boulet, de St-Benjamin.

Anna Doyon, Mme Anécétius Laflamme, de Trois-Rivières.

Emérentienne Poulin, Mme Antonio Bellavance, de Ste-Germaine.

Louise Morin, de St-Roch des Aulnaies.

Rose-Anna Veilleux, décédée.

Edith Lepage, Mme Emile Grenier, de St-Prosper.

Mère St-Irénée et Mère St-François, qui enseignaient aux Jubilaires en 1925, sont heureuses de les décorer du 25 d'argent et celles de 1900, du 50 doré.

Cadeau d'anniversaire à toutes : participation à une messe privilégiée.

Les "moyennes" empruntent les joyeux tintements des cloches d'or et d'argent pour offrir des félicitations et des voeux.

Mme David Veilleux, âgée de 76 ans, remercie en termes émus et choisis, en son nom et au nom de Mlle Duval, dont le frère, R. F. Ennemond, des Frères Maristes, est venu de Lévis, à cette fête du souvenir.

Puis Mme Lauréat Fortin se fait l'interprète des finissantes de 1925, avec cette même voix prenante qui, jadis, rendait si intéressants ses comptes-rendus, à la Ligue Catholique Féminine! Elle dit son émotion, sa reconnaissance et celle de ses compagnes, de la belle formation reçue ici, "formation qui permet aujourd'hui d'être ce que nous sommes et de léguer à nos enfants l'instruction et l'éducation dont nous avons nous-mêmes bénéficié." Mme Fortin rappelle les heureuses années vécues au couvent et les bonnes amitiés qui s'y sont nouées. Elle remercie Mère Supérieure et toutes les personnes qui ont contribué au succès et à l'éclat de cette fête.

Et c'est le tour des mignonnes benjamines, 6 ans, 7 ans, qui ont écrit une lettre aux anciennes et en font la lecture aux applaudissements joyeux de l'assistance. Voici quelques extraits... Ajoutez-y le ton, le minois et le sourire :

"Mesdames, je vous aime gros, gros... Les Mères aiment votre visite... J'ai hâte d'être grande et jolie comme vous... Etiez-vous sages autrefois?... Mère S. Thomas d'Aquin vous faisait-elle la classe?... Je prie pour vous... Et vous aussi, priez pour vos maîtresses!!!" Avis aux intéresées!

Mlle Luce Cloutier et ses gracieuses compagnes : Mlles Céline Mathieu, Céline Roy, Anne-M. Lacombe, Pauline Cloutier et Suzanne Fortin, terminent le programme par quelques danses de folklore qui vraiment, peuvent remplacer fort avantageusement tous les "trots" modernes.

M. l'abbé Fortin, dans son mot de la fin, a le talent de faire ressortir les magnifiques leçons qui se dégagent de cette réunion : 1o garder toujours le lien d'amitié qui unit les Anciennes à la grande famille de l'Alma Mater; 2e en face du dévouement admirable de nos Religieuses depuis plus de 50 ans, devoir de reconnaissance rendu tangible en priant pour nos Maîtresses et en plaçant les enfants à notre Couvent et à notre Ecole Normale.

Le souvenir de Mère St-René que M. l'abbé a visitée à Lyon, pendant son pèlerinage de l'Année Sainte, fait plaisir aux élèves qui, pendant douze ans, l'ont vue à l'oeuvre chez nous.

Après l'"O Canada" un goûter succulent réunit les Anciennes dans les réfectoires fleuris et décorés avec goût. Puis c'est la visite de la Maison, et, petit à petit, les groupes se dispersent laissant à l'écho du couvent, deux mots très doux : "Merci"! "Au revoir"!

A Mère Supérieure, à toutes les Religieuses, et aux élèves qui nous ont si bien reçues, le plus reconnaissant merci.

Bernadette Larochelle,
Secrétaire.

La Bible hébraïque ou Seferim est un recueil de 24 Livres Saints dont l'inspiration vient de Dieu.

ANNONCES CLASSIFIEES

Envoyez-nous vos annonces classifiées par la poste ou téléphonez à 59

A VENDRE

Epicerie-restaurant avec installation et propriété, auto si désirée. Pour du comptant. Acheteur sérieux seulement doit se présenter. Ecrire à casier postal 113 Beauceville-Ouest, Cté Beauce.

(1-6-50 2 fs)

Poste d'Essence B-A et résidence, situés tout près, sur route nationale de Beauce, aubaine pour acheteur prompt et sérieux. Roméo Dion, Beauceville-Ouest ou Louis Drouin, St-Georges-Est.

(1-6-50 2 fs)

A VENDRE
CANTONS DE L'EST

PROPRIETE à vendre ¾ acre, BURY, Cté Compton. Maison de 8 pièces, chambre de bain, stores vénitiens, plancher de bois franc, toutes commodités. Aussi bâtisse finie pour atelier de menuiserie ou tout autre commerce, grange et garage $6000.00 comptant. S'adresser à **Arnold Davies, BURY, Cté Compton, Qué.** (1-6 2 fs P.)

MAGASIN .05c, .10c, 15c, grandeur 25 x 40, 2½ étages, 9 comptoirs tout en veneer ainsi que tablettes. Belles grandes vitrines. Très bon poste, près de la manufacture de Soie. Prix $10,000 avec le stock. S'adresser à **J.-A. Beaudoin, St-Georges-Ouest, Beauce.**

(2 fs P. 1-6)

TERRE de 100 acres, située sur route nationale au 4 chemins St-Prosper. Cause de vente maladie. S'adreser à **Joseph Poulin, Bourdet, 4 Chemins St-Prosper, Dorch.**

(1-6 3 fs P.)

Magnifiques EMPLACEMENTS à vendre à Beauceville-Ouest, très beau site. Pour plus de détails, s'adreser à **Charles-Eugène Poulin, Beauceville-Ouest.** (3 fs 1-6)

Meubles usagés à prix très réduits, comprenant: Chesterfield, vitrine, bureau. En vente chez Louis Roy, Buanderie, Beauceville-Est. (1 fs P.)

Epicerie licencié dans petit ville industrielle, bon stock, grosse clientèle établie depuis 30 ans. Logement au-dessus du magasin. Cause de vente: santé. Ecrire Casier B, L'Eclaireur.

(3 fs 1-6)

TERRE à vendre de 40 arpents avec poste de restaurant, salon de barbier, salon de coiffure. S'adresser à **M. Hugues-Armand Beaudoin, Ste-Germaine Station. Tél. Rural.** (18-5-4 fs)

Clavigraphes

AGENT pour machines à additionner, clavigraphes et filières métalliques. **Roger Bolduc, St-Georges-Est.**

Avis aux intéressés

J'ai actuellement en vente 20 TERRES de toutes grandeurs, quelques-unes avec prêt agricole, situées dans Mansonville et les environs. Aussi 5 garages, 4 boutiques de forge, 8 lots de bois. Aux intéressés, veuillez S. V. P. communiquer avec **Louis-Philippe Lessard, Agent d'Immeubles, Mansonville, Cté Brome.** (6 fs 4-5)

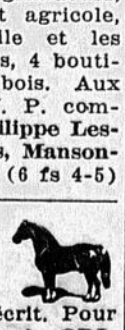

J'ai toujours en mains un bon stock de chevaux de première qualité à vendre et à échanger, garantis par écrit. Pour plus de détails. S'adresser à: ODILON POULIN, Commerçant, St-Honoré de Beauce. Tél. Rural.

(4 fs P. 11-5)

A VENDRE

2 terres à vendre de 200 acres chacune à Winslow, Cté Frontenac, avec sucrerie. Une de 1800 érables et l'autre de 3300 érables. Chaudières en aluminium. 25 bêtes à cornes, roulant, chevaux. A deux milles du village. A vendre individuellement ou ensemble. S'adresser à Ernest Turcotte, RR. 1, Winslow, Cté Frontenac.

(10 frs P. 1-6)

A VENDRE

BICYCLE C. C. M. avec panier, en parfait ordre, à vendre à de bonnes conditions. Adressez-vous à :

Ghislaine THIBODEAU,
fille de Hérodias Thibodeau,
Beauceville-Est - Tél. 256-w-3

MAISON à vendre, aussi laveuse électrique, lit brun, bureau, chaises, vaisselle, etc., etc., en parfait ordre. Cause de départ. **S'adresser à Roland Rancourt, St-Georges-Est, 2ième Avenue.**

(25-5 3 fms P.)

Plants de fraisiers à vendre. S'adresser à Jean Busque, Notre-Dame des Pins, Bce.

(1 fs)

A LOUER

LOGEMENT privé à louer dans l'édifice du Magasin Yvon Thibaudeau, 2ième avenue. Comprenant deux chambres à coucher, une cuisine ,une chambre de toilette. Ce logement sera livrable pour le 1er mai. S'adresser au magasin: **Yvon Thibaudeau, Matériaux de construction, VILLE ST-GEORGES, Beauce.** (J.N.O.)

ON DEMANDE

Vendeurs demandés

A vendeurs d'expérience, nous offrons un bon territoire. Vendez à domicile 225 produits JITO connus garantis. Avec $15.00 vous pouvez commencer un commerce indépendant et sans risque puisque nous vous remboursons votre argent en cas de non réussite dans votre premier mois d'affaires. — **JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.**

(18-5 4 fs)

UN RISQUE

MESDAMES, il est toujours imprudent de confier sa chevelure à des mains inexpérimentées ou de se donner soi-même une permanente à domicile. L'expérience est une chose qui ne s'acquiert pas du jour au lendemain, la compétence et l'adresse ne s'achètent pas en paquet. Pourquoi ne pas voir aujourd'hui même un ou une spécialiste ZOTOS ? Il y a sans doute un salon de beuaté Zotos dans votre voisinage. Vous le reconnaitrez à l'emblème d'or sur la porte. Seuls les spécialistes Zotos ont le droit de vous donner l'ondulation fluide ou sans-machine Zotos. Les spécialistes Zotos détiennent un permis officiel qui vous garantit la plus belle permanente au monde, l'ondulation fluide ou sans machine ZOTOS.

ULRIC BEDARD LIMITEE

878, RUE ST-VALLIER, QUEBEC

Distributeurs ZOTOS pour l'est de la province.

DIVERS

Nouveau barbier

Un salon de barbier vient d'être ouvert dans l'édifice du Café Ti-Noir à Beauceville-Est par M. Roland Veilleux, diplômé de l'Ecole Technique de Québec. Invitation à tous. (1 fs P.)

VEUVE sans enfant, très fiable, désire se placer dans une bonne famille, sans enfant. Dans famille anglaise ou canadienne. S'adresser à **L'Eclaireur, Beauceville.**

(1 fs P.)

Transport de bâtisses

Pour vos transports et réparations de bâtisses, maisons, étables, granges, etc., il sera avantageux pour vous de vous adresser à un homme qui a de l'expérience et possède l'outillage approprié. Peut faire travail n'importe où dans la région. Satisfaction garantie à des conditions abordables. **Léopold BEAUDOIN, St-Théophile, Cté Beauce.**

(9 fs P. 27-4)

ATTENTION ! ATTENTION !

Tous ceux qui désirent s'établir dans les Contons de l'Est, regardant l'achat de terres, lots à bois, boutique de forge, magasins, restaurants, garages, hôtels, etc., sont priés de communiquer avec Louis-Philippe Lessard, agent d'immeubles des Cantons de l'Est, Mansonville, Cté Brome, P. Q.

(24 sem. P. 16-3)

SUPERBES AGRANDISSEMENTS 8 x 10 gratis, donnés avec commande de portraits à .03c chacun, plus malle, etc. Finition de rouleaux de films .25c. Service prompt par un studio de confiance. **Francis Stores Reg'd, Hébertville, P. Q.**

(3 fs P. 18-5)

WATKINS

Les gens de St-Georges, St-Côme, St-Martin et St-Théophile trouveront de grands avantages d'économie et de satisfaction en achetant les produits WATKINS. Nous avons à l'année des spéciaux qui vous font économiser de 20 à 30%; de plus vous avez la certitude d'employer les produits les plus renommés au Canada. Pour toute information, s'adresser à **Aimé Poulin, C. P. 906, St-Georges-Est.**

N.-GEORGES TURCOTTE

EXPERT EN FOURRURES. Prix très bas. Manteaux : mouton de Perse, seal noir, brun, (lapin teint) rat musqué, chat sauvage, lynx, collets. Confection, réparation, remodelage, entreposage. **201 Blvd Charest. Tél. 4-1459.**

Boulanger, Fortier & Rondeau

Comptables Agréés
Chartered Accountants
— et —
Syndic Licencés

Maurice Boulanger, B.A., C.A.
Syndic Licencié
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal A. Rondeau, B.A., C.A.

71, rue St-Pierre. Tél. 2-4079
QUEBEC

POURQUOI PAS VOUS ?

M. Leblanc s'est fait $5000. l'an dernier.
M. Dupont s'est fait $4,300.
M. Lajoie a réalisé $4,100. de revenu . . .

ET VOUS ?..
vous pouvez en faire autant

. . . si vous avez des aptitudes de vendeur, si vous êtes sérieux et ambitieux et si vous consentez à suivre scrupuleusement les directives que je vous donnerai . . .

Etablissez votre propre commerce indépendant, prospère et lucratif dans votre propre localité.

Assurez-vous, indépendance et sécurité

Ecrire pour détails à Germain Laurin, 21, rue St-Paul est, Montréal.

Le Dr Poulin...

(suite de la page 4)

notre pays? Un proverbe dit: "Ainsi va la famille, ainsi va la Nation." Le fondement, la base de la Nation, c'est bien la famille.

Dans une brochurette publiée en 1949 par le département de l'Information de l'Organisation des Nations Unies, je trouve un chapitre intitulé: "Déclaration Universelle des Droits de l'Homme", et à l'article 16, paragraphe 3, l'Assemblée Générale proclame ceci:

La famille est l'élément naturel et fondamental de la Société et a droit à la protection de la Société et de l'Etat.

Or, qui osera nier que le divorce détruit la famille et le foyer?

Quand on s'arrête à songer au sort qui est dévolu aux victimes du divorce des parents et de leur séparation; quand on songe à ces êtres innocents qui, trop souvent hélas, sont exposés à devenir des épaves dans la vie; quand on songe que l'on est malheureusement trop souvent plus préoccupé de régler le sort des parents divorcés que celui de leurs enfants; quand on songe encore que le divorce devenant de plus en plus facile, un trop grand nombre de gens mariés ne penseront même plus à donner à leur foyer une base solide susceptible d'en faire une institution permanente; quand on sait que l'enfant est parfois un obstacle à l'obtention facile du divorce et qu'en conséquence, un certain nombre d'époux empêcheront l'enfant de prendre sa place au foyer; quand on songe à tout cela, n'a-t-on pas raison d'affirmer que le divorce détruit la famille et qu'il est le véritable cancer de la société conjugale?

Ce n'est pas au moyen de lois ou de cours de divorce qu'on stabilisera les foyers menacés. Ce n'est pas en relâchant les liens du mariage qu'on raffermira ce dernier. Cette notion est admise aujourd'hui par la plupart des sociologues sérieux. Aux Etats-Unis, on a créé des "cliniques de mariages", où l'on tente, en marge des cours de justices, de raccommoder les unions brisées. C'est sans doute un geste utile mais insuffisant; il faut mieux que cela.

C'est pourquoi, dans le Québec, comprenant la gravité de la situation, — il faudrait être une autruche pour ne pas voir le danger qui menace la province, — on a établi ces années dernières, non pas des "cliniques de mariages" mais des "cliniques de préparation au mariage".

Elles tendent à bien renseigner les futurs époux sur la grandeur et la noblesse du mariage, sa divinité, son importance pour le bonheur des époux sur terre et dans l'au-delà, sans compter que l'on y enseigne aux futurs mariés les fins véritables du mariage, les choses permises et les choses défendues.

Cette méthode, je l'espère, redonnera au mariage son caractère de pérennité et de chrétienté qu'il est en train de perdre.

Je me souviens d'avoir entendu l'automne dernier, un membre de la Chambre faire cette remarque: "Mieux vaut se séparer si l'on ne peut pas s'endurer". Je serais tenté de répondre par une parodie en disant: "Mieux vaut ne pas se marier s'il faut se séparer". Et je touche peut-être là le point névralgique de toute la question. Dans certains milieux, même chez quelques juristes, on propose de rendre le divorce plus facile et on invoque, à cet effet, toutes les raisons possibles. La raison la plus simple, qui ne requiert aucune démonstration, c'est que l'on veut avoir le plus de divorces possible! Avec cette théorie du divorce rendu plus facile, le jour n'est pas loin où un premier mariage ne deviendra, hélas, trop souvent, qu'un temps de probation, qu'un noviciat, qu'un apprentissage, qu'un vol d'essai, qu'une épreuve, au cours de laquelle on cherchera à découvrir si l'associé avec lequel on s'est accoquiné temporairement est capable de rendre tous les services voulus par un égoïsme étroit, sans trop d'exigence en retour. On cherchera peut-être encore à deviner combien de temps la rose qu'on aura cueillie un jour gardera son parfum, quitte à chercher entre temps, dans le parterre du voisinage, une autre fleur aux pétales plus beaux, au parfum plus doux, qui sera à point quand il faudra remplacer celle qui vient de se faner!

Monsieur l'Orateur, le Québec ne reconnaît pas le divorce, il n'en veut pas, il ne veut pas de tribunal pour le régler et il n'a pas besoin, non plus, que le parlement du Canada, ou une cour créée par lui, perde son temps à lui accorder des faveurs dont il ne veut pas et dont il n'a pas besoin.

Pour toutes ces raisons, je voterai contre le bill.

Chasse aux renards...

(suite de la page 5)

mal était devenu une telle menace pour la gent de la basse-cour que l'Union catholique des Cultivateurs a demandé des moyens de protection. La Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec a appuyé cette requête à cause du ravage causé par le renard aux perdrix, à d'autres oiseaux et petits animaux.

Les lois de chasse du Québec autorisent la chasse à l'ours à l'année, sauf dans les parcs nationaux et les réserves, ainsi que sur les territoires des clubs où la saison débute le 21 août pour se terminer le 30 juin de l'année suivante. En outre, dans certains districts, on paie même une prime pour chaque ours tué. La province de Québec paie encore une prime pour les loups abattus.

Même, si l'on ne tient pas compte de la question des primes, concluait M. Bertrand, l'abattage des déprédateurs est à l'avantage du sportsman. Chaque loup ou chaque renard roux abattu représente la vie sauve à des centaines d'oiseaux sportifs sans compter un grand nombre d'animaux sauvages qui, chaque année, ne seraient pas épargnés autrement.

L'Escarpin Inc.
CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE
27 rue St-Jean, Ajustage parfait QUEBEC
LEO VERREAULT, gérant

POLLACK

Très haute qualité...
Valeurs de choix...
Prix raisonnables...

COMPLETS TISSU TROPICAL, LEGERS, CONFORTABLES pour les grandes chaleurs — toutes les grandeurs.
$32.50 - $45.00 - $50.00

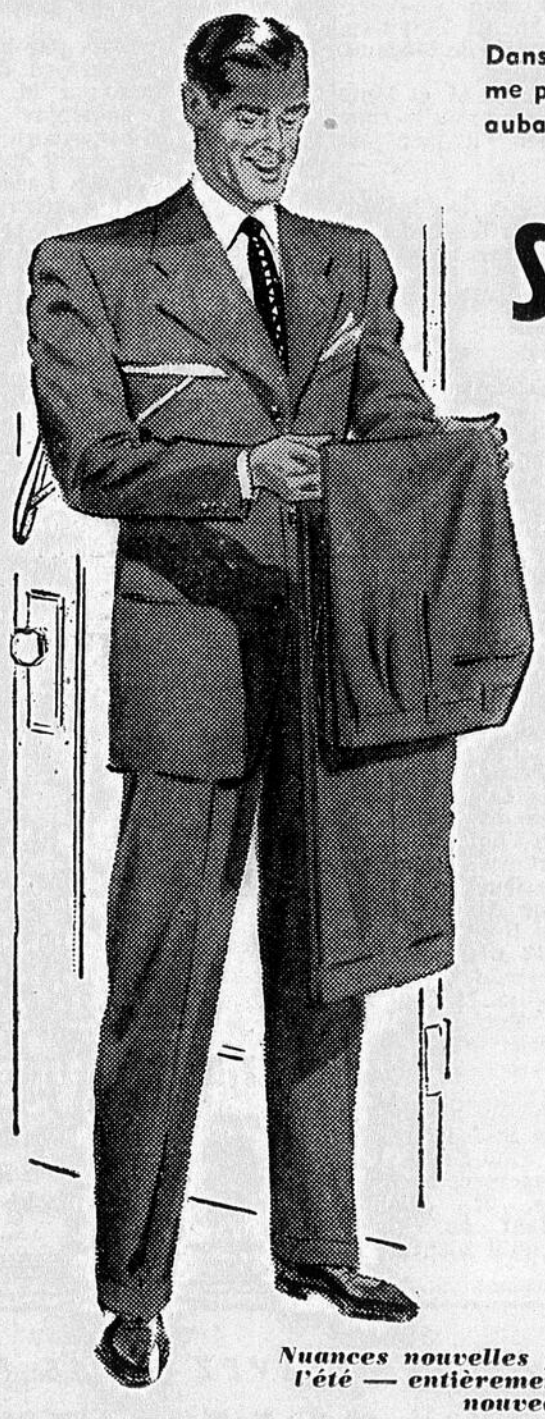

Dans ces qualités de tissus, coupes, confection et finis, vous avez le deuxième pantalon pratiquement gratuitement. Pollack vous offre maintenant une aubaine extraordinaire — qualité et prix considérés!

SUPERBES COMPLETS
2 PANTALONS

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

59.50

- les plus fins worsteds anglais (yarn dyed).
- riches Pick 'N Pick de très belle qualité.
- fines serges importées (Botany tout laine)

Nuances nouvelles pour le printemps et l'été — entièrement unis ou à rayures nouveaux genres.

- brun — tan — gris — bleu etc.
- devant droit ou croisé — Lounge, un bouton —
- devant croisé — 3 x 2.
- grandeurs 36 à 48 — régulières, courtes, grandes, semi-corpulentes
- pantalon avec ou sans plis et "zipper".

IL EST FACILE DE COMMANDER UN COMPLET PAR LA POSTE, si vous ne pouvez pas vous rendre au magasin Pollack. Donnez tous les détails nécessaires, et votre commande sera remplie avec satisfaction. — Livraison port payé dans toute la province.

Maurice POLLACK Limitée
75-95 St-Joseph — 178 Blvd Charest
QUEBEC

Dans nos REGIONS

Sainte-Germaine

MARIAGES :

Récemment, a eu lieu le mariage de M. Adolphe Beaudoin, de St-Cyprien, à Mlle Jeannine Lagrange, de Ste-Rose, fille de M. et Mme Joseph Lagrange.

—Le 20 mai, en l'église de St-Georges, eut lieu le mariage de M. René Giguère à Mlle Marguerite Gilbert, fille de M. et Mme Arthur Gilbert, de Saint-Georges.

NAISSANCE :

M. et Mme Raymond Fortin ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Paul, Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Nadeau. Porteuse, Mlle Colette Veilleux.

VA-ET-VIENT :

M. et Mme Robert Giguère sont à la Station, pour y demeurer quelque temps.

—M. et Mme Philias Fortin, MM. Clément Fortin et Gabriel Fortin, Mme Gérard Godbout, de passage à Québec pour la prise de ruban de M. Jean-Luc Fortin, étudiant au Séminaire, et qui a choisi la vocation de Père Blanc.

—Mlle Jeanne Giguère, de St-Raymond, a passé quelques jours parmi ses parents à la Station.

—Mlle Gracia Lacasse est de retour dans sa famille, après avoir passé quelque temps à Berlin.

—M. et Madame Paul Nadeau étaient de passage à St-Cyprien, récemment.

—M. et Mme Joseph Poulin, M. et Mme Antonio Lacroix et M. J. Poulin (fils) étaient en promenade à St-Juste, pour assister à la bénédiction d'un orgue.

—M. et Mme Stanislas Fortin, ainsi que Mlle Jeanne Fortin et M. Horace Fortin, de passage à Beauceville.

—Mlle Marie-Jeanne Hébert, de Ste-Rose, chez des parents à la Station.

—M. et Mme Omer Paquet, de Québec, en promenade chez M. et Mme Adrien Bouchard.

CONFIRMATION :

Une importante cérémonie de Confirmation s'est déroulée en l'église de Ste-Germaine. L'Archevêque de Québec, Son Exc. Mgr Maurice Roy, a confirmé cent quatre-vingt-cinq garçons et cent soixante-huit filles. M. l'abbé H. Chouinard, V.F., assistait Mgr Roy.

M. et Mme Ernest L'Heureux représentaient les parrains et marraines.

Power, Bienvenue, Lesage & Turgeon
AVOCATS
111, Côte de la Montagne
QUEBEC, P. Q.

PUITS ARTESIENS
6 à 12 pouces de diamètre
SAMSON & FRERES ENR.
ST-PIERRE, comté de Montmagny, P.Q. Tél.: 318w-2

Lynn, Macleod Engineering Supplies
LIMITED
Mining and engineering requirements
PULP AND PAPER SUPPLIES
BUREAU CHEF : THETFORD MINES
MONTREAL — TROIS-RIVIERES — SHERBROOKE

Une documentation sans égale au monde

Les 4562 pages de 9 registres sont reproduites sur une minuscule bobine de film

Par ce moyen moderne nous avons dans nos voûtes 61 MILLIONS d'actes de l'état-civil pour tous nos travaux de recherches.

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN

4184, rue St-Denis, Montréal — 5, rue du Mont-Thabor, Paris

Constipation!
Une ou deux **ROBOL** ce soir — effet demain matin
35¢ la boîte. 3 pour $1.00

Saint-Côme

DEPLACEMENTS :

M. et Mme Gérard Lavoie et leur fillette, Nicole, d'Arvida, M. et Mme Albert Turcotte, de Québec, étaient les invités de Mme Vve Alfred Bélanger, récemment.

M. et Mme Emile Paquet et leur famille, à Bienville, dimanche dernier, visitant la Rév. Sr Irma, chez les SS. de la Charité de St-Louis de France.

—M. et Mme Michel Yaremko, de Québec, les invités de Madame Ls-Georges Rhéaume.

—Mme Chs Carter, M. et Mme H.-Louis Méthot, en visite chez M. L.-N. Bélanger, le jour de l'Ascension.

MARIAGE :

Jeudi dernier, eut lieu le mariage de Mlle Clara Lessard, fille de M. et Mme Joseph Lessard, à M. Léopold Rodrigue, fils de M. et Mme Edmond Rodrigue, tous deux de la localité. Ils résideront à St-Côme.

DECES :

Le 23 avril, décédait à l'Hôtel-Dieu de Québec le Rév. Fr. Martinien-Frédéric, f.e.c., après une longue maladie soufferte avec résignation. Il laisse, pour pleurer sa perte, son père, M. Philias Gagnon; sa mère, Dame Maria Bédard; ses frères, Marcel et Réal; ses soeurs, Yolande, des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, Lauret-te, Thérèse, Monique, Denise, Lucille et Marie-de-Lourdes; plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

A cette famille éplorée, nos plus sincères condoléances.

NAISSANCES :

A M. et Mme Fernando Dumas, une fille, baptisée Lucie, Colette, Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Thomas Caron, de Québec. Porteuse, Mme Armand Gravel, de Québec.

—A M. et Mme André Bélanger (Marie-Rose Rainville), un fils, baptisé le 18 mai, sous les prénoms de Reynald, Jeannot. Parrain et marraine, M. et Mme Marius Drouin. Porteuse, Mme Ladislas Bélanger.

Félicitations.

ECHANGE :

M. Adélard Dumas a échangé sa ferme du rang St-Joseph avec son gendre, M. Paul-Emile Dumas. Le déménagement se fit la semaine dernière. M. Adélard Dumas est résident au village, dans la maison qu'il vient d'acquérir.

CAMP TEKAKWITHA
dans le MAINE
Colonie de vacances pour garçons
Tous les sports — Balle, Tennis, Natation, Canotage, Pêche
DU NOUVEAU ! !
TIR AU FUSIL, avec INSTRUCTEUR
Les garçons qui y sont allés veulent y retourner.
4 périodes de deux semaines — du 2 juillet au 26 août.
Pour informations, prière de communiquer avec le :
Révérend Père D. M. CLARK, directeur
27 Bartlett, - LEWISTON, Maine

Scott Jonction

REUNION LACORDAIRE :

Récemment, avait lieu à Scott Jonction une journée antialcoolique.

La journée débuta par la messe, suivie d'un sermon de circonstance donné par M. l'abbé Louis Marois, aumônier diocésain des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Il y eut aussi bénédiction du drapeau Lacordaire.

L'après-midi fut réservée à tous les enfants de la paroisse. Ils se réunirent à la salle du couvent où M. l'abbé Louis Marois leur parla sur les méfaits de l'alcool et sut les intéresser vivement.

Le soir, eut lieu une partie récréative. Après la prière, le président, M. Laurendeau Rhéaume, souhaita la bienvenue à l'assistance. Un discours intitulé "Hommage au drapeau" fut récité par Mlle Mariette Lachance, secrétaire du cercle Ste-Jeanne d'Arc. Notre distingué aumônier local, M. l'abbé A. Papillon, prononça une brève allocution dans laquelle il sut dire un bon mot aux invités d'honneur, ainsi qu'à la nombreuse assistance.

Puis, suivirent des discours très éloquents par les invités d'honneur : M. l'abbé Louis Marois, de Québec, M. l'abbé Blanchet, de St-Georges, et M. l'abbé Savard, de Ste-Marie, ainsi que M. Pierre Emond, de Québec.

On procéda ensuite à l'initiation. Il y eut aussi chants et musique par des Lacordaire et Jeanne d'Arc.

Pour terminer cette soirée, un goûter fut servi par un groupe de Jeanne d'Arc.

On termina par l'hymne national, "O Canada".

ABSENT jusqu'à
LA MI-JUIN
Dr L.-G. PERRIN,
24, rue du Pont, QUEBEC
Appointement par correspondance seulement.

LA TRAVERSEE
Québec — Lévis
La traversée QUEBEC-LEVIS est encore le plus simple et le meilleur moyen d'accès des deux villes
PROFITEZ DE SON CHARME
EPARGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT
LA TRAVERSE DE LEVIS Limitée
L.-MAURICE CARRIER, Gérant-Général
BUREAU CHEF :
Marché Champlain — Québec
QUEBEC : 2-5182 — Téléphones — LEVIS : 200

AVEZ-VOUS DES
OBLIGATIONS DU PREMIER EMPRUNT DE LA VICTOIRE
CETTE ÉMISSION A ÉTÉ
appelée au remboursement le 15 juin 1950 à $101 pour $100
Les détenteurs de ces obligations ont avantage à les présenter promptement au remboursement le 15 juin 1950 ou tôt après, parce qu'elles ne rapporteront plus intérêt après cette date. Le remboursement peut être effectué par l'entremise des courtiers en placement, des banques ou autres institutions financières.
Ottawa
Le Gouvernement du Canada
par son agent financier, la BANQUE DU CANADA
RB7F

Dans nos REGIONS

Saint-Magloire

DE RETOUR :
Après un long séjour à l'hôpital St-Sacrement, Mlle Yolande Morin, est de retour dans sa famille pour sa convalescence.

—Mme Wellie Ménard a ramené sa petite fille de l'hôpital samedi dernier.

—Mlle Solange Lejeune est revenue de l'hôpital de Lévis, après avoir subi une opération pour l'appendicite.

—Notre vénéré pasteur, M. l'abbé Emile Beaudet, est de retour de l'Hôtel-Dieu et son état est satisfaisant.

INCENDIE :
Au retour de la messe, dimanche dernier, M. Alfred Therrien, du rang du Lac, voyait sa maison s'effondrer comme il arrivait sur les lieux. Il ne put donc rien sauver des flammes. L'on s'occupe présentement de recueillir de quoi venir en aide à ce jeune couple.

SOIREES RECREATIVES :
Les jeunes gens du village ont présenté au public la pièce "Les Sacrifiés". Les interprétations furent bien rendues. Les recettes serviront à l'organisation d'un club de balle molle.

—Dimanche dernier, le Père J.-B. Michaud, des Missions Etrangères, a déroulé un beau film sur les missions.

DEMENAGES :
M. Alphonse Baillargeon et sa famille ont quitté notre localité pour habiter Québec.

COMMENT ON PARVIENT AUX

postes supérieurs

Voici un gérant de banque typique. Agé de 43 ans, il est marié et père de famille. Il est très actif dans son milieu social. Quand il est entré à la banque comme petit commis, il avait dix-sept ans et sortait du collège. Il eut bientôt de l'avancement. Il était encore dans la vingtaine quand il devint comptable de sa succursale.

Il a travaillé ferme. Chaque jour il apprenait quelque chose sur les opérations de banque et sur le Canada aussi, dans les diverses succursales et les diverses régions où il passait. Il a appris à connaître les hommes, leurs espoirs, leurs appréhensions, leurs problèmes. Il s'est rendu compte de l'importance du facteur humain.

A 36 ans il était gérant de succursale. Il dirige aujourd'hui un bureau plus important. Et il a encore des chances d'avancement. Son gérant général a débuté, lui aussi, comme petit commis, et l'expérience des affaires et des hommes qu'il a acquise en s'élevant l'a porté au poste supérieur.

ANNONCE COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$3.00 le gallon
VERNIS — ÉMAIL
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis "ENO"
8614 de l'Épée
MONTRÉAL 15

MARIAGE :
M. et Mme Joseph Laverdière se sont rendus à Coaticook, afin d'assister au mariage de leur fille, Marie, à M. Charron. Les époux demeureront à Coaticook.

EN VISITE :
M. Léopold Dion, de Québec, a rendu visite à sa mère, Mme Alfred Dion, récemment.

A L'HOPITAL :
Mme Joseph Brochu est hospitaisée pour intervention chirurgicale.

—Mme Thomas Cormier est entrée à l'hôpital, pour traitements.

—Mme Joseph Ménard est descendue à l'hôpital St-Luc, pour traitements.

Saint-René

DEPLACEMENTS :
M. l'abbé Emile Blais, Madame Jean Drouin, M. et Mme Rosaire Giguère, M. et Mme Irénée Grondin se sont rendus à St-Georges, à l'occasion de la bénédiction du Séminaire.

—Mlle Lucille Roy, en promenade chez son père, après avoir passé quelque temps à St-Georges.

—Mlle M.-Marthe Lessard et son ami, visitaient M. et Mme Wilfrid Lessard, de St-René, dimanche dernier.

—Mlle Ange-Aimée Roy, de Québec, en promenade pour quelques jours chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Roy.

—Mlle M.-Marthe Vachon, de passage à St-Georges, par affaires, dernièrement.

—MM. Rosario Giroux, Delphis Vachon, Pierre Mercier, Hervé Landry, et Aurélien Pépin se sont rendus en retraite fermée à Jésus-Ouvrier, à Québec.

—Egalement en retraite fermée à Jésus-Ouvrier, MM. Omer Poulin, Léopold Maheux et autres.

—A l'occasion de la fête de M. le Curé, les RR. Soeurs du Couvent de St-René, ainsi que leurs élèves, ont organisé une soirée. Il y eut pièces par les élèves, adresse par Marcel Vachon, présentation d'un cadeau constitué en un bouquet spirituel. La salle était remplie. M. le Curé était très content; il remercia les religieuses de leur bon dévouement, ainsi que les élèves.

Saint-Gédéon

NOS MALADES :
M. Gédéon Moisan est revenu de l'Hôtel-Dieu de Québec, après avoir subi des traitements.

—M. Aimé Lessard a été hospitalisé à l'hôpital Notre-Dame de Beauce, pour une sérieuse intervention chirurgicale.

—Mme Joseph Bisson, à l'hôpital de Beauceville.

TRANSACTIONS :
M. Paul-Emile Gagné a vendu sa propriété à M. Gérard Fortin.

—M. Edouard Lachance a acheté la maison de M. Alexandre Giroux.

NOTES LOCALES :
M. et Mme Marie-Louis Labbé, chez M. Henri Bourque.

—M. et Mme Alexandre Quirion, à Québec, ces jours derniers.

DECES :
M. Gérard Fortin est décédé à l'âge de 36 ans et 11 mois.

Il laisse, pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Fabiola Gagné; ses deux fils, Marcel et Jean-Luc; son père et sa mère, M. et Mme Joseph Fortin; ses frères, Charles-Edouard, Léopold, Sylvio, Lorenzo, Maurice, Hervé et Lionel; ses soeurs, Mme Ovila Champagne (Armandine), Mme Paul-Eugène Pomerleau (Eva-Rose), Mlle Julienne Fortin.

A la famille, nos sincères sympathies.

Courcelles

FEU Mme E. GONTHIER :
Mme Gonthier est décédée à l'Hôpital de Montréal, après un mois de souffrances. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, M. Emile Gonthier, son père, M. François Goulet, de Courcelles; ses frères, M. Henri Goulet, d'Attleboro, Mass., M. Roméo Goulet, de Courcelles, M. Salomon Goulet, d'Ontario, M. Alphonse Goulet, de Courcelles, M. Philibert Goulet, de Courcelles; ses soeurs, Mme Jean Morin (Adriana), de Sherbrooke, Mme Albini Beaudoin (Yvonne), de St-Evariste, Mme Pierre Lafontaine (Ydonia), de St-Evariste, Mme René Sénécal (M.-Anne), de Drummondville, Mme Georges Goulet (Germaine), de Courcelles, Mme W.-L. Payeur (Alice), de New-York; ses beaux-frères, MM. Jean Morin, Albini Beaudoin, Pierre Lafontaine, René Sénécal, Georges Goulet; ses belles-soeurs, Mmes Henri Goulet, Roméo Goulet, Alphonse Goulet, Philibert Goulet, Mme Vve Emilien Goulet, M. et Mme Charles Gonthier (belle-mère), M. et Mme Joseph Gonthier, M. Lionel Gonthier, de Montréal, M. et Mme R. Gourd, de Montréal, M. et Mme Orpha Gonthier, de Coaticook, M. et Mme Jean-Paul Gonthier, Mlle Clotilde Gonthier, M. et Mme Noé Morin, tous de Montréal, M. et Mme Henri Gonthier, M. Jules Gonthier, M. C.-Edouard Gonthier, M. et Mme Adrien Gonthier, M. et Mme Valère Audet, M. et Mme Rosaire Proteau, tous de Lambton, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

Vingt-trois couronnes de fleurs furent offertes.

La quête, pendant le service, fut faite par Mmes Albéric Bégin et P.-A. Doyon.

Les porteurs étaient MM. Fernand Doyon, Gabriel Doyon, Alexandre St-Pierre, Hervé Bellavance, Henri Robert et Benoît Bureau.

HORLOGERIES BIJOUTERIES

VOUS TROUVEREZ toujours un choix considérable de bagues de fiançailles, montres, etc.
REPARATIONS. — Attention spéciale aux commandes par poste.
SERVICE ULTRA-RAPIDE. Ouvrage garanti.

ABEL & PLAMONDON ENR.
76½, rue St-Jean, Québec
Tél. 3-6328

De passage à Québec
LOGEZ A
l'Hôtel Montcalm

- Situé dans le centre des affaires, à proximité du
- Palais Montcalm, Théâtre Capitol et plusieurs
- autres théâtres. Terrain de stationnement à un
- pas de l'Hôtel

Pour réservation, banquets ou réceptions, écrivez ou appelez à 2-1287

NOUVELLE ADMINISTRATION
René Nolin, gérant-général.
François Nolin, président.
O. Côté, secrétaire

HOTEL MONTCALM
(En face du Carré d'Youville)
161, rue St-Jean — Tél. 2-1287 — QUEBEC

Théâtre VIMY
St-Georges — Beauce

Jeu.-Ven.-Sam. — 1-2-3 juin

SUDAN

En couleurs — Version française

— Avec —

Maria MONTEZ — Jon HALL

Au même programme:

HIDDEN DANGER

— Avec —

Johnny MACK BROWN

Dim.-Lun. — 4-5 juin

TARZAN ET LA FEMME LEOPARD

— Avec —

Johnny WEISSMULLER

Au même programme:

BIG STEAL

Mar.-Mer. — 6-7 juin

A SONG IS BORN

DANNY KAY

A VENIR: 11-12-13-14 juin

FABIOLA

Théâtre ROYAL
St-Georges — Beauce

Sam.-Dim. — 3-4 juin

DEUX NIGAUDS SOLDATS

Abbott & Costello

Les Lignes Aeriennes de l'Est, Ltee

présentent...

La Voie des Airs

Plusieurs d'entre vous ont peut-être vu en passant notre aéroport à St-Georges, et ont pu constater les travaux que la Compagnie d'aviation est à faire sur le terrain. Nous pouvons dire que ce terrain d'aviation sera un objet de fierté pour nous tous qui résidons dans la Beauce et les environs, car nous pouvons dire que cet aéroport deviendra très populaire et en plus de donner un service très efficace à notre population, il aidera aussi aux hommes d'affaires. Cette semaine, faites-vous un devoir de venir visiter le futur aéroport de St-Georges.

N'oubliez pas qu'entre temps, nous sommes toujours à votre disposition à l'aéroport de Saint-Côme pour tout voyage, soit voyage d'affaires, voyage de plaisir, etc., etc. Consultez-nous pour tout voyage, n'importe l'endroit où vous allez, nous nous ferons un plaisir de vous y conduire.

VA-ET-VIENT

Nous avons conduit un monsieur à Montréal, la semaine dernière, pour y prendre son épouse et les ramener à Saint-Georges. Saviez-vous que du moment de son départ à son retour à St-Georges, l'avion n'a pris que trois heures et quinze minutes, aller et retour? Les passagers étaient très heureux et fiers de leur voyage. Pourquoi ne pas suivre leur exemple? Voyagez par avion. La compagnie d'aviation Eastern Airways offre au public un moyen de transport rapide et efficace dans ses avions modernes.

2 REPRÉSENTATIONS CHAQUE SEMAINE

La direction du Cinéma Royal annonce qu'à partir du 1er juin jusqu'à l'automne, elle n'offrira au public que deux représentations par semaine, soit le samedi et le dimanche.

La pluie met fin à la partie

Jupiter Pluvius est venu donner un fier coup de main au St-Georges, mardi soir, alors qu'il est venu interrompre, après quatre manches et demie de jeu, une joute régulière de la ligue Laurentienne entre le club de l'endroit et Thetford Mines. Lorsque l'arbitre Conrad Parent mit fin définitivement à la partie, les Mineurs menaient par 14 à 1 et tout indiquait que le massacre devait continuer. Les visiteurs avaient un nouvel artilleur en uniforme, Henri Labrecque, du Lévis, passé sous leur tente en fin de semaine. Labrecque s'est montré extrêmement solide, tandis que ses coéquipiers bombardaient sans merci les artilleurs du St-Georges, Greenberg et Simonson. Claude Morin a figuré mais il n'eut qu'à lancer une balle pour mettre fin à une moitié de manche. Heureusement pour les locaux, il ne sera pas tenu compte de la partie dans le classement.

Il est évident que St-Georges devra obtenir du renfort s'il veut figurer avantageusement dans le circuit Guilbault. Le département des lanceurs est lamentable, tandis que d'autres changements s'imposent, sans quoi le club glissera dans la cave. Même s'il faut considérer que Greenberg venait d'arriver à St-Georges, nous doutons qu'il puisse rendre de précieux services au club. De toute façon, nous espérons que la Direction sera en mesure de corriger les plus grosses faiblesses avant longtemps.

NOTE SOCIALE

Dimanche, M. et Mme Adolphe Busque, de St-Georges, ainsi que leurs enfants, Hélène, Charlotte et Roch-André, étaient chez M. Rosaire Fecteau, de St-Benoît.

Fin des cours...

(suite de la première page)

l'abbé Victorin Germain traita de l'appel de Dieu dans le choix d'un état de vie, tel que celui du mariage chrétien; M. et Mme Amédée Daigle, de Québec, parlèrent des vertus familiales; le Père P.-Emile Rodrigue, p.s.v., s'adressant aux futurs époux, leur rappela leurs obligations. Et c'est mardi, le 6 juin, à l'Hôtel de Ville-Est, que se termineront tous ces cours par une grande assemblée populaire.

En faisant donner ces cours, on n'a fait que répondre à l'appel du Pape Pie XI qui, dans son encyclique "Casti Connubii", dit: "Il est souverainement important que les futurs soient bien instruits du mariage par un enseignement écrit ou moral, non pas une fois en passant ni à la légère, mais fréquemment et solidement au moyen d'arguments clairs et profonds.

M. J.-O. GAGNÉ...

(suite de la première page)

prêtre et un médecin, mais notre concitoyen devait expirer rapidement, entouré de tous les membres de sa famille. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 heures, en l'église de Beauceville, et l'inhumation se fit au cimetière de Black Lake. Nous en donnerons les détails la semaine prochaine.

M. Gagné a rendu ses comptes après avoir consacré trente-sept années de sa vie au Quebec Central Railway, pour lequel il a débuté comme télégraphiste en 1913. En janvier 1949, il fut transféré à Beauceville, où il succédait à M. J.-E. Deveau. Homme d'un commerce agréable et serviable au possible, M. Gagné a su, dans le court espace de temps où il a été parmi nous, se créer de nombreux amis. Aussi sa disparition soudaine cause-t-elle de profonds regrets parmi toute la population.

Le défunt était originaire de Black Lake, où demeure encore sa vénérable mère, Mme Alphonse Gagné, son père étant décédé subitement un mois moins un jour avant lui, soit le 27 avril dernier.

M. Gagné laisse dans le deuil, outre sa mère, son épouse, née Blanche Huard, quatre fils: Jean-Marc, de St-Georges, Denis, Benoît et Jacques, de Beauceville; sept filles: Mariette, Denise, Andrée, Gisèle, Suzanne, Claudette et Nicole; ses soeurs: Mme R. Théberge (Rosanna), de Thetford Mines, Madame Geo. Sauvé (Albertine), de Willimantic, Conn., Mme Alf. Gagnon (Marie-Ange), de Newmarket, N.H., Mme Donat Pelletier (Aldérie), de Black Lake, Mlle Laurette Gagné, de Black Lake; une belle-fille, Madame Jean-Marc Gagné (Adrienne Breton), de St-Georges; ses beaux-frères: MM. Théberge, Sauvé, Gagnon et Pelletier, MM. Albert, Roméo et Ernest Huard, respectivement de Thetford Mines, Québec et Thetford Mines; ses belles-soeurs: Mme Gédéon Benoît (Carméline), de Plessisville, Mme Arthur Dupré (Blanche), de Wabasso, Wis., Mme Eddy Croteau (Marie-Anne), de Marlboro, N.H., Mme Noé Laplante (Rosa), de North Oxford, Madame Geo. McMaster (Thérèse), et Mme Eugène Morissette (M.-Jeanne), ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

M. Gagné faisait partie d'un grand nombre d'organisations. Il était notamment membre du 3e degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Notre journal présente à la famille l'expression de ses plus vives condoléances.

Coca-Cola
coute si peu
est si facile à servir

COURSES SOUS HARNAIS...

(suite de la page 8)

tous les meilleurs chevaux de la province tels que Texas Hanover, Mose Hanover, Prince Like, The Wind, Brookedale V, et plusieurs autres.

M. Eugène Catellier est heureux d'offrir une piste grandement améliorée aux propriétaires de chevaux ainsi qu'aux amateurs. Il a hâte de voir tous ces chevaux à l'oeuvre à la piste de St-Georges. M. Catellier prévoit que tout sera prêt en temps pour l'ouverture, l'installation du pari mutuel, le sytème de photo-finish, les départs avec une barrière mobile. L'organisateur, M. Jos. Darveau, escompte bien que la piste de St-Georges donnera satisfaction à tout le monde.

THEATRE BEAUCEVILLE

Vendredi - samedi 2 - 3 juin

LES JUSTICIERS DE LA SIERRA

(Version française)

R. CAMERON — C. DOWN

Dimanche 4 juin

Les deux nigauds cowboy

(Version française)

ABBOTT COSTELLO

Mercredi - jeudi 7 - 8 juin

BIG CITY

G. MURPHY — M. O'BRIEN

Tél. 381
PHILIPPE LACROIX
ENTREPRENEUR-PLOMBIER
80, rue Principale, St-Georges-Ouest
Plomberie, chauffage, etc. — Invitation spéciale aux gens de St-Georges et des alentours.
Placez vos commandes tout de suite

L'ECLAIREUR
SECTION DE SAINT-GEORGES
Roger BOLDUC, rédacteur

Jean Gosselin
HORLOGER-BIJOUTIER
Réparations générales — Ouvrage garanti. Spécialité: Montre "Bulova" et diamant "Bluebird".
1ère Ave. Tél. 382
St-Georges-Est

REFERENDUM A ST-GEORGES-O.

Sur la question des pompes. — Votation les 7 et 8 juin à la salle paroissiale. — M. Eugène Roy nommé officier-rapporteur.

La fameuse question des pompes sera enfin résolue de façon définitive, au cours de la semaine prochaine, alors que les contribuables de St-Georges-Ouest seront appelés à donner leur opinion.

Un referendum sera en effet tenu à la salle paroissiale, les 7 et 8 juin, de 8 h. a.m. à 5 h. p.m. Les votants devront répondre à la question: "Etes-vous en faveur ou contre la séparation du système de protection des incendies?"

Le vote sera ouvert et il faudra une majorité en nombre et en valeur. M. Eugène Roy, secrétaire de la municipalité, sera l'officier-rapporteur de ce referendum.

Il s'agit de déterminer si le public désire le maintien de la situation actuelle ou la formation d'un système de protection spéciale pour St-Georges-Ouest. (R)

Vingt-cinquième anniversaire du Collège de St-Georges

Les anciens rendront hommage aux RR. FF. de la Charité. — Les 9, 10 et 11 juin. — Souvenirs des élèves décédés.

LE PROGRAMME DETAILLE

C'est bien dans une huitaine de jours que s'ouvriront les grandes manifestations en vue de souligner le 25e anniversaire de l'arrivée des Frères de la Charité à St-Georges.

Comme on l'a répété depuis quelques semaines, ces fêtes auront spécialement pour but de réunir les anciens élèves et les professeurs qui ont séjourné au Collège durant cette période.

Le bureau de direction, ayant à sa présidence M. Gérard Dion, finissant de 1929, met la dernière main aux préparatifs.

Nous donnons plus bas le programme détaillé de ces trois jours de fêtes.

Tous les Anciens du Collège qui n'ont pu être rejoints directement seraient bien inspirés en venant à St-Georges pour la circonstance.

Incidemment, les Anciens veulent offrir un cadeau-souvenir à leur Alma Mater au cours de cette célébration. C'est pourquoi on insiste pour que chacun donne sa quote-part, soit en prenant des billets des rafles, des tag-day ou des programmes-souvenirs.

Encore une fois, qu'on se donne le mot pour être à St-Georges les 9, 10 et 11 juin prochain. Voici le programme complet des fêtes:

VENDREDI, 9 JUIN

8.00 a.m. Grand'messe.
9.30 a.m. Instruction sur la vocation. Les Frères de la Charité. Leurs oeuvres. Leur fondateur.
10.30 a.m. Visite de l'Exposition mariale.
3.00 p.m. Film, "L'Appel à la Charité".

(Suite à la page 18)

CHEZ LES CHEVALIERS

Les membres du Conseil de Beauce 2283 ont procédé mardi soir à la mise en nomination pour les différents postes du bureau de direction.

Il est trop tôt pour connaître le résultat de cet appel nominal. L'élection proprement dite aura d'ailleurs lieu seulement à l'assemblée de juin. Il est coutume, cependant, de ne pas exiger le vote quand la chose est possible. (R)

NAISSANCE

M. et Mme Nelson Poulin font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 mai et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie, Anne, Danielle. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Poulin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Fortin, grand'tante du bébé.

Nos félicitations. (R)

CONFRÈRE ÉPROUVÉ

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Philias Pelchat, survenue à Lévis à l'âge de 81 ans et 7 mois. La défunte était la mère de M. Joseph Pelchat, directeur du "Progrès de St-Georges" et la grand'mère du dentiste Ls-Philippe Pelchat, également de St-Georges. Les funérailles ont eu lieu mercredi de la semaine dernière à Lévis.

Notre journal présente à la famille, principalement à M. Joseph Pelchat et au dentiste L.-P. Pelchat, l'expression de ses plus vives condoléances.

Finissants au Séminaire

M. Richard Poulin, fils de M. et Mme Josaphat Poulin, termine cette année son cours classique au Séminaire de Québec. A la suite de la prise des rubans, nous apprenons que M. Poulin a choisi le génie civil.

M. André Crépeau, fils de M. et Mme L. de G. Crépeau, finit également son classique à Church Point. Comme ses deux aînés, il se dirigera vers la faculté de médecine.

Nous félicitons ces jeunes gens de leur choix et leur souhaitons les plus grands succès dans les nouvelles carrières qu'ils embrassent. (R)

LA LEGION DEFINITIVEMENT FORMEE

La Légion Canadienne, succursale Chaudière, est définitivement formée à la suite des quelques réunions que les vétérans ont tenues ces jours derniers. Elle aura son siège social à St-Georges.

Selon le rapport d'un officier du bureau de direction, une trentaine de membres ont donné leur adhésion officielle. Naturellement, ce nombre augmentera considérablement dans un avenir rapproché.

Au cours de la dernière assemblée, les membres ont été unanimes à donner leur confiance au bureau de direction temporaire. On sait que le Dr Ls-Philippe Pelchat est le président de ce comité d'organisation.

Pour quelques mois à venir, les directeurs resteront inchangés pour leur faciliter le travail de recrutement et de réorganisation.

L'ouverture officiellement de la légion se fera plus tard avec un programme spécial. On annoncera cet événement dans les journaux en temps et lieu.

La Légion est bien déterminée à faire sa marque parmi les associations locales. On lance un appel à tous les vétérans de Saint-Georges et de la Beauce, afin qu'ils rejoignent le groupement. La force viendra du nombre et de l'union des membres. (R)

NAISSANCE

M. et Mme Armand Courtemanche (Thérèse Pouliot), de St-Martin, annoncent la naissance d'un fils, né le 20 mai et baptisé le lendemain, sous les prénoms de Henri, Raynald, Germain. Parrain et marraine, M. et Madame Henri Courtemanche, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Henri-Ls Courtemanche.

Prix Morin à Maurice Crépeau

Deux jeunes étudiants de notre ville, MM. Maurice et Jacques Crépeau, viennent de décrocher les plus grands honneurs dans leur classe respective à l'Université Laval.

Maurice, qui est actuellement en seconde année de médecine, a remporté l'unique prix Morin accordé dans cette classe. Jacques, en première année, a mérité le prix Lemieux. Incidemment, Maurice avait gagné l'an passé ce même prix Lemieux.

Ces deux étudiants favorisés sont les fils de M. et Mme Louis de Gonzague Crépeau (notaire), de St-Georges. Il nous fait plaisir de féliciter chaudement nos deux concitoyens pour ces honneurs sûrement mérités. (R)

CHALET A VENDRE
OU A LOUER
CHALET au Lac Raquette — bâti sur grand terrain — situé dans un endroit idéal pour le bain — quai — électricité et autres accommodations — A vendre ou à louer à des conditions avantageuses. Pour renseignements, s'adresser à:
M. J.-ERNEST POULIN,
Casier Postal 134 — 1ère Ave St-Georges-Est, Bce
Téléphone: 441

TOUT LE MONDE EN PARLE
VOTRE GARAGISTE INSTALLE LES
MOTEURS MASTER
Ils sont entièrement manufacturés dans une même USINE
CHEVROLET
DODGE
MERCURY
FORD V-8
CHRYSLER "6"
PLYMOUTH
Ils portent la garantie d'un
MOTEUR NEUF
UNITED AUTO PARTS ST-GEORGES LTD
J.-C. ROBERGE, gérant
Vendeur autorisé de pièces authentiques seulement, pour toutes marques d'autos et camions
St-Georges de Beauce - Tél. 573, Qué.

AU MAGASIN SEVIGNY
VENTE FIN DE SAISON
du 2 au 8 juin seulement
Il nous fait plaisir de vous inviter, Messieurs, à venir profiter des rabais substantiels offerts au cours de cette vente.
Une foule d'autres aubaines que nous ne pouvons énumérer ici, faute d'espace vous attendent également au magasin.
Venez de bonne heure afin de bénéficier d'un meilleur choix
COMPLETS
Grandeurs désassorties, Worsted, Yarn Dyed, etc. Valeur jusqu'à $60.00 pour:
$34.95
VESTONS SPORTS
Valeur jusqu'à $25.00 pour .....
$14.50
PARDESSUS du PRINTEMPS
Tissu Covert de laine, valeur jusqu'à $49.50 pour **$29.95**
SOULIERS de GARCONS
Avec courroie ou lacés. Belle qualité.
Valeur $5.75 pour **$3.75**
TRENCH COATS
Couleurs nouvelles. Valeur $25.00 pour
$16.50
Vu que les quantités sont limitées, il est de votre intérêt de venir faire votre choix sans tarder.
POUR VOTRE ACCOMMODATION!
Vous pouvez aussi commander un complet sur mesures
si vous ne trouvez pas exactement ce qu'il vous faut dans nos stocks réguliers, quoique notre assortiment soit des plus grand. La meilleure coupe et la confection de premier choix vous garantissent un ajustement parfait. Livraison rapide.
A. SEVIGNY ENRG.
VETEMENTS DE QUALITE POUR DAMES ET MESSIEURS
2ième AVENUE ST-GEORGES, BCE

Trois nouveaux conseillers

La municipalité de la paroisse de St-Georges-Est est maintenant dotée de trois nouveaux conseillers à la suite de la mise en nomination du 17 mai dernier.

En effet, il y eut seulement trois électeurs mis sur les rangs aux sièges No 1, 2 et 3; ce sont respectivement MM. René Plamondon, cultivateur, Luc Poulin, manufacturier de matelas, et Philippe Boucher, cultivateur.

On sait que le maire de la paroisse est M. Alfred Poulin; avec MM. Eudore Lessard, Edmond Jacques et Léopold Poulin, ils complètent le Conseil de cette municipalité. (R)

UNE JOLIE FÊTE À M. PAMPHILE RODRIGUE

M. Pamphile Rodrigue, président de la Kennebec Construction, a été l'objet d'une belle fête intime, récemment, à l'occasion du 27e aninversaire de sa naissance.

La soirée eut lieu au Cercle Social et la grande majorité des employés de la compagnie étaient présents avec leurs épouses. On comptait environ 70 invités.

Les souhaits et la présentation du cadeau furent faits par M. Ovide Morin, comptable de la Kennebec Construction.

M. Rodrigue remercia ses employés et amis avec cordialité. Il souligna que des fêtes de ce genre étaient un grand réconfort pour celui qui administre une entreprise. Les liens entre patrons et ouvriers n'en sont que plus fermes.

Comme souvenir, les employés présentèrent à M. Rodrigue une bibliothèque à rayons en bois naturel. (R)

VINGT-CINQUIÈME . . .

(suite de la page 17)

4.30 p.m. Séance pour les enfants.

SAMEDI, 10 JUIN

8.00a.m. Service anniversaire pour tous les élèves décédés durant ces vingt-cinq ans.

2.00 p.m. Festival sportif dans la cour du Collège.

8.30 p.m. "Un Gendre pour deux Beaux-Pères" (vaudeville comique en 3 actes). — La chorale du Collège, aidée des Anciens. No 1, Chants canadiens, choeur à quatre voix; No 2, Les Pifferari, choeur à trois voix.

DIMANCHE, 11 JUIN

11.15 a.m. Messe spéciale pour les Anciens.

12.00a.m. Photographie de tous les anciens élèves dans la cour du collège.

3.00 p.m. Concert de fanfare. — Visite au Collège. — Inscription au Livre d'Or.

8.30 p.m. Conférence par un Frère de la Charité. — Film, "L'Appel de la Charité". — Allocutions et présentation d'un souvenir. — Remerciements. — "O Canada". (R)

Horoscope GRATIS par Jean DuPuy
Psycho — Mentaliste
Astrologue

Envoyez votre nom et adresse avec votre date de naissance au long et .25c pour défrayer les frais de malle et d'écriture et vous recevrez votre HOROSCOPE GRATIS avec un Porte-Bonheur. Ecrivez à :

JEAN DuPUY,
3904, rue Evelya, VERDUN, Qué.

RÈGLEMENT No 23

(Suite de la page 19)

le cas où la collection des vidanges sera faite par un entrepreneur, celui-ci, sera responsable de tous les dommages causés aux réceptacles par ses employés;

Politesse et civilité

6o — Les employés chargés de ce travail ne devront pas se servir de langage grossier, incivil ou profane, et devront faire tout en leur possible pour accommoder les contribuables qu'ils desservent et ne devront pas non plus exiger de gratuité ou commission dans l'exécution de leurs travaux;

Endroits où l'enlèvement sera fait

7o — L'enlèvement des vidanges devra être fait dans toutes les résidences, maisons de pension, hôtels, collèges, couvents, institutions de charité, bâtisses municipales, théâtres, bureaux, magasins, banques, buanderies, garages, maisons de commerce en gros et en détail, et autres places semblables; mais n'inclura pas toutefois, les ateliers de menuiserie, fonderie, usines génératrices de pouvoir, moulins, manufactures ou ateliers, non plus que les églises et bâtisses du gouvernement, et l'entrepreneur ne sera pas tenu de faire l'enlèvement des débris qui auraient pu s'accumuler à la suite de constructions de bâtisses ou réparations effectuées à des bâtisses.

Terme "Vidanges"

8o — Le terme "Vidanges" tel que mentionné au présent règlement inclura tous les déchets ou matières de rebut, tels que: cendres, déchets de table, viandes impropres à la consommation, poisson, fruits, légumes ou autres matières identiques, ainsi que les matières combustibles, comme le papier, boîtes de carton, guénilles, vieilles chaussures, herbe, feuilles, mais ne devra pas cependant inclure les engrais, et comprendra aussi l'enlèvement des autres matières de rebut comme verreries brisées, boîtes vides, débris métalliques, et autres matières identiques à l'exception des carrosseries d'automobiles ou vieilles voitures;

Propriété

9o — Tous les débris de vidanges une fois enlevés et transportés deviendront la propriété de la municipalité qui en disposera à son gré et qui décidera où ils devront être placés;

Répartition

10o — Le coût du dit enlèvement sera recouvré de l'occupant ou du propriétaire de chaque immeuble à un taux que le conseil aura droit de fixer par résolution, de la baisser ou de l'augmenter quand il le jugera à propos;

Taux

Les taux sont fixés comme suit:-

(a) Pour chaque logement ou bureau d'affaires, $2.50.

(b) Pour chaque magasin, restaurant, banque, café, maison de pension, théâtre, ateliers de journaux et imprerie, buanderie, école, collège, couvent, orphelinat, hôpital, communauté religieuse, et tout établissement commercial non-exclus par l'article 7 du présent règlement, $5.00.

(c) Pour chaque garage ou hôtel, $8.00.

Perception

12o — Les montants ci-dessus seront recouvrés de chaque propriétaire d'immeubles ou de chaque locataire ou occupant de la même façon et en même temps que les autres taxes municipales;

Entrepreneur

13o — Le conseil de la Municipalité pourra faire faire cet enlèvement de vidanges par un entrepreneur à un prix à forfait, ou à un prix de tant par logement ou établissement ou la ville pourra elle-même par ses employés se charger du dit enlèvement;

14o — Nulle personne ne pourra elle-même aller déposer ses déchets au dépotoir;

Déchets de boucherie

15o — Tous déchets de boucherie ou d'abattoir devront être recouverts de terre après avoir été déposés au dépotoir et ce aux frais de celui qui fournira ces déchets de boucherie;

Pénalités

16o — Quiconque contreviendra à quelques unes des dispositions du présent règlement sera passible d'amende, et à défaut du paiement immédiat de l'amende ou de la dite amende et des frais selon le cas, d'un emprisonnement; la dite amende n'excédera pas la somme de quarante piastres et l'emprisonnement ne sera pas pour une période de plus de soixante jours, le dit emprisonnement cependant devant cesser en tout temps, avant l'expiration du terme fixé par la cour, sur paiement de la dite amende ou de la dite amende et des frais selon le cas, et si l'infraction se continue, le contrevenant sera passible de l'amende et de la pénalité ci-dessus édictée pour chaque jour durant laquelle l'infraction se continuera;

Abrogation

Le présent règlement abroge et rend nuls le règlement No 102 dit "Nuisances Publiques", le règlement No 63, dit Règlement du dépotoir, et ses amendements numéros 84-88-96.

Le présent règlement prendra force de loi après les délais ordinaires. (R)

EXIGEZ Liqueurs St-Georges SPÉCIALITÉ: ORANGEADE

SEUL GAZ qui se vend 100% PUR

INDUSTRIEL, COMMERCIAL ET DOMESTIQUE

Vous apporte la garantie d'un rendement supérieur pour la cuisson, le chauffage, l'eau chaude, la réfrigération, restaurants, institutions, etc.

Un combustible incomparable, rapide, propre, économique, ultra moderne, non toxique.

GAZ PROPANE DE BEAUCE INC.
EUGENE CARON,
Seul distributeur autorisé pour le comté de Beauce
VILLE DE ST-GEORGES-OUEST
TEL. 856-s-22

Prolongez la vie de votre maison et protégez-en le toit avec BISCO. Les toitures et les lambris BISCO embellissent. Ils sont d'application facile et résisteront au feu, au temps aux intempéries et aux vents; ils accroîtront de plusieurs années la beauté et la durée de vos bâtiments. Les produits BISCO, fabriqués au Canada depuis des générations, sont de la meilleure qualité qui puisse se trouver.

Utilisez BISCO dans le cas de renouvellement de toits, réparations ou nouvelles bâtisses. Demandez à votre vendeur BISCO de vous montrer le vaste assortiment de couleurs et de styles *maintenant* disponible.

Manufacturiers de

BARDEAUX D'ASPHALTE
LAMBRIS
TOITURES EN ROULEAUX
Lisses ou à surface minéralisée
FEUTRES ET REVÊTEMENTS
d'asphalte ou de goudron
MATÉRIAUX À TOITURES "BUILT-UP"
ENDUITS À TOITURES
CIMENTS DE PLASTIQUE et
PEINTURES IMPERMÉABILISANTES
ISOLANTS
Q-50-2

TOITURES Bisco

BISHOP ASPHALT PAPERS LTD.
Manufacturiers de matériaux de construction de haute qualité depuis plus de 60 ans.
Siège social, Moulin à Papier et Succursale, Bureau et Entrepôt Manufacture à Pôrtneuf Station, P. Q. — 201, rue Dupont, Québec, P. Q.

EN VENTE CHEZ

FERNAND PLANTE ENRG.
Ferronnerie — Matériaux de construction
ST-GEORGES-EST, - - Cté Beauce

CARTES PROFESSIONNELLES

Clovis Thibaudeau
AVOCAT
Tels Bureau 277, Rés. 277-s-2
Résidence d'été 55-s-2, St-Benoît, (Lac Raquette)
339, 1ère Ave Ville St-Georges, Qué.

Paul E. Baillargeon
AVOCAT
Tél. Bur. 244 Tél. Rés. 289
St-Georges, Beauce, Qué.

Rémy G. TASCHEREAU
AVOCAT
Bureau : ST-JOSEPH, Tél. 170
Le soir : STE-MARIE. Tél. 13

Dr L.-P. GAGNON
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau ouvert tous les jours à St-Georges
TEL. 275 — ST-GEORGES-EST
Coin St-Antoine et 1ère Avenue

Dr P.-E. THIBAUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau ouvert tous les jours à St-Georges de 8½h. a.m. à 8h. p.m.
Bureau à Ste-Justine tous les premiers vendredis de chaque mois à l'Hôtel TANGUAY.
1ère Ave, Est - Tél. 226 - St-Georges-Est

Dominique Vézina
AVOCAT
EDIFICE JOLICOEUR
(Près du pont)
BEAUCEVILLE-EST Tél. 831

GEORGES-E. THIBAUDEAU
M. R. A. I. C.
Architecte
Tél. 508 — 1ère Avenue — St-Georges, Beauce

Dr Victor Cloutier
SAINT-GEORGES, Beauce
Coeur — Poumons — Estomac — Foie — Intestins
Pression artérielle
Bureau : 10h. à 12h. a.m. — 1½h. à 4h. p.m.
Le soir sur rendez-vous — Aucun cas de maternité

Tél. 559

Louis Robert Ruel
L.S.C., C.A.
Syndic Licencié
1ère Avenue, - St-Georges-Est, Bce

1ère Avenue St-Georges-Est Tél. 548

JACQUES HEBERT B.A., L.Sc., O.D.
Spécialiste pour la vue — Optométriste
Exercices des muscles de l'oeil
BUREAU TOUS LES JOURS : 9 A.M. — 6 P.M.
EDIFICE THIBAUDEAU (en face du bureau de poste)
SAINT-GEORGES de BEAUCE

Heures : 2 à 5 — 7 à 9 p.m. — ET SUR REDEZ-VOUS
Docteur René Desjardins L. C. M. C. B.A.-M.D.
Bureau contigu à celui du Dentiste Thibaudeau
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE — LUNETTES
Ablation des amygdales au bureau
Tous les jeudis à l'hôpital de Beauceville, de 10h. a.m. à 4h. p.m.
Tél. 589 St-Georges-Est, Beauce, P. Q.

Bureau ouvert tous les jours de 8 heures a.m. à 9 heures p.m.

Docteur Rodolphe Maheux
MEDECIN OMNI PRACTICIEN
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris, Londres, Alger.
RAYONS X, ELECTRICITE MEDICALE,
CAS DE MATERNITE, ENDOCRINOLOGIE,
PETITE CHIRURGIE, TRAITEMENTS AMBULATOIRES.
Ville St-Georges Est, — *Près du pont* — *Tél. 61*

REGLEMENT NO 22

Province de Québec
Ville de Saint-Georges
Comté de Beauce

A une séance d'ajournement du Conseil tenue aux lieu et heure ordinaires, le 12 mai 1950, à laquelle sont présents MM. les échevins P.-A. Veilleux, Edouard Rodrigue, Louis Rancourt et Lionel Morin, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire Josaphat Poulin, il est réglé et statué comme suit :

REGLEMENT No 22

Affichage — Ordre — Moralité

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

Il est résolu à l'unanimité, que le règlement No 22 des règlements de cette ville soit et est adopté, et qu'il soit décrété par ce règlement comme suit :

Banderolles ou bandes servant d'affiches à travers les rues. — 1o Il est prohibé de faire le déploiement d'affiches, à travers les rues, sous forme de bandes de coton ou autres, sur lesquelles sont imprimées des annonces ou réclames commerciales. Ces sortes d'affiches seront cependant tolérées sur les façades d'édifices, pourvu qu'elles ne gênent en rien la circulation ou la libre vue des gens; et seront tolérées à travers les rues lorsqu'elles ne serviront que pour des fins électorales, religieuses, patriotiques ou sportives.

Affichage, pancartes, placards, prospectus, etc. — 2o a) Il est prohibé de faire l'exhibition ou le port, ou la distribution, ou l'affichage de bannières, placards, annonces ou prospectus, ou autres articles, dans les, près des, ou sur les rues, allées, trottoirs, et places publiques, sans avoir au préalable obtenu un permis signé par le maire ou en son absence du pro-maire.

Distribution circulaires et imprimés. — b) La distribution de circulaires, annonces, prospectus, ou autres imprimés semblables, dans les rues, les avenues, ruelles, trottoirs, terrains, ainsi que dans les résidences privées, est prohibée, à moins d'obtenir une permission spéciale du maire et, en son absence, du pro-maire.

Cirques, carroussels et autres. — 3o Toute tenue en cette ville de cirque, carroussel, et toute tenue d'exhibition d'un caractère immoral ou tendant à compromettre la morale ou l'ordre publics sont par les présentes prohibés.

Costumes de bain. — 4o a) Il est prohibé à toute personne de porter un costume de bain dans les rues, avenues, ruelles ou sur les trottoirs, ou autres places publiques, à moins que ce ne soit sur le site des rivières ou cours d'eau et tous autres endroits servant comme bains publics.

Bains. — b) Personne ne devra se baigner ou nager dans aucune des rivières ou nappes d'eau ou piscines publiques dans les limites de la ville, de manière à s'exposer à la vue des citoyens à moins d'être revêtu d'un costume de bain décent.

Shorts et robes-soleil. — c) Le port des shorts ainsi que des robes-soleil est également prohibé dans les rues, avenues, ruelles ou sur les trottoirs, terrains ou autres places publiques.

Pénalités. — Quiconque contreviendra à quelqu'une des dispositions du présent règlement, sera passible d'une amende avec ou sans frais et, à défaut du paiement immédiat de l'amende ou de la dite amende et des frais, selon le cas, d'un emprisonnement. La dite amende n'excédera pas la somme de $40. et l'emprisonnement ne sera pas pour une période de plus de 60 jours, le dit emprisonnement, cependant, devant cesser en tout temps, avant l'expiration du terme fixé par la Cour, sur paiement de la dite amende, ou de la dite amende et des frais, selon le cas, et si l'infraction se continue, le contrevenant sera passible de l'amende et de la pénalité ci-dessus édictées pour chaque jour durant lequel se continuera l'infraction.

Abrogation. — 6o L'art. 1, Chapitre III, du règlement de circulation No 3 pour le même objet est par les présentes abrogé.

Le présent règlement prendra force de loi dans les délais ordinaires. (R)

DERNIER HOMMAGE À MME THOMAS TURCOTTE

St-Odilon (DNC) — Un bel hommage a été rendu, mardi, le 30 mai, en l'église de St-Odilon, à la mémoire de Mme Thomas Turcotte, née Donalda Maheu, décédée vendredi, le 26, après une maladie de quelques mois, à l'âge de 47 ans.

Un imposant cortège composé de nombreux parents et amis de la défunte a accompagné la dépouille mortelle de la maison jusqu'à l'église, où la cérémonie religieuse fut très touchante.

Mme Turcotte laisse, pour la peurer, outre son époux, un fils, Paul-Emile, et six filles, Mme P.-Emile Caron (Fernande), de Cap St-Ignace, Mme Charles Garneau (Marguerite), de Québec, Mme Grégoire Roy (Madeleine), et Mlles Blanche-Rose, Henriette et Hortense, de St-Odilon, ainsi que plusieurs petits-enfants et autres parents.

Un caravansérail consiste en une large cour quadrangulaire avec une seule porte d'entrée qui reçoit des caravanes.

ATTENTION

Industriels et entrepreneurs, désirez-vous avoir à des prix équitables, une brique de première qualité, connue par le passé, adressez-vous à :

LA BRIQUETERIE DE ST-GEORGES-OUEST

ODILON & FERNAND ROY, Propriétaires

ST-GEORGES-OUEST, Tél. 302 Rue Principale

Mort de Madame Vve Thomas Cliche

Vallée-Jonction (DNC) — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Vve Thomas Cliche, née Philomène Giguère, épouse en premières noces de feu Napoléon Labbé, et en secondes noces, de feu Thomas Cliche, survenue le 25 mai, à l'âge de 79 ans.

La dépouille mortelle a été exposée chez son fils, M. Achille Labbé.

Les funérailles ont eu lieu lundi, 29 mai, à 10 h. a.m., en l'église paroissiale de L'Enfant-Jésus de Beauce (Vallée-Jonction).

La regrettée disparue était la mère de la R. Sr St-Jean de la Croix, des SS. St-François d'Assise, M. Achille Labbé, de Vallée-Jonction, M. Emile Labbé, de St-Georges, M. Antonio Labbé, maire de Vallée-Jonction, Odilon Labbé, de Montréal, M. Dieudonné Cliche, Mme Aimé Nadeau (Angéline Cliche), Mme Oréna Hébert (Maria Cliche), Mme Léonidas Fontaine (Marguerite Cliche). La défunte était aussi la mère adoptive de Mme J.-A. Nadeau (Emérilda Cliche), Mme Joseph Bernard (Bernadette Cliche), Mme Joseph Nadeau (A.-Marie Cliche), MM. Tommy Cliche, Wilfrid, Philibert, Joseph, Vital, Ernest et Léonce Cliche.

Elle laisse également pour la pleurer, ses neveux, MM. les abbés Blaise Cliche, vicaire à Lauzon, André Cliche, vicaire aux Sts-Martyrs, Québec; ses nièces, la R. Sr St-Roch, des SS. St-Françoise d'Assise, Sr Marie de l'Espérance, des SS. St-François d'Assise, Sr St-Ephrem, Sr St-Lambert, Sr Ste-Marcelle, Sr Ste-Victoire, Sr Marie-Aurélie, des SS. de la Charité, Sr Marie-Exilie et Sr Marie-Ananie, des Franciscaines de Marie, et plusieurs autres neveux et nièces dont il serait trop long d'énumérer les noms.

A la famille cruellement éprouvée, nous offrons nos plus vives condoléances.

NAISSANCE

Guy, enfant de M. et Madame Léon-Marie Labbé (Marie-Anne Mercier), de St-Joseph de Beauce, a le plaisir d'annoncer à ses parents et amis la naissance d'une petite soeur, née le 27 mai et baptisée le 28, sous les prénoms de Bernadette, Anne, Diane. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bernard, de Beauceville, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Valérien Labbé, tante de l'enfant.

REGLEMENT NO 23

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST-GEORGES
COMTE DE BEAUCE.

A une séance d'ajournement du conseil tenue aux lieu et heure ordinaires, le 12 mai 1950, à laquelle étaient présents MM. les échevins P. Louis Rancourt et Lionel Morin, Albert Veilleux, Edouard Rodrigue, formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire, M. Josaphat Poulin; Il est réglé et statué comme suit:-

REGLEMENT No 23

Nuisances, Vidanges, Dépotoir

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

Il est RESOLU unanimement que le règlement portant le numéro 23 des règlements de cette ville, soit et est par les présentes adopté et qu'il soit réglé et statué par ce règlement comme suit:-

CHAPITRE 1
Nuisances.

Définition, Art. 472

1o — Sont des nuisances publiques les animaux morts, les restes de paille et de foin, les immondices ou fumiers à découvert, et tous déchets, détritus ou débris quelconques, de nature à nuire à la propreté des terrains ou à la santé publique;

Art. 427, Par. 13

2o — Il est défendu de jeter ou déposer des cendres, du papier, des boîtes de carton, des déchets, des immondices, des ordures, des détritus, et autres matières et obstructions nuisibles, dans les rues, allées, cours, terrains publics, places publiques, dans le cours du ruisseau de l'Ardoise et de la Rivière Chaudière ou sur les accores de ces dits cours d'eau;

Assainissement, nettoyage

3o — Il est ordonné à tout propriétaire, locataire ou occupant de nettoyer ou assainir ses bâtiments et leurs caves, porcheries, écuries, appentis, latrines, drains, égouts, privés et fosses d'aisance, toutes les cours qui dépendent des édifices, les terrains vagues couverts d'herbes sèches qui peuvent être un danger d'incendie, les accores de la Rivière Chaudière, le cours et les accores du ruisseau de l'Ardoise, ou tout fossé ou cours d'eau municipaux et de les tenir propres et sains en tout temps de l'année;

Brûlage des déchets

4o — Les détritus, déchets, immondices, etc., ci-dessus énumérés ne devront pas être brûlés dans les accores, dans les cours ou autres endroits, dans des feux ouverts, et sans conduite de fumée, de manière à incommoder les résidents ou occasionner un danger d'incendie, mais devront être livrés à l'officier préposé aux vidanges, au temps et de la manière ci-après indiquée;

Pénalités

5o — Toute personne, propriétaire ou occupant de bâtiments ou terrains ou lieux, lui appartenant ou occupés par lui, qui refuse d'enlever ou nettoyer les matières nuisibles que le conseil ou le département de la Santé jugent à propos de faire disparaître ou néglige de se conformer aux ordres reçus du conseil ou du chef de Police, se rend passible de l'amende ci-après stipulée et le conseil pourra s'il le juge à propos autoriser un officier de la municipalité à enlever ou faire enlever ou à détruire ces matières aux frais du propriétaire ou occupant;

6o — Dans le cas où il est impossible de trouver le propriétaire d'un terrain et que personne ne représente le propriétaire ou que le propriétaire ou occupant refuse de se conformer aux ordres donnés de faire l'assainissement ou l'enlèvement des déchets ou que faute de moyens il lui est impossible de le faire, le conseil fera exécuter ces travaux, et la somme ainsi dépensée pour leur exécution deviendra une créance privilégiée sur le terrain recouvrable de la même manière qu'une taxe spéciale.

CHAPITRE II
Vidanges.

Enlèvement

1o — L'enlèvement des vidanges par la Ville, est par les présentes décrété, et ce dans tout le territoire de la Ville;

Temps

2o — La collection des vidanges sera faite à des heures et jours qui seront indiqués et publiés par résolution du conseil et le conseil pourra diviser la corporation par sections, pour fins de la dite collection s'il le juge à propos;

Réceptacles

3o — Les vidanges seront déposées dans des réceptacles convenables qui ne devront pas contenir plus de 100 livres de ces matières et il devra y avoir un espace libre ou vide d'au-moins 6 pouces entre le contenu ou la surface des réceptacles;

Endroits où placer les réceptacles

4o — Les réceptacles seront placés dans les cours aussi près que possible de la porte de la cour, ou dans tout autre endroit, le plus facile d'accès, mais les réceptacles ne devront pas être mis sur les rues ou trottoirs;

Dommages aux réceptacles

5o — Les préposés à la collection de ces vidanges devront après avoir vidés les réceptacles les remettre au même endroit et dans

(suite à la page 18)

Il est temps de songer à placer vos fourrures en sûreté pour la belle saison. Confiez-les à une maison responsable sans qu'il vous en coûte un SOU de plus.

LE NETTOYEUR BEAUCERON ENRG.
REPRESENTANT DE HOLT RENFREW
Première maison de fourrure au Canada
Ayez confiance à notre maison pour vous donner un service irréprochable dans le nettoyage à sec.
St-Georges-Est — 1ère avenue — Tél. 298

MAGASIN GENERAL A VENDRE

BON POSTE DE COMMERCE à St-Georges-Ouest, coin St-Guillaume et rue Principale.

Pour plus amples informations, s'adresser à:

ROLAND GILBERT

C.P. 40 — St-Georges-Ouest — Bce

A votre disposition

UN MILLION
DE PIECES D'AUTOS

ALPHONSE BOILARD

ST-GEORGES-EST
3ème Ave - Tél. 343

Succursale LEVIS
177, rue Commerciale,
Tél. 2368

POUR ALLER
à
ST-MARTIN, ST-GEDEON, ST-LUDGER, MEGANTIC
et autres endroits sur ce parcours
Voyagez par les
Autobus Beauce-Frontenac
Elles sont plus rapides
SERVICE TOUS LES JOURS
de
Québec à Mégantic via St-Georges
en vigueur depuis le 3 avril
Arrêt sur signal de Québec à St-Georges pour tout voyageur désirant se rendre à Jersey Mills, St-Martin et autres paroisses plus éloignées.
Autobus Beauce-Frontenac limitée
Bureau-Chef,
Ville St-Georges, Beauce

AUTOS USAGEES
CHOIX COMPLET

- **FORD 1949 — sedan**
- **FORD 1949 — coach**
- **DODGE 1948 — sedan Custom**
- **DODGE 1947 — sedan**
- **CHEVROLET 1946 — sedan**
- **MONARCH 1947 — sedan**
- **FORD 1947 — coach**
- **MERCURY 1947 — coach**
- **CHEVROLET 1940 — coach**
- **CAMIONS 3 tonnes, 2 tonnes, 1 tonne, ½ tonne : FORD, CHEVROLET, DODGE.**
- Plusieurs autres modèles récents à des prix défiant toute compétition.

Ces automobiles sont toutes examinées et remises en bon état de fonctionnement.

FAITES CONFIANCE POUR L'ACHAT DE VOTRE AUTOMOBILE A UNE MAISON RESPONSABLE.

Satisfaction garantie

Service complet de réparation, mécanique, débossage par experts, pièces de rechange.

J.-L. Cliche Automobile Ltée
VALLEE-JONCTION, Cté Beauce

Généalogies des familles de Beauce, Dorchester, Frontenac

2 — LA FAMILLE BOUCHER

La semaine dernière, je vous parlais de la famille BOUCHER issue de Jean Boucher de St-Etienne du bourg de Chaix en Vendée. Aujourd'hui, je veux dire un mot d'une autre famille dont les descendants sont peu nombreux dans la région. L'ancêtre, Marin Boucher, de St-Langis-les-Mortagne, au Perche, se maria à St-Jean-de-Mortagne, le 7 février 1611, à Julienne Baril. Huit enfants naquirent à St-Langis de ce mariage, dont François, baptisé un mardi, le 22 novembre 1617. François se maria à Québec, le 3 septembre 1641, à Florence Gareman, fille de Pierre et de Madeleine Charlot, de Bagneux, canton de Vic-sur-Aisne, près de Soissons. Julienne Baril étant décédée à St-Langis le 15 décembre 1627, Marin Boucher se maria vers 1629, en secondes noces, à Périnne Mallet. Deux enfants furent baptisés en France : Marin, en août 1630, et Jean-Galleran, le 16 février 1633. Ce dernier se maria au Château-Richer, le 10 octobre 1661, à Marie Leclerc, originaire de la paroisse de St-Jacques de Dieppe. Cinq enfants naquirent au Canada, dont Pierre (13 février 1639, à Québec) qui se maria au Château Richer, le 4 avril 1663, à Marie St-Denis, fille de Pierre et de Vivienne Brunelle.

Ces familles Boucher vécurent ensuite soit à Rivière-Ouelle, soit à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Cependant, quelques-unes vinrent s'établir à Lauzon, St-Henri et St-Jean-Chrysostôme.

Les premiers pensionnaires du Collège du Sacré-Coeur de Beauceville doivent se rappeler du lauréat de 1897 : J.-P.-O. Boucher qui, dans le temps, ne portait que le prénom d'Onésime Boucher. Ses parents vivaient alors à Thetford, je crois. Le 27 août 1907, il se mariait dans l'église de Beauceville à M.-Anne-J. Montreuil. Monsieur Boucher a toujours été un grand amateur de la petite histoire et, de plus, il était un généalogiste averti. Je ne me rappelle pas avoir rencontré un homme aussi renseigné sur la carte de France. Il savait presque par coeur la situation de toutes les localités de notre ancienne mère-patrie. Il possédait une belle collection de cartes françaises au temps où le pays était divisé en provinces. En un tour de main, il localisait l'endroit d'origine de nos ancêtres, il nous apprenait à combien de kilomètres était située telle petite commune de tel chef-lieu d'arrondissement. C'était une véritable encyclopédie. Il se plaisait à rappeler le nom de tous ses condisciples de collège. Il avait une anecdote à raconter sur chacun d'eux.

J'ai rencontré Monsieur Boucher deux fois et les quelques heures que j'ai passées en sa compagnie m'ont paru bien courtes. L'an dernier, le bon Dieu l'a rappelé vers Lui. Il a laissé à la Société Généalogique une documentation des plus précieuse. Je conserve moi-même toute sa correspondance. Dois-je ajouter que chaque fois qu'il m'écrivait, c'était 30 à 40 feuilles dactylographiées, et pas un mot pour ne rien dire ! C'est un plaisir de profiter de la circonstance pour rappeler son souvenir aux Anciens du Collège.

Frère ELOI-GERARD
Secrétaire de la Société Historique de la Chaudière

M. Henri-Louis Gagnon en deuil de sa mère

M. Henri-Louis Gagnon, ancien député du comté de Frontenac à l'Assemblée législative, vient d'être éprouvé par la mort de sa mère, Mme Louis Gagnon, décédée à Lambton, samedi, à l'âge très avancé de 94 ans et 6 mois. Madame Gagnon, qui était une des personnes les plus âgées de toute la région, était la grand' mère de M. Benoît Gagnon, électricien, de Beauceville.

La défunte laisse dans le deuil, outre son fils, M. Henri-Louis Gagnon, ses filles : Mlle Berthe Gagnon, Mme Jos. Timmons (Alphéda), Sr Marie du Bon-Pasteur (Ludivine), une Soeur de la Charité de Québec (Eva), Mlle Eliane Gagnon; ses belles-filles, Mmes Henri-Louis Gagnon (L. Nolet), Adolphe Gagnon (M. Morin), Philémon Gagnon (M.-L. Hamel), Eugène Gagnon (P.-C. Bureau); ses gendres : MM. Jos. Dancose, J.-H. Gosselin et J.-L. Timmons, et un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin, à 10 heures, à Lambton. L'inhumation s'est faite au cimetière paroissial.

Nos profondes condoléances à la famille.

30 ANS DE PRÊTRISE

St-Frédéric (DNC) — M. le curé Morissette a été l'objet d'une belle fête à l'occasion de son trentième anniversaire d'ordination sacerdotale. Les élèves du couvent ont figuré sur la scène dans plusieurs morceaux de chant, sketches, comédie. Plusieurs pièces de circonstance composées par les RR. Soeurs du Couvent ont été très bien réussies. Paul-Eusèbe Lessard, doyen des élèves, a lu une adresse et des cadeaux furent présentés par les deux benjamines, Colette Roy et Charlotte Lessard. M. Evariste Perron agissait comme maître de cérémonie. M. le Curé répondit avec émotion à l'adresse et remercia la nombreuse assistance, de même que les RR. Soeurs pour tout le trouble qu'elles s'étaient donné à cette occasion.

Mariages

Le 17 juin, en l'église du St-Esprit de Valleyfield, sera béni le mariage de Mlle Irène Mathieu à M. Gérald Hebonville, et celui de M. Jean-Louis Mathieu à Mlle Gertrude Philips.

M. Jean-Louis Mathieu et Mlle Irène Mathieu sont la fille et le fils de M. et Mme Adelpha Mathieu, autrefois de Beauceville.

SOUVENIRS DE L'ANNEE SAINTE
présentés par
SMILEY BROTHERS
Que ce soit pour vous-même, vos parents ou vos amis, profitez de ces offres en mallant votre commande DES MAINTENANT !

G-3 CRAVATE-SOUVENIR
Un souvenir à l'occasion de l'Année Sainte, avec reproduction de Sa Sainteté Pie XII et de l'Ouverture des Portes Saintes. Offre unique, aux couleurs assorties de brun, marron, jaune, gris, rouge vin, bleu pâle et bleu medium.
CHACUNE **$2.00**

G-4 ENVELOPPE A COUSSINS
Un souvenir que tous voudront posséder à l'occasion de l'Année Sainte. Grandeur 19½ x 19½. Comprend une reproduction de Sa Sainteté Pie XII, St-Pierre de Rome et l'Ouverture des Portes Saintes. Ce, sur un fond de satin blanc avec dessins et franges de couluers assorties. CHACUN
$2.00

G-1 CANIF-SOUVENIR
Aussi à l'occasion de l'Année Sainte. Tel qu'illustré avec reproduction en couleurs de Sa Sainteté Pie XII sur un côté et sur l'autre l'inscription "Année Sainte 1950". Ce canif à une lame est d'un beau fini perle. CHACUN
.59c

AGENTS DEMANDES

G-2 MONTRE-CALENDRIER
Une offre des plus sensationnelles comprenant MONTRE-CALENDRIER avec BRACELET EXTENSION tel qu'illustré. La DATE CHANGE automatiquement tous les 24 heures. Votre NOM GRAVE à l'endos sur demande (sauf sur les C.O.D.) GARANTIE ABSOLUE D'UN AN sur montre et bracelet. Toutes réparations (s'il y en a) sans frais supplémentaires, sauf s'il manque une pièce quelconque. SEPT PIERRES. ANTIMAGNETIQUE. AIGUILLE à SECONDES. Au prix SPECIAL de
$12.95

SMILEY BROTHERS Comptoir Postal
1176, St-Laurent, - Montréal 18, Qué.
S. V. P. — M'ENVOYER LES ITEMS ENUMERES CI-DESSOUS

G-1 | G-2 | G-3 | G-4

Ci-inclus . . . . . Je paierai sur livraison
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
VILLE . . . . . Cté . . . . . PROV . . . . .
S.V.P. PAS DE CHEQUE PERSONNEL B

ASSURANCE-VIE

Puissante compagnie mutuelle du Québec désire s'adjoindre un représentant qualifié pour la Beauce et les environs. Salaire variant selon qualifications, plus commissions régulières. Ecrire Casier Postal 144, Saint-Roch, près Québec.

ST-GEORGES DRIVE YOURSELF

Attention !

VOULEZ-VOUS ? ? ?
- **Faire un beau voyage à un prix à la portée de tous?**
- **Conduire votre propre voiture en toute sécurité?**

VOUS Proposez-vous ? ? ?
- **D'aller faire une promenade à la campagne?**
- **De prendre part à un mariage ou à des funérailles?**
- **De faire un voyage d'agrément avec confort, vitesse et économie?**
- **Une partie de chasse ou de pêche avec un groupe d'amis?**
- **d'aller au camp quelques heures ou une fin de semaine?**
- **De faire des emplettes au magasin pendant quelques heures?**
- **De visiter des parents ou des amis éloignés à l'occasion des vacances d'été?**

SI OUI PRENEZ VOS PRECAUTIONS ET RESERVEZ UN
DRIVE YOURSELF
immédiatement

MODELE 1948 **13 sous** du mille; pour 100 milles : **11 sous** du mille, pour 200 milles : **10 sous** du mille.

MODELE 1949 **14 sous** du mille; pour 100 milles : **12 sous** du mille; pour 200 milles : **11 sous** du mille.

MODELE 1950 **15 sous** du mille; pour 100 milles : **13 sous** du mille; pour 200 milles : **12 sous** du mille.

SPECIAL
pour longue randonnée
10 sous du mille pour limite de 500 milles, pour 6 jours.

SPECIAL
pour courte randonnée
Taux à l'heure : **85 sous** l'heure, plus **8 sous** le mille.

ASSURANCE — Dommage à la propriété, responsabilité publique, feu et vol.

Aussi vous serez protégé et aurez toute la sécurité nécessaire sur la route.

VENEZ NOUS CONSULTER EN TOUTE CONFIANCE POUR DETAILS ADDITIONNELS SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

ST-GEORGES DRIVE YOURSELF LTEE
MM. Lucien Cloutier, Oscar Drouin et P.-Emile Drouin, props

La seule maison de St-Georges, qui prend toute sa responsabilité pour accident à autrui ou personnel.

SERVICE JOUR ET NUIT
St-Georges-Est - - 2ème Avenue
Tél. bureau 556 — Rés. 273 — Cté Beauce